

MOULINS COMMUNAUTE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°C.22.65

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers communautaires	79
Nombre de membres en exercice	77
Nombre de membres présents ou représentés	73

SEANCE DU 24 JUIN 2022

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux, à dix-sept heures, les délégués du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Moulins se sont réunis sur convocation en date du dix-sept juin deux mille vingt-deux, régulièrement adressée, et sous la présidence du président, Monsieur Pierre-André PERISSOL (délibérations n° C.22.41 ; C.22.43 à C.22.51 ; C.22.53 à C.22.55 ; C.22.60 à C.22.80) et de Monsieur Jean-Michel LAROCHE; deuxième Vice-Président (délibérations n° C.22.42 ; C.22.56 à C.22.59) à la Salle des fêtes, Place Maréchal de Lattre de Tassigny à Moulins commune membre de Moulins Communauté

ETAIENT PRESENTS

Président : M. PERISSOL Pierre-André (absent aux délibérations n° C.22.56 à C.22.59)

Vice-Présidents : Mme DELIGEARD Annick (absente aux délibérations n° C.22.56 à C.22.59; et C.22.79) ; M. LAROCHE Jean-Michel ; Mme TABUTIN Nicole (absente aux délibérations n° C.22.56 à C.22.59) ; M. PRUGNAUD Noël (absent aux délibérations n° C.22.56 à C.22.59) ; Mme LASMAYOUS Isabelle (présente aux délibérations n° C.22.62 à C.22.69 et C.22.80) ; M. BOISMENU Philippe (absent à la délibération n° C.22.79); Mme JACQUARD Marie-Thérèse ; M. LAMOUCHE Joël ; M. VERDIER Frédéric (absent à la délibération n° C.22.79); M. BOURGEOT Jean-Michel ; M. BARBARIN Michel (absent à la délibération n° C.22.79)

Membres du bureau : M. MARTIN René (absent aux délibérations n° C.22.56 à C.22.59) ; Mme THIERIOT Danièle ; M. JARDIN André ; Mme HUGUET Eliane (présente aux délibérations n° C.22.41 et de C.22.62 à C.22.70) ; M. LABONNE Jérôme ; M. MARGELIDON Guillaume (présent aux délibérations n° C.22.62 à C.22.65) ; M. TOURET Philippe (absent à la délibération n° C.22.79); M. MOSNIER Jean-Luc ; M. CARPENTIER Julien (présent en début de séance) ; Mme BARILLET Carine (absente à la délibération n° C.22.79); M. BRENON Pierre (présent aux délibérations n° C.22.41 à C.22.55 et de C.22.62 à C.22.70) ; Mme MAURICE Aline ; M. CHAMIGNON Jean-Claude ; Mme de BREUVAND Cécile ; Mme GARAPON Marie-Luce ; M. BAUDOIN Hervé ; Mme MARTIN Bernadette (absente à la délibération n° C.22.79)

Délégués titulaires : M. RICHET Etienne ; M. BORDE Alain (absent à la délibération n° C.22.79); M. CHERVIER Alain ; M. CHARRIER Philippe; M. GRIFFET Jean-Michel ; M. GAUTHIER Jean-Luc ; Mme BEL Stéphanie ; M. FLAMAND Denis; M. COMBEMOREL Patrick ; M. PRUGNEAU Philippe (absent à la délibération n° C.22.79); M. CHARMETANT Guy ; M. GEFFRAY Mathieu ; M. KARI Johnny ; M. JACQUET Damien ; M. LUNTE Stefan ; M. DEGUELLE Alain (absent à la délibération n° C.22.79); M. VIRLOGEUX Alain (présent aux délibérations n° C.22.41 à C.22.70) ; Mme PEROT-CLAVEL Lydie ; M. BRUNOT Jean-Marc ; M. MARCHAND Daniel ; M. PERRIN Pascal ; M. CHANY Yves ; M. LARRIERE-SEYS François (absent à la délibération n° C.22.79); Mme KEBOUR Anne ; Mme PLANCHE Laëtitia

Délégués suppléants avec voix délibérative : M. DERRE Jean-Marc, suppléant de M. FAIVRE-DUBOZ Xavier

ONT DONNE POUVOIR (CONFORMEMENT A LA LOI N°2021-1465 DU 10 NOVEMBRE 2021 MODIFIEE) :

M. LUCOT Yannick à M. LAMOUCHE Joël ; M. DESFORGES – DESAMIN Dominique à M. PRUGNAUD Noël ; Mme BARRETO Maria à Mme THIERIOT Danièle ; M. DENIZOT Alain à Mme HUGUET Eliane ; M. BARRE Jean-Damien à M. CHAMIGNON Jean-Claude ; Mme LAFORET Véronique à M. COMBEMOREL Patrick ; Mme CORTEGGIANI Camille à Mme MARTIN Bernadette ; M. FIKRY Marwane à M. KARI Johnny ; Mme LEGRAND Dominique à M. GEFFRAY Mathieu ; Mme MARTINS Nathalie à Mme De BREUVAND Cécile ; M. MOREAU Jean-Michel à M. PERISSOL Pierre-André ; Mme NAVEAU Céline à M. BOISMENU Philippe ; Mme CHARMANT Annie à M. LUNTE Stefan ; M. MONNET Yannick à M. VIRLOGEUX Alain ; Mme MARION Odile à M. BARILLET Carine ; Mme RIBIER Véronique à M. LARRIERE-SEYS François ; M. NANCEY Bruno à Mme PLANCHE Laëtitia ; M. CLAIRE Michel à Mme KEBOUR Anne

ETAIENT EXCUSES

M. ALBOUY Jean-Luc ; M. De CONTENSON Christophe ; M. BRUNOL Norbert ; M. JAYOT Bastien ; M. BRENON Pierre (absent aux délibérations n°C.22.56 à C.22.61 et de C.22.71 à C.22.79) ; M. VIRLOGEUX Alain (absent aux délibérations n° C.22.71 à C.22.80)

ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE :

Mme LASMAYOUS Isabelle à Mme GARAPON Marie-Luce (absente aux délibérations n° C.22.41 à C.22.61 et de C.22.71 à C.22.79) ; M. MARGELIDON Guillaume à M. BAUDOIN Hervé (absent aux délibérations n° C.22.41 à C.22.61 et de C.22.66 à C.22.79) ; M. CARPENTIER Julien à Mme TABUTIN Nicole (absent aux délibérations n° C.22.41 à C.22.80) ; Mme HUGUET Eliane à M. LABONNE Jérôme (absente aux délibérations n° C.22.42 à C.22.61 et de C.22.71 à C.22.79)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Hervé BAUDOIN

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Direction Générale des Services Techniques
Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Réf NG

**Présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité
des services publics de l'eau potable et de l'assainissement**

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Monsieur Guillaume MARGELIDON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Moulins Communauté,

Vu le code de la santé publique ;

Considérant que par application des articles L. 2224-5, D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport relatif à l'exercice 2021 vous est présenté ci-joint.

Considérant que ce rapport est rédigé conformément aux textes réglementaires et présente la structure chargée des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'ensemble des communes ; ainsi que les composantes des prix et de la qualité du service rendu.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **De prendre acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement au titre de l'année 2021

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président délégué à l'Administration
Générale, Personnel et Commande Publique


Noël PRUGNAUD

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Année 2021



SOMMAIRE

PREAMBULE	5
------------------	----------

1ERE PARTIE : L'EAU POTABLE

1 PRESENTATION DU SERVICE	6
----------------------------------	----------

1.1 TERRITOIRE DESSERVI	6
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE	7
1.3 ABONNEMENTS	7
1.4 QUALITE DU SERVICE	7
1.4.1 TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (P151.1)	7
1.4.2 TAUX DE RECLAMATIONS (P155.1)	8

2 LES RESSOURCES ET LA PRODUCTION	9
--	----------

2.1 LES INFRASTRUCTURES	9
2.1.1 LE CYCLE DE L'EAU A PARTIR DU CHAMP CAPTANT DE LA MADELEINE	9
2.1.2 LES POINTS DE PRELEVEMENT	9
2.1.3 LE TRAITEMENT DE L'EAU	9
2.2 LES VOLUMES PRODUITS	9
2.3 LES VOLUMES ACHETES	10
2.4 SURVEILLANCE DE LA RESSOURCE	11
2.5 LA QUALITE DE L'EAU	11
2.5.1 EAU BRUTE	11
2.5.2 EAU TRAITEE	11
2.6 LA PROTECTION DE LA RESSOURCE	12
2.7 LES INVESTISSEMENTS REALISES	12

3 LA DISTRIBUTION	13
--------------------------	-----------

3.1 LES RESERVOIRS	13
3.2 LE RESEAU	13
3.2.1 CANALISATIONS PRINCIPALES	13
3.2.2 BRANCHEMENTS	14
3.2.3 L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DU RESEAU	14
3.3 LES VOLUMES DISTRIBUES	15

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3.3.1	VOLUME CONSOMME AUTORISE	15
3.3.2	VOLUME VENDU EN GROS	15
3.4	INDICATEURS DE PERFORMANCE	15
3.4.1	DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS (D151.0)	15
3.4.2	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (P103.2)	15
3.4.3	RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3)	16
3.4.4	INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (P105.3)	16
3.4.5	INDICE LINEAIRE DE PERTE EN RESEAU (P106.3)	16
3.5	LES INVESTISSEMENTS REALISES	17
4	LES FINANCES	18
4.1	PRIX DE L'EAU (D102.0)	18
4.2	EXPLOITATION DU SERVICE	18
4.2.1	DEPENSES	18
4.2.2	RECETTES	19
4.3	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	19
4.3.1	MONTANT DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS	19
4.3.2	ENCOURS DE LA DETTE	20
4.3.3	PROJETS A L'ETUDE	20
4.4	INDICATEURS FINANCIERS	20
2E PARTIE : L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
1	PRESENTATION DU SERVICE	21
1.1	TERRITOIRE DESSERVI	21
1.2	MODE DE GESTION DU SERVICE	22
1.3	SATISFACTION DES USAGERS	22
2	LE RESEAU	23
2.1	L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DU RESEAU	23
2.2	LES INVESTISSEMENTS REALISES	24
3	LES OUVRAGES DE TRAITEMENT	26
3.1	LA STATION D'EPURATION DE L'AGGLOMERATION MOULINOISE	26
3.1.1	DESCRIPTION	26
3.1.2	DONNEES DE FONCTIONNEMENT	27

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3.1.3	VALORISATION AGRICOLE DES BOUES (D203.0, P206.3)	30
3.2	LES STATIONS D'EPURATIONS RURALES	31
3.2.1	DESCRIPTION	31
3.2.2	DONNEES DE FONCTIONNEMENT	33
3.2.3	CONFORMITE DES PERFORMANCES (P254.3)	34
3.2.4	DESTINATION DES BOUES (D203.0, P206.3)	35
3.3	LES INVESTISSEMENTS REALISES	36
4	LES FINANCES	39
4.1	PRIX DE L'ASSAINISSEMENT (D204.0)	39
4.2	PRESENTATION DE LA PART ASSAINISSEMENT D'UNE FACTURE D'EAU TYPE DE 120 M3 POUR UN TARIF APPLICABLE EN 2021 ET 2022	40
4.3	EXPLOITATION DU SERVICE	42
4.3.1	DEPENSES	42
4.3.2	RECETTES	43
4.4	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	43
4.4.1	MONTANT DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS	43
4.4.2	MONTANT DES AMORTISSEMENTS REALISES	44
4.4.3	ENCOURS DE LA DETTE	44
4.4.4	PROJETS A L'ETUDE	44
4.5	INDICATEURS FINANCIERS	44
3E PARTIE : L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
1	PRESENTATION DU SERVICE	45
2	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	45
3	LES FINANCES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET	47
3.1	TARIFICATION 2021	47
3.2	RECETTES DU SERVICE	47
3.3	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	47
	LISTE DES ANNEXES	48

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Préambule

Le présent rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable s'inscrit dans le cadre des textes suivants :

- Le **Code général des collectivités territoriales**, et notamment ses articles L. 2224-5, D. 2224-1 à D. 2224-5.
- Le **Décret n°2007-675 du 2 mai 2007** pris pour application de l'article L.2224-5 et modifiant les annexes V et VI du code général des collectivités territoriales.



N.B. : Les indicateurs devant obligatoirement figurer dans le rapport sont codifiés :

- « **D** » pour les indicateurs descriptifs (ex : *D101.0*),
- « **P** » pour les indicateurs de performance (ex : *P101.1*).

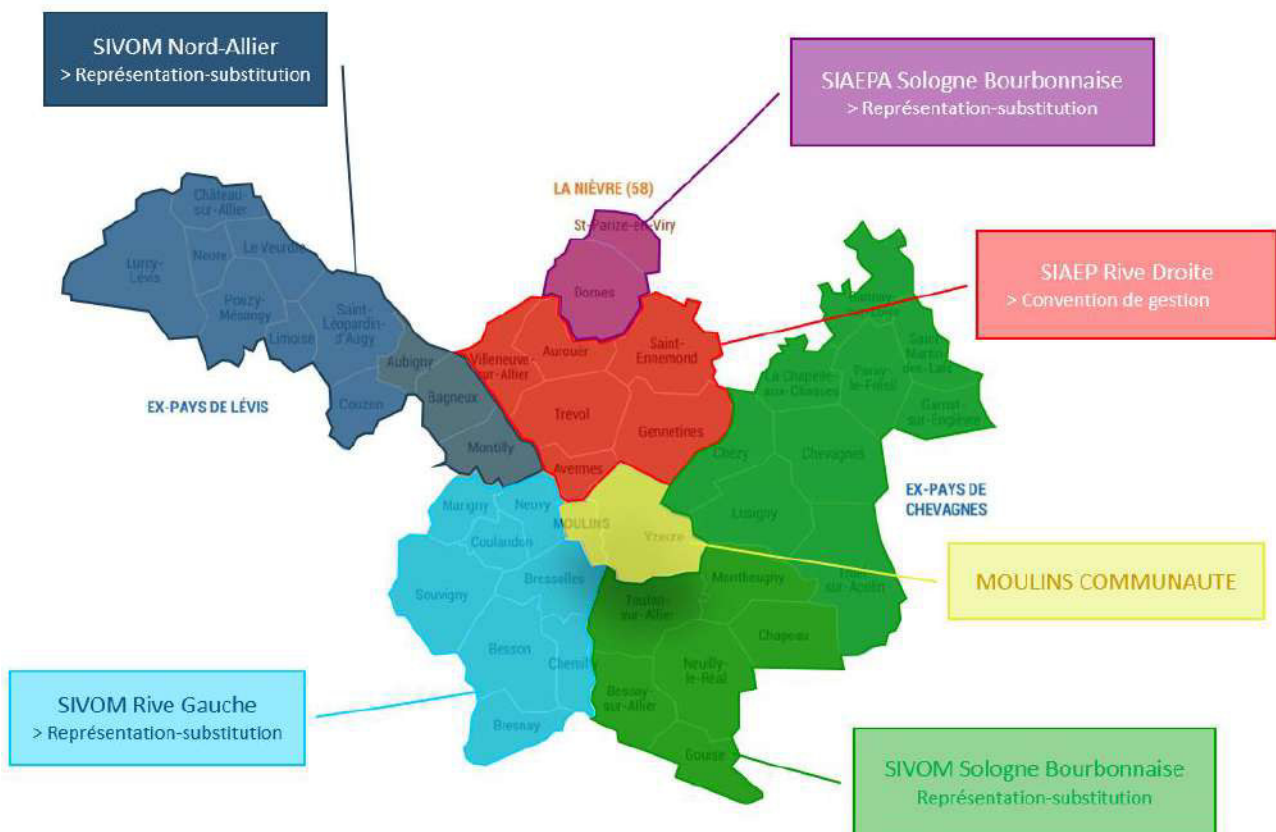
Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

1^{ÈRE} PARTIE : L'EAU POTABLE

1 Présentation du service

1.1 Territoire desservi

Au 1^{er} janvier 2021, le territoire d'exercice de la compétence « Eau potable » s'étend sur 44 communes de la manière suivante :



Compétence déléguée au SIVOM Sologne Bourbonnaise (représentation-substitution) pour les communes de : BESSAY-SUR-ALLIER, CHAPEAU, CHEVAGNES, CHEZY, GANNAY-SUR-LOIRE, GARNAT-SUR-ENGIEVRE, GOUSE, LA-CHAPELLE-AUX-CHASSES, LUSIGNY, MONTBEUGNY, NEUILLY-LE-REAL, PARAY-LE-FRESIL, SAINT-MARTIN-DES-LAIS, THIEL-SUR-ACOLIN, TOULON-SUR-ALLIER.

Compétence déléguée au SIVOM Rive Gauche Allier (représentation-substitution) pour les communes de : BESSON, BRESNAY, BRESSOLLES, CHEMILLY, COULANDON, MARIIGNY, NEUVY, SOUVIGNY.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Compétence déléguée au SIVOM Nord Allier (représentation-substitution) pour les communes de : AUBIGNY, BAGNEUX, CHATEAU-SUR-ALLIER, COUZON, LE VEURDRE, LIMOISE, LURCY-LEVIS, MONTILLY, NEURE, POUZY-MESANGY, SAINT-LEOPARDIN-D'AUGY.

Compétence déléguée au SIAEPA Sologne Bourbonnaise (représentation-substitution) pour les communes de : DORNES, SAINT-PARIZE-EN-VIRY

Compétence déléguée au SIVOM Rive Droite Allier (convention de délégation) pour les communes de : AUROUER, AVERMES, GENNETINES, SAINT-ENNE-MOND, TREVOL, VILLENEUVE-SUR-ALLIER.

Moulins Communauté n'exerce donc la compétence en **régie directe** que pour les communes de MOULINS et YZEURE (sur sa partie urbaine). La population desservie par le service pour ces 2 communes est de **32 084 habitants (D101.1)**.

Le service de l'eau potable de Moulins Communauté assure l'exploitation :

- des réseaux de distribution et de leurs ouvrages annexes,
- de l'unité de production de la Madeleine.

1.2 Mode de gestion du service

Moulins Communauté a retenu une gestion en **régie** pour ses équipements.

Elle fait cependant appel à une entreprise prestataire pour ce qui concerne les travaux de terrassement. Ainsi pour l'année 2021, c'est la société **SADE CGTH** qui effectuait cette prestation par le biais d'un marché public de travaux.

Le **Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau** a quant à lui assuré une mission de suivi de la qualité de la ressource en eau du champ captant de la Madeleine.

Le **service de l'eau potable** de Moulins Communauté est intégré à la Direction de l'eau et de l'Assainissement composée de 20 agents. Au sein de cette direction, le service de l'Eau potable est assuré par 11 équivalents temps plein.

1.3 Abonnements

Le service de l'eau potable communautaire compte **11 522** compteurs généraux ouverts en 2021.

Ce chiffre, qui peut paraître faible est dû au fait que Moulins Communauté n'a que très peu de demandes d'individualisation des comptages dans les ensembles collectifs. Aussi, un bâtiment collectif ne dispose souvent que d'un seul compteur général.

Il convient de rajouter à ce chiffre, les **237** abonnés issus d'individualisation (abonnement uniquement pour l'entretien du compteur) pour avoir le nombre d'abonnés total qui s'élève à **11 759** abonnés pour 2021.

1.4 Qualité du service

1.4.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance.

En 2021, il y a eu **24** interruptions d'alimentation non programmées pour réparation de fuites, le taux est donc de **2,04** pour 1.000 abonnés.

1.4.2 Taux de réclamations (P155.1)

En 2021, le service a comptabilisé **2** réclamations écrites, soit un **taux de 0,17 réclamation(s)** pour 1.000 abonnés.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

2 Les ressources et la production

2.1 Les infrastructures

Le service repose sur une seule ressource, celle en nappe alluviale de l'Allier, exploitée par l'intermédiaire de la station de pompage de la Madeleine située route de Clermont à MOULINS.

2.1.1 Le cycle de l'eau à partir du champ captant de la Madeleine

C'est le site de la Madeleine qui assure la totalité de la production d'eau du service. Ce site bénéficie de périmètres de protection mis à jour par arrêté préfectoral le 14 Février 1997.

L'eau est pompée dans la nappe alluviale, en rive gauche de l'Allier, en limite des communes de BRESSOLLES et MOULINS, par l'intermédiaire de 8 puits.

La filtration de l'eau brute étant déjà assurée par le sable du sous-sol du champ captant, l'eau pompée subit uniquement un traitement de désinfection par injection de bioxyde de chlore en sortie de station.

Le pompage s'effectue essentiellement de nuit, l'eau étant refoulée vers le réseau et vers les deux réservoirs des Mounines. Elle transite ensuite gravitairement ou par l'intermédiaire de stations de reprise pour alimenter directement ou indirectement, en passant par l'un des 7 autres réservoirs de l'agglomération, les abonnés de MOULINS et YZEURE ainsi que les Syndicats Rive Gauche Allier et Sologne Bourbonnaise.

2.1.2 Les points de prélèvement

Dans l'emprise du champ captant, 7 puits (n° 1-2-3-4-5-6-8) sont équipés chacun d'une pompe immergée d'un débit de 190 m³/h. Ces puits refoulent l'eau brute dans un réservoir tampon d'une capacité de 400 m³ placé sous la station de pompage. Un autre puits, appelé puits n°7, est équipé de 2 pompes de 450 m³/h et refoule l'eau directement en sortie de la station, avant traitement.

4 groupes de reprise d'un débit de 450 m³/h pompent l'eau du réservoir tampon et la refoulent dans une canalisation fonte de diamètre 600mm où elle est mélangée à celle provenant du puits n°7.

2.1.3 Le traitement de l'eau

Le seul traitement effectué sur l'eau est un traitement de désinfection. Il consiste en une injection de bioxyde de chlore dans la canalisation de diamètre 600mm en sortie de la station de pompage.

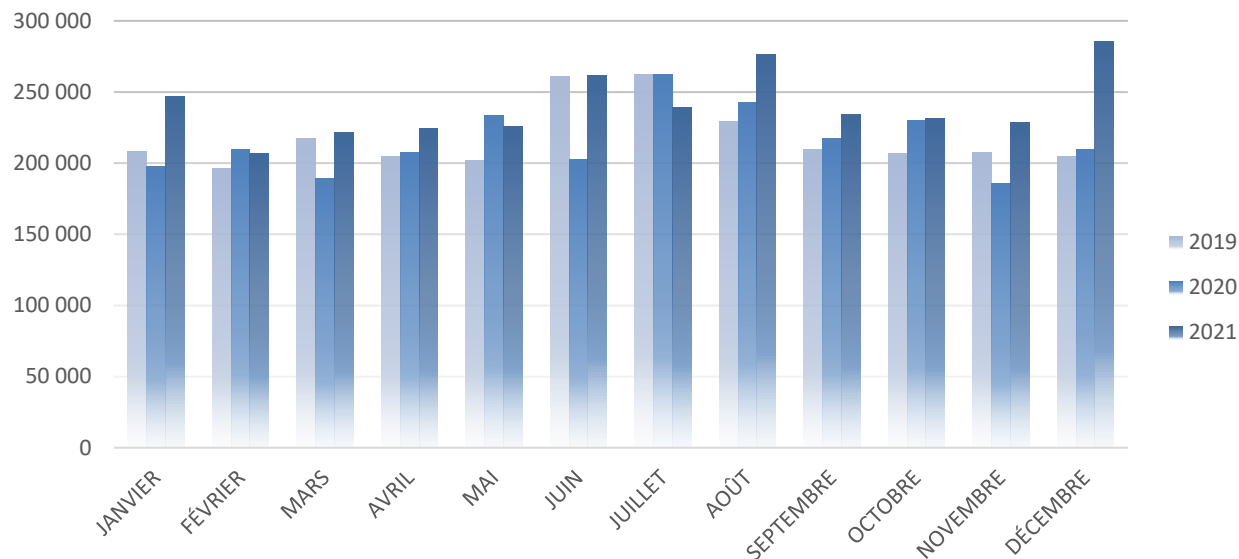
Une installation de traitement par chlore gazeux est maintenue en secours, en cas de panne de l'installation de bioxyde de chlore.

2.2 Les volumes produits

La production totale d'eau en 2021 est de **2 881 947 m³** contre 2 587 672 m³ en 2020 (+11,4%). Elle varie peu selon la saison, soit environ 6 800 m³/jour en hiver (Octobre à Avril) et 7 100 m³/jour en été (Mai à Septembre).

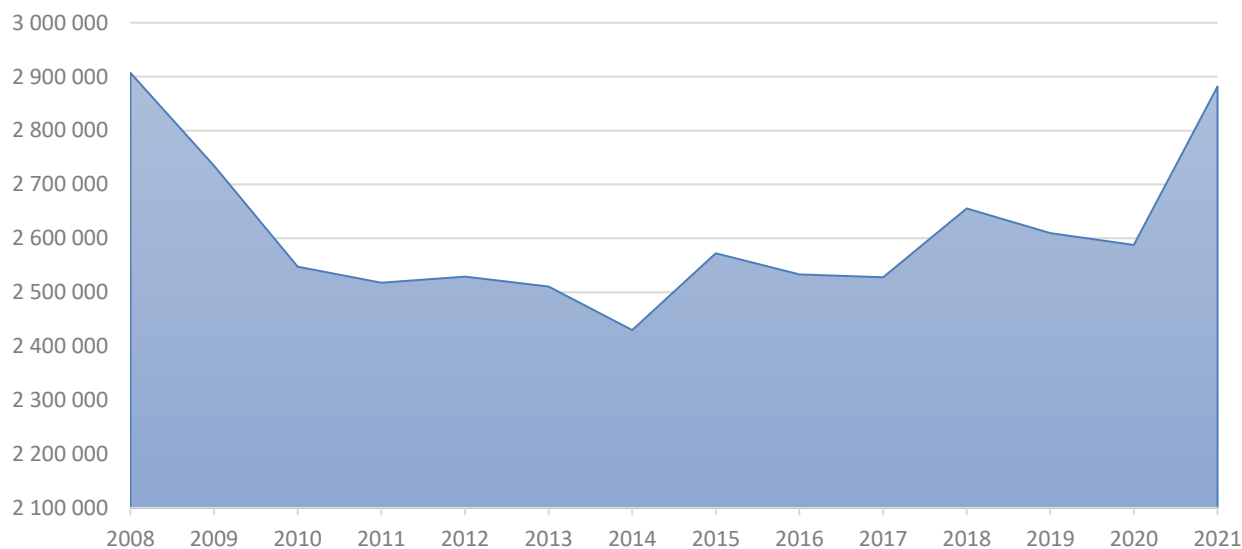
Elle permet d'alimenter, en plus de la commune de Moulins, les Syndicats Sologne Bourbonnaise et Rive Gauche Allier :

- Moulins - Yzeure : 98,1%
- Syndicat Sologne Bourbonnaise: 1,3%
- Syndicat Rive Gauche Allier : 0,6%

Production mensuelle en m³

On constate que la production totale annuelle depuis 1995 montrait une tendance à la baisse chaque année, ce qui peut être expliqué par le programme de remplacement des branchements plomb à Moulins qui est maintenant achevé ainsi que par l'attention accrue des abonnés vis à vis de leur consommation.

Cette tendance s'est inversée depuis 2014 en raison de fuites récurrentes et parfois importantes sur le réseau comme ce fut le cas en 2021.

Production annuelle en m³

2.3 Les volumes achetés

Moulins Communauté est totalement autonome vis-à-vis de la production d'eau. Il n'y a donc aucun volume d'eau acheté.

2.4 Surveillance de la ressource

La quantité d'eau disponible est appréciée par le suivi du comportement de la nappe. A cet effet, des piézomètres sont répartis sur toute la zone des captages.

Le suivi du comportement de la nappe en 2021 a montré une variation de 1,64m entre les niveaux haut (NGF 206,15, le 04 février) et bas (NGF 204,51 le 03 septembre). Les ressources ont cependant été suffisantes afin de satisfaire les besoins.

2.5 La qualité de l'eau

L'eau produite possède une qualité satisfaisante en grande partie grâce à la bonne qualité de l'Allier.

2.5.1 Eau brute

Il existe deux chenaux de circulation préférentielle des eaux souterraines qui alimentent les puits de captage de la Madeleine : l'un à l'Est de la RD2009, en relation étroite avec la rivière, l'autre au niveau de la plaine agricole située à l'Ouest de la RD 2009.

Dans cette zone Ouest, une zone de surveillance de la qualité des eaux de nappe a été établie en amont des puits de captage. Cette zone est équipée de 6 piézomètres sur lesquels le BDQE effectue 4 prélèvements chaque année (voir rapport en annexe 1).

Pour 2021, on observe des concentrations en Nitrates hétérogènes avec une contamination plus marquée et au-delà des normes au centre du périmètre de surveillance (52 mgNO₃ /l sur le puits n°3), à l'endroit d'une importante zone de culture.

Les prélèvements effectués sur le coteau ont démontré une bonne qualité de l'eau souterraine à cet endroit.

Néanmoins, les concentrations en Nitrates observées dans la zone de surveillance n'influencent pas ou très peu la qualité de l'eau potable produite. Celle-ci est de très bonne qualité sur ce paramètre (entre 4,7 mg/l et 7,4 mg/l), en raison de l'alimentation préférentielle du champ captant à partir de l'Allier qui possède elle-même une faible teneur en nitrates.

2.5.2 Eau traitée

Les services de la Préfecture transmettent chaque année le bilan de la qualité de l'eau distribuée, conformément au Décret n° 94.841 du 26.09.1994. Ce document (voir annexe 2) récapitule l'ensemble des analyses effectuées dans le cours de l'année sur le réseau, soit :

- 83 analyses des paramètres **microbiologiques** qui se décomposent en :
 - o 12 analyses sur la station de traitement de la Madeleine,
 - o 38 sur le réseau de MOULINS,
 - o 5 en sortie des réservoirs de Bellecroix
 - o 28 sur le réseau d'YZEURE.
- 89 analyses des paramètres **physico-chimiques** qui se décomposent en :
 - o 12 analyses sur la station de traitement de la Madeleine,
 - o 42 sur le réseau de MOULINS,
 - o 5 en sortie des réservoirs de Bellecroix
 - o 30 sur le réseau d'YZEURE.

Ainsi, en 2021, les taux de conformité aux limites de qualité sont les suivants :

- o **98,8%** pour les analyses relatives aux paramètres microbiologiques (P101.1)
- o **100%** pour les analyses relatives aux paramètres physico-chimiques (P102.1)

Moulins, le 28/06/2022
Préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Qualité bactériologique : BONNE

Une analyse a montré un dépassement de normes en ce qui concerne le suivi de la bactériologie le 2 novembre en sortie des réservoirs de Bellecroix. La non-conformité a rapidement été levée, cette dernière était donc très ponctuelle.

L'eau distribuée est donc correctement désinfectée.

Qualité chimique : CONFORME aux limites de qualité fixées par le code de la santé publique.

La référence de qualité n'est pas respectée pour l'équilibre calco-carbonique (eau agressive), mais ce paramètre n'a pas d'incidence directe sur la santé. Il peut cependant être la cause de la dégradation de la qualité de l'eau en distribution, cette dernière pouvant se charger en métaux lorsque les canalisations privées sont en métal.

Une analyse a montré un dépassement de normes en ce qui concerne le paramètre Nickel le 22 mars, mais il s'agit d'une mesure considérée seulement représentative du point de prélèvement et non du réseau, elle n'est donc pas comptabilisée en non-conformité..

2.6 La protection de la ressource

L'indice d'avancement de la protection de la ressource est défini par un indicateur (P108.3) fixé comme suit :

0%	Aucune action
20%	Etudes environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier recevable déposé en Préfecture
60%	Arrêté Préfectoral
80%	Arrêté Préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté Préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

L'indice global pour l'unité de gestion Moulins Communauté, déterminé par l'Agence Régionale de Santé en prenant en compte les débits est de **80%** puisque les préconisations de l'arrêté préfectoral du 14 Février 1997 relatif à la mise à jour des périmètres de protection des captages sont mises en œuvre.

2.7 Les investissements réalisés

En 2021, l'étude de faisabilité de mise en place d'une unité de remise à l'équilibre calco-carbonique des eaux distribuées à la station de pompage de la Madeleine s'est poursuivie notamment par une étude structure du sous-sol du bâtiment ainsi qu'une étude géotechnique.

3 La distribution

Le réseau de distribution d'eau potable communautaire comprend 9 réservoirs, 2 stations de reprise et environ 225 km de canalisations principales hors branchement, d'un diamètre nominal allant de 40 à 700 mm.

3.1 Les réservoirs

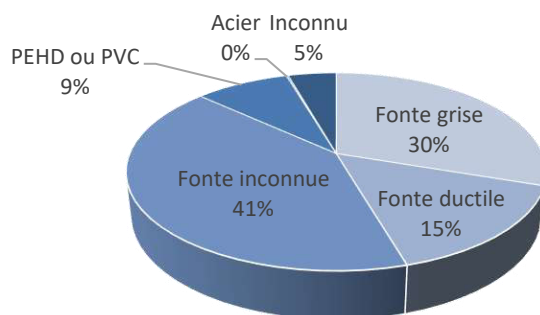
L'eau pompée à la station de la Madeleine transite en grande partie par les 2 réservoirs aériens des Mounines. Une partie de cette eau est ensuite acheminée gravitairement en rive droite vers les 4 réservoirs de Bellecroix puis dans les réservoirs des Maisons Neuves ou vers la station de reprise de Robet puis le réservoir de La Mercy.

La capacité totale de stockage est de 20 500 m³ répartie de la manière suivante :

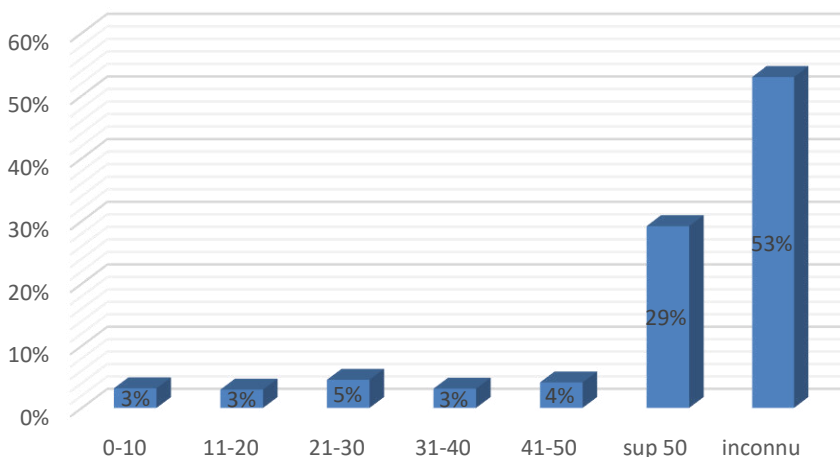
- Mounines : 2 x 7 500 m³
- Bellecroix : 4 x 1 000 m³
- Maisons Neuves : 2 x 500m³
- La Mercy : 500m³

3.2 Le réseau

3.2.1 Canalisations principales



Nature des canalisations



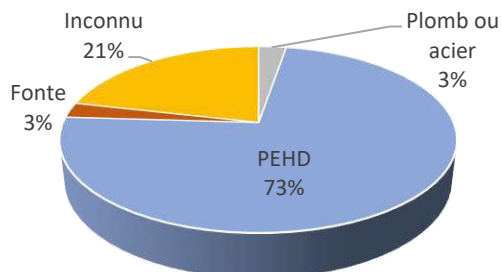
Age des canalisations en années

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3.2.2 Branchements

En 2021, Moulins Communauté compte **11 522 branchements** ouverts.

Chaque branchement est équipé d'un compteur général.



Nature des branchements au 31/12/2021

Programme de remplacement périodique des compteurs

L'arrêté du 6 Mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service instaure l'obligation de contrôler ou remplacer périodiquement les compteurs d'eau froide avant la quinzième année. Moulins Communauté procède au remplacement de ces compteurs.

Le parc de compteurs antérieurs à 2007 s'élève à 4 399 compteurs dont 4 093 à Yzeure.

146 compteurs antérieurs à 2007 ont été remplacés en 2021 dans le cadre de ce programme.

Le choix a été fait d'optimiser le programme en renouvelant par rue entière lorsque le nombre de compteurs concernés est suffisant.

A Yzeure, les abonnés étant propriétaires de leurs compteurs à la date de prise de compétence de Moulins Communauté, le parc de cette commune est vétuste. Le remplacement des compteurs des abonnés d'Yzeure est effectué progressivement depuis cette année.

3.2.3 L'entretien et la surveillance du réseau

En 2021, le service de l'eau potable a conduit diverses opérations d'entretien et de maintenance du réseau (purges, recherche et manœuvre de vannes...).

Les principales interventions réalisées sont les suivantes :

Sur le réseau :

- Réparation de 24 fuites
- 3 interventions pour remplacement ou suppression de vannes

Sur les branchements :

- Réparation de 22 fuites où les branchements ont été refaits en totalité en PEHD lorsqu'ils ne l'étaient pas déjà
- Remise en conformité de 142 branchements (refaits en totalité)
- Création de 32 branchements
- Modification de 2 branchements
- Suppression de 1 branchement
- Déplacement d'une bouche incendie

3.3 Les volumes distribués

3.3.1 Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé regroupe le volume facturé aux abonnés, le volume consommé non compté (poteaux incendie, bouches de lavage, dégrèvements) et le volume utilisé pour le service (lavage des réservoirs, purges de réseaux, etc.)

	Volumes 2020 (m ³)	Volumes 2021 (m ³)
Consommé facturé	1 883 129	1 992 314
Consommé sans comptage*	22 988	91 283
De service**	7 415	6 315
TOTAL	1 913 532	2 089 912

* Le volume consommé sans comptage estimé est de 91 283 m³, il comprend :

- usage de poteaux incendie pour contrôle estimé à 2 m³/ unité (données SDIS) soit 792 m³ pour 396 poteaux incendie publics sur le réseau de Moulins Communauté,
- bouche de lavage pour nettoyage caniveaux : estimé inférieur à 500 m³,
- dégrèvements pour un total de 89 991 m³.

**Le volume de service estimé est de 6 315 m³, il comprend :

- nettoyage de réservoirs : 3 815 m³ pour les réservoirs des Mounines, 2x 500 m³ pour les réservoirs de Bellecroix, 2x500 m³ pour les réservoirs de Maison Neuve et 500 m³ pour le réservoir de La Mercy soit 6 315 m³,

3.3.2 Volume vendu en gros

Moulins Communauté vend de l'eau à certains syndicats voisins pour leurs besoins propres. Les volumes vendus sont les suivants :

	Volumes 2020 (m ³)	Volumes 2021 (m ³)
SIVOM Rive Gauche Allier	21 216	18 703
SIVOM Sologne Bourbonnaise	38 040	36 888
TOTAL	59 256	55 591

3.4 Indicateurs de performance

3.4.1 Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0)

Branchement ne nécessitant pas de terrassements : ils sont réalisés dans un délai de 24h à partir de la signature de la demande d'abonnement.

Branchement neuf nécessitant des terrassements : un devis est adressé au demandeur sous un délai d'une semaine qui doit être approuvé par ce dernier en mentionnant la date à laquelle il souhaite la réalisation des travaux, en laissant un délai minimum de 2 semaines au Service des Eaux afin de permettre les démarches nécessaires pour une intervention sous domaine public (ENEDIS, GRDF, France Télécom, assainissement, éclairage public...)

Le **taux de respect du délai (P152.1)** est de **100%**.

3.4.2 Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2)

La législation impose au service public de l'eau potable le calcul d'un indice chiffré de 0 à 120 permettant d'avoir une vision de sa gestion patrimoniale.

Accusé de réception en préfecture 003-200071140-20220624-C-22-65-DE Date de télétransmission : 28/06/2022 Date de réception préfecture : 28/06/2022
--

Cet indice prend en compte les informations disponibles et les procédés mis en place par le service afin d'optimiser sa gestion (plans mis à jour, informations détaillées des tronçons et ouvrages annexes, recensement des interventions, plans de travaux pluriannuel...).

Pour l'année 2021, la valeur de cet indice est de **30/120**, la faible valeur de cet indice étant liée au manque de connaissance de la période de pose des réseaux, notamment à Yzeure (cf. annexe 5).

3.4.3 Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement est calculé avec la formule suivante :

$$\frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume vendu en gros}}{\text{Volume produit} + \text{Volume acheté en gros}} \times 100$$

Le rendement est de **74,4 %** en 2021. L'exactitude du calcul peut être légèrement affectée dans la mesure où la production d'eau et le volume exporté sont calculés du 1er Janvier au 31 Décembre du même exercice alors que la consommation facturée pour Moulins Communauté est en moyenne de début Juillet de l'exercice précédent à fin Novembre de l'exercice concerné (la relève des compteurs est assurée par le personnel communautaire).

En 2021, une casse réseau s'est produite rue Delorme à Moulins occasionnant une fuite d'un volume estimé à 57 000m³, incidence estimée à **2 %**

3.4.4 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Il est calculé avec la formule suivante :

$$\frac{\text{Volume produit} + \text{Volume acheté en gros} - \text{Volume vendu en gros} - \text{Volume facturé}}{365 \times \text{linéaire de réseau en km}}$$

Pour l'année 2021, le réseau de Moulins Communauté a un indice linéaire des volumes non comptés de **10,16 m³/j/km**.

3.4.5 Indice linéaire de perte en réseau (P106.3)

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.

Il est calculé avec la formule suivante :

$$\frac{\text{Volume produit} + \text{Volume acheté en gros} - \text{Volume vendu en gros} - \text{Volume consommé autorisé}}{365 \times \text{linéaire de réseau en km}}$$

L'indice linéaire de perte permet de qualifier l'état du réseau de distribution vis à vis des pertes.

D'après les données de l'Agence de l'Eau, un réseau urbain peut être caractérisé de la manière suivante :

- Indice linéaire de perte (m³/j/km) < 7 = Bon
- Indice linéaire de perte (m³/j/km) < 10 = Acceptable
- Indice linéaire de perte (m³/j/km) < 15 = Médiocre
- Indice linéaire de perte (m³/j/km) > 15 = Mauvais

Pour l'année 2021 le réseau de Moulins Communauté a un indice linéaire de perte de **8,97 m³/j/km**, il est considéré comme **acceptable**.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3.5 Les investissements réalisés

Taux moyen de renouvellement des réseaux (P107.2)

Cet indicateur mesurant la propension du service au renouvellement de son patrimoine de distribution doit être calculé sur les 5 dernières années. Moulins Communauté n'était titulaire de la compétence que depuis le 1^{er} janvier 2021, il ne peut être indiqué.

Principales réalisations 2021 :

Commune	Type de travaux
YZEURE	Géo détection du réseau de distribution
YZEURE	Remise en conformité des branchements avenue Emile Zola
YZEURE	Révision des groupes de pompage de la station de reprise de Robet

4 Les finances

4.1 Prix de l'eau (D102.0)

Tarifs 2021 de vente d'eau potable (délibération communautaire C.20.192 du 10/12/2020) :

	MOULINS	YZEURE
Part proportionnelle (m³ € HT)		
<ul style="list-style-type: none"> • Particuliers : <ul style="list-style-type: none"> -De 0 à 70 m3/an > 70 m3 • Industriels (> 6000 m3/an) • Administrations • Compteurs ville Yzeure 	0,70	1,3673 1,4315 1,4315 1,4315 1,3673
Part fixe (€ HT/an)		
<ul style="list-style-type: none"> • Compteur Ø 15 à 20 • Compteur Ø 30 • Compteur Ø 40 • Compteur Ø 50 à 80 • Compteur Ø 100 et au-delà 	36,01 44,68 50,44 113,22 170,30	0

Facture « type » de 120m³, avec un compteur de 15 mm :

Commune	2021			2022		
	Montant € H.T.	TVA 10 %	Montant € T.T.C.	Montant € H.T.	TVA 10 %	Montant € T.T.C.
Moulins	120,01	12,00	132,01	123,61	12,36	135,97
Yzeure	171,78	17,18	188,96	175,38	17,54	192,92

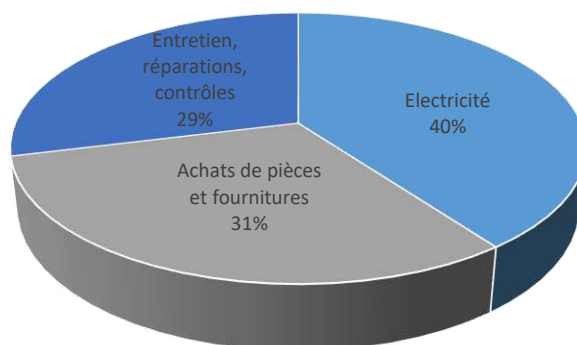
4.2 Exploitation du service

4.2.1 Dépenses

L'ensemble des dépenses réelles d'exploitation du service représente un montant de : **2 029 579 € H.T.** (voir le détail en annexe 3)

Parmi ces dépenses, celles liées au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures du service représentent :

valeurs exprimées en € H.T.	2020	2021
Electricité	105 358	99 917
Achats de pièces et fournitures	124 696	78 235
Entretien, réparations, contrôles	97 375	72 334
	327 429	250 486



Répartition des charges de fonctionnement et d'entretien des infrastructures

4.2.2 Recettes

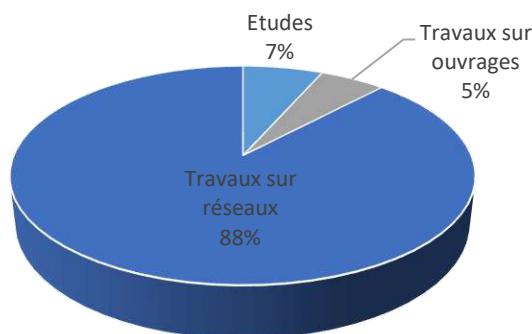
Les recettes d'exploitation du service sont celles liées à la vente d'eau (part fixe et part variable), aux travaux et prestations effectués.

Pour 2021, elles s'élèvent à **2 222 836 € H.T.**

4.3 Financement des investissements

4.3.1 Montant des travaux et subventions

En 2021, Moulins Communauté a consacré **234 354 € H.T.** aux travaux et études réalisés sur ses infrastructures se répartissant de la manière suivante (voir le détail en annexe 3) :



Répartition des types d'investissements pour travaux en 2021

Accusé de réception en préfecture
09/06/2022 07:11:40-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

La part versée par les subventions et diverses contributions à la section d'investissement s'est élevée à **0 €**.

4.3.2 Encours de la dette

L'état de la dette de Moulins Communauté au 31/12/2021 est détaillé en annexe 4.

4.3.3 Projets à l'étude

Dans un objectif de recherche de la meilleure qualité de service ainsi que de la sécurisation de l'alimentation en eau potable, Moulins Communauté envisage la mise en œuvre des projets suivants :

Projet	Montant prévisionnel (€ H.T.)
Remise à l'équilibre calco-carbonique de l'eau distribuée	535.000
Réalisation d'un schéma directeur et élaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux	150.000
Raccordement du réseau sur les canalisations du 2 ^e pont	1.000.000

4.4 Indicateurs financiers

Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année n-1 (P154.0) est **de 5,02%**.

Le montant des abandons de créances ou versement à un fond de solidarité (P109.0) a été de **0 €/m³**

La durée d'extinction de la dette théorique (P153.2) est de **4,2 ans**. Cette donnée n'est cependant pas représentative de la réalité car certains prêts effectués par le service des eaux d'Yzeure n'ont pas encore été repris.

2^E PARTIE : L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

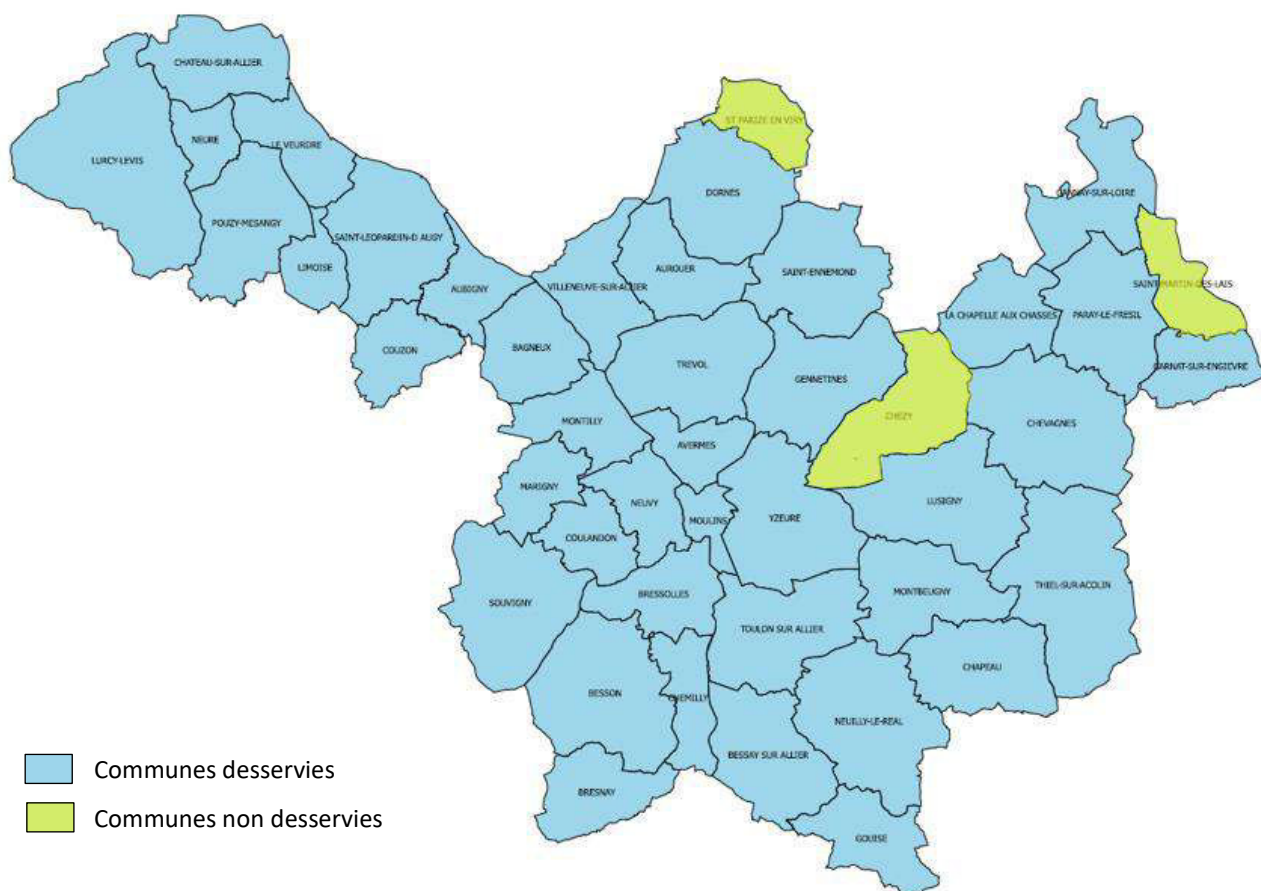
1 Présentation du service

1.1 Territoire desservi

Au 1^{er} janvier 2021, le territoire d'exercice de la compétence « Assainissement collectif » s'étend sur 41 communes sur 44 équipées d'un système d'assainissement collectif.

Les communes de CHEZY, SAINT-MARTIN-DES-LAIS et SAINT-PARIZE-EN-VIRY ne disposent pas de réseau de collecte des eaux usées et de station d'épuration.

Le territoire desservi par le service est le suivant :



Le service de l'assainissement collectif de Moulins Communauté assure l'exploitation :

- des réseaux de collecte et de leurs ouvrages annexes,
- des unités de traitement des eaux usées.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

1.2 Mode de gestion du service

Moulins Communauté a retenu une gestion en **régie** pour ses équipements tout en ayant recours à des entreprises prestataires de services ou de travaux en fonction des différents métiers à exercer. Ainsi pour l'année 2021 :

- la valorisation des boues en agriculture a été assurée par la société **SUEZ ORGANIQUE**,
- l'exploitation et la maintenance des stations d'épuration et postes de refoulement a été assurée par la société **SUEZ EAU FRANCE**,
- les travaux de génie civil sur réseaux et ouvrages annexes ont été assurés par la société **SADE CGTH**,
- les travaux de réhabilitation de collecteurs par des techniques sans tranchée ont été assurés par la société **VALENTIN**,
- le curage et inspection des réseaux a été assurée par la société **SARP OSIS**.

Le **Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau** a quant à lui assuré une mission de contrôle externe du fonctionnement de l'ensemble des stations d'épuration et de la qualité des rejets au milieu naturel.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le **service de l'assainissement collectif** de Moulins Communauté est intégré à la Direction de l'Eau et de l'Assainissement composée de 20 agents. Au sein de cette direction, le service de l'Assainissement est assuré par 9 équivalents temps plein.

Il avait la charge de **21 137 abonnés**.

1.3 Satisfaction des usagers

Moulins Communauté répertorie chaque année toutes les réclamations écrites reçues. En 2021, 3 réclamations écrites ont été reçues, le **taux de réclamations (P258.1)** a donc été de **0,14 réclamation(s)** pour 1.000 abonnés.

Le **taux de débordement (P251.1)** d'effluents dans les locaux d'usagers a été de **0,00** pour 1.000 abonnés (dossiers de demande d'indemnisation ouverts dans l'année).

2 Le réseau

Avant leur traitement par les stations d'épurations (eaux usées) ou leur rejet en milieu naturel (eaux pluviales), les effluents de chaque usager sont collectés et transitent par le réseau d'assainissement. Totalisant près de **654 km** de canalisations, celui-ci est composé de :

- **238 km** de réseau séparatif eaux usées,
- **246 km** de réseau séparatif eaux pluviales,
- **145 km** de réseau unitaire,
- **25 km** de canalisations de refoulement.

Il compte également des ouvrages annexes, tels que **89 postes de refoulement** qui assurent le transfert des effluents d'un bassin versant à un autre et **67 déversoirs d'orage** qui permettent de délester les réseaux unitaires à l'occasion d'événements pluvieux importants.

En 2021, le nombre estimé d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (D201.0) était de **50 187** (estimation basée sur le nombre de branchements et le taux d'occupation moyen des résidences) et **9 établissements industriels** bénéficiaient d'une autorisation de rejet d'effluents non domestiques au réseau (D202.0).

Le **taux de desserte (P201.1)** par les réseaux de collecte des eaux usées (nombre d'abonnés desservis / nombre potentiel d'abonnés de la zone d'assainissement collectif) est égal à **98,8%***.

* donnée approximative en l'absence de données précises de zonage des 16 communes ayant rejoint la compétence assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2018.

N.B. : données au 31/12/2021.

2.1 L'entretien et la surveillance du réseau

Chaque année, Moulins Communauté assure les opérations nécessaires au bon fonctionnement du réseau : réparations du génie civil, curages, inspections télévisuelles ou pédestres.

Ainsi en 2021 :

- **27 km** de canalisations ont été curés,
- **3 604 ml** ont fait l'objet d'une inspection télévisée,
- **157** interventions ont été réalisées sur le génie civil du réseau (réhabilitations, créations de regards, mises à la cote...) dont **51** réparations.

Le réseau d'assainissement communautaire, en certains points, nécessite de par sa configuration, des interventions fréquentes de curage. Ces points sont au nombre de **6**, soit un ratio de **1,49** pour 100km de réseau (P252.2).

Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2)

La législation impose au service public de l'assainissement collectif le calcul d'un indice chiffré de 0 à 120 permettant d'avoir une vision de sa gestion patrimoniale.

Cet indice prend en compte les informations disponibles et les procédés mis en place par le service afin d'optimiser sa gestion (plans mis à jour, informations détaillées des tronçons et ouvrages annexes, recensement des interventions, plans de travaux pluriannuel...).

Pour l'année 2021, la valeur de cet indice est de **28,9/120** (cf. annexe 8).

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)

La législation impose au service public de l'assainissement collectif le calcul d'un indice chiffré de 0 à 120, destiné à estimer sa connaissance des rejets au milieu naturel. Différents critères sont pris en compte tels que l'identification sur plans des déversoirs d'orage, l'évaluation de la pollution collectée en amont des points de rejet, la réalisation d'enquêtes de terrain, de mesures des débits rejetés...

Pour Moulins Communauté en 2021, cet indice est de **83,7** (cf. annexe 9).

La mise en place du système d'auto surveillance du réseau d'assainissement de la zone urbaine en 2014, permet désormais de mieux connaître le fonctionnement du réseau et d'estimer l'impact des événements pluvieux sur son fonctionnement.

Année	2019		2020		2021	
Pluviométrie (mm)	552,1		543,5		751,0	
Volume total produit (m ³)	5 084 688		5 178 244		6 654 841	
Déversoir	Déversements	m ³ déversés	Déversements	m ³ déversés	Déversements	m ³ déversés
Pont de fer	25	9 626	17	18 271	23	21 614
Stade	5	7 754	7	19 296	12	28 631

2.2 Les investissements réalisés

Dans le cadre de la gestion patrimoniale de ces infrastructures, Moulins Communauté entreprend chaque année de gros travaux sur le réseau d'assainissement. L'année 2021 a notamment été consacrée à deux grosses opérations de chemisage à BESSAY-SUR-ALLIER et TOULON-SUR-ALLIER.

En 2021, **1 448 m** (réseaux EU et U) ont été réhabilités sur le territoire de Moulins Communauté.

Le **taux moyen de renouvellement (P253.2)** des réseaux de collecte des eaux usées est de :

	2021	2020	2019	2018	2017
Taux annuel	0,35%	0,66%	0,42%	0,59%	0,34%
Taux cumulé (n-4 à n)	0,46%	0,44%	0,37%	0,32%	0,28%

Principales réalisations 2021 :

Commune	Voie	Type de travaux	Linéaire créé/réhabilité (m)			Branchements EU créés /réhabilités
			EU	EP	U	
Réhabilitation						
BESSAY s/A	Rue Charles Louis Philippe	CHE	452			
MOULINS	Rue de Narvik	REH			35	14
MOULINS	Rue Achille Roche	G			110	
MOULINS	Rue du Vert Galant	G			12	
TOULON s/A	Route bleue/long SNCF	CHE	530			
TREVOL	Rue Gilbert Gueullet	REH		24		
YZEURE	La Pommeraie-Rue Pégoud	CHE	9			
YZEURE	Avenue Emile Zola	REH			300	58
			991	24	457	72
Extension						
BRESSOLLES	Route de Chantalouette		450			14
			450			14

CHE : Chemisage

MS : Mise en séparatif

REH : Réhabilitation

EU : Eaux usées

EP : Eaux pluviales

G : Galeries visitables unitaires



Travaux de chemisage

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3 Les ouvrages de traitement

Les effluents collectés dans la zone urbaine, soit MOULINS, YZEURE et AVERMES, mais aussi NEUVY et en partie BRESSOLLES et TOULON/ALLIER, sont traités à la station d'épuration des Isles à AVERMES.

Les effluents collectés dans les autres communes sont traités dans les installations propres à chacune d'elles. Il y a **42 stations d'épuration rurales**.

3.1 La station d'épuration de l'agglomération moulinoise

Les communes raccordées à la STEP des Isles sont les communes suivantes :

- Moulins
 - Yzeure
 - Avermes
 - Neuvy
 - Toulon sur Allier
 - Bressolles
- } En partie seulement

3.1.1 Description

La station a été mise en service en 1994 après avoir été rénovée. Elle est de type boues activées à faible charge, et possède une capacité nominale de 50.000 équivalents/habitants.

Le relevage des eaux usées est assuré par 3 vis d'Archimède fonctionnant sur variateur. Les eaux transitent ensuite par un dégrilleur et un bassin de dégraissage dessablage de **198 m³** avant de subir un traitement biologique dans un bassin d'anoxie de **2.500 m³** et un bassin d'aération de **9.500 m³** équipé de 7 turbines. Dans le même temps, les effluents subissent une déphosphatation physico-chimique. Enfin, 2 clarificateurs de **22 m** et **45 m** de diamètre terminent le traitement en permettant la séparation eau traitée/boues.

Les boues décantées sont épaissies dans un silo épaisseur de **350 m³** avant d'être chaulées puis déshydratées sur un filtre-pressé avant évacuation vers des plateformes de stockage puis épandage agricole.

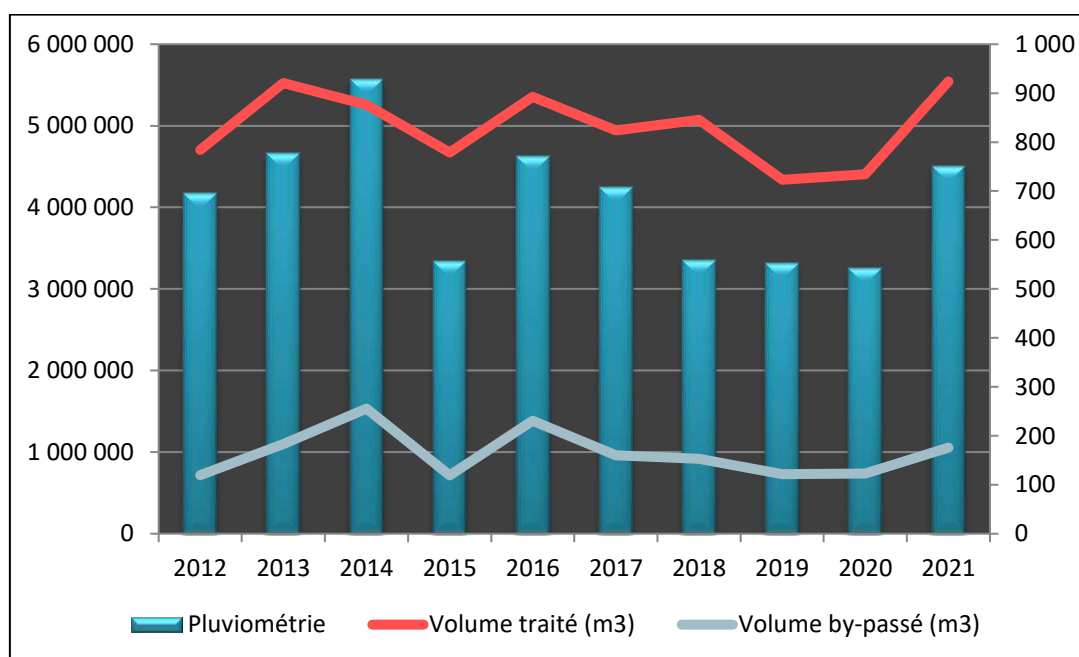


Accuse de réception en préfecture
003-2020071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3.1.2 Données de fonctionnement

Charges moyennes reçues en entrée :

	Débit (m ³ /j)	DBO5 (kg/j)	DCO (kg/j)	MES (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Capacité nominale	18 000	3 000	9 000	4 250	660	220
Effluent	13 615	2 355	7 072	5 088	800	159
% nominal	76	79	79	120	107	80

En 2021, la station d'épuration des Isles a traité **5.543.322 m³** d'eau usée.**Qualité des rejets et conformité des performances (P254.3) :**

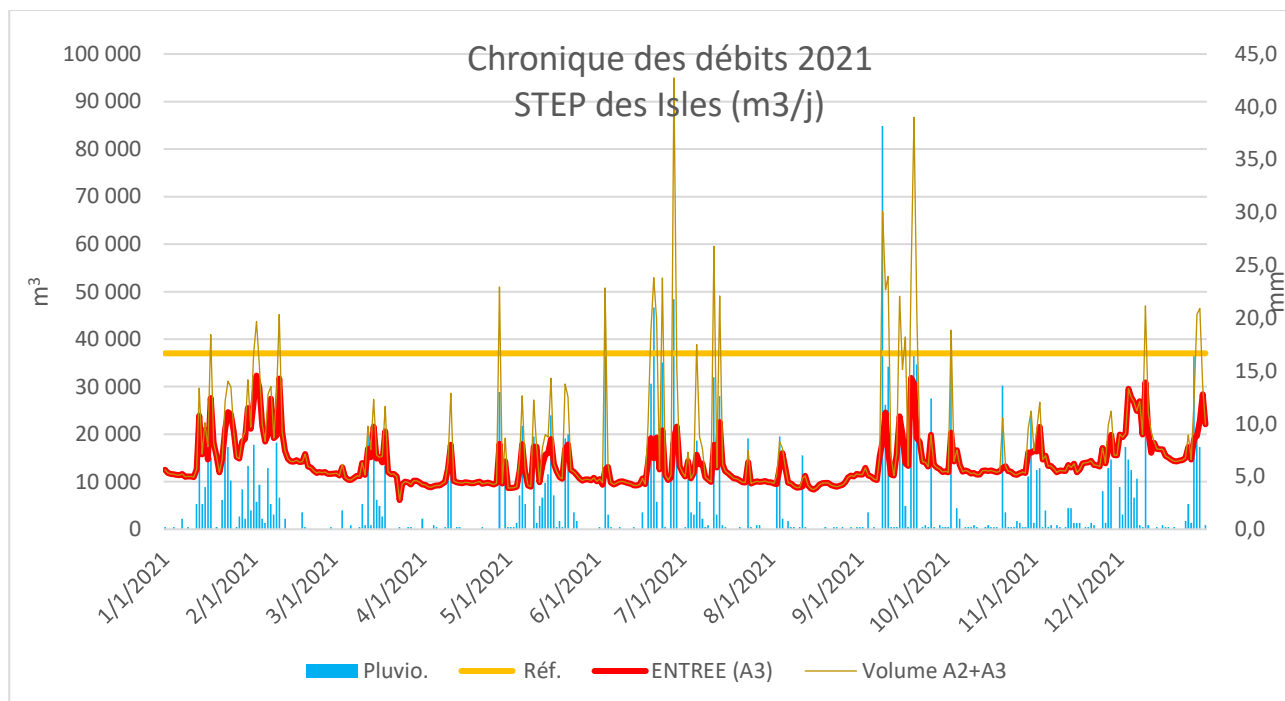
La conformité d'une station d'épuration est jugée en tenant compte à la fois de la qualité de ses rejets propres (point A4), mais également de celle des effluents by-passés (point A2) lorsque ce déversement se produit alors que la station d'épuration n'a pas atteint son débit de référence (hors « situation inhabituelle », cf. Arr. 21/07/15 - art. 2).

Par arrêté préfectoral du 26 avril 2018, le débit de référence de la station d'épuration des Isles a été modifié. Il n'est plus égal à 24 000 m³/j mais au percentile 95 des débits entrants, soit **37 022 m³/j pour l'année 2021**.

Les capacités hydrauliques de la station d'épuration des Isles n'étant que de 28 000 m³/j, tous les rejets par le by-pass alors que le débit entrant excède cette capacité de traitement mais reste en dessous du débit de référence sont susceptibles d'entraîner une non-conformité depuis le 26 avril 2018. C'est pourquoi des études de mise en conformité du système d'assainissement de l'agglomération de Moulins sont en cours.

➤ Conformité hydraulique

En 2021, il y a eu **93 (+12)** déversements par le by-pass dont **67 (-1)** non conformités (déversements alors que le débit entrant était inférieur au débit de référence).

➤ Conformité du traitement

	Unité	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt
Norme de rejet	mg/l	20	90	20	15	1
Effluent traité		5,8	43,0	6,7	7,1	0,8
Norme de rendement	%	80	75	90	70	80
Rendement STEP *		94	86	96	79	86
Nombre de bilans		52	105	105	52	52
Dépassements tolérés		5	9	9	0	0
En dépassement (A4+A2) ** normes locales		2	6	11	0	0
En dépassement (A4+A2) ** normes nationales		1	3	9	0	0
Dont réhibitoires		1***	1***	5***	-	-
Conformité		OUI	OUI	NON	OUI	OUI

* moyenne des rendements hebdomadaires

** si A3+A2 > Q ref - évaluation de la conformité jusqu'au Q réf

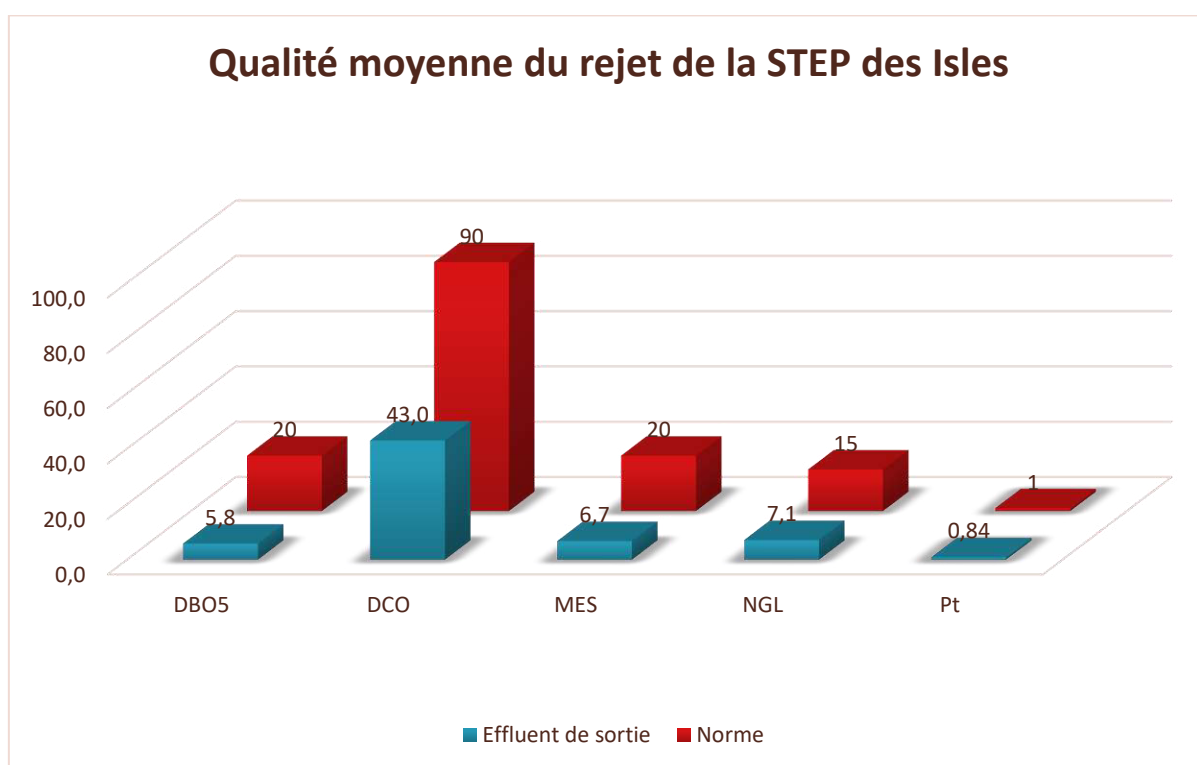
Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

En 2021, la quasi-totalité des dépassements observés l'ont été lors d'épisodes pluvieux où la station a déversé par son by-pass (A2).

Elle est conforme sur 4 des 5 paramètres observés. Les non-conformités concernent :

- le paramètre MES pour lequel 4 bilans rédhibitoires ont été constatés, les 6 mai (9,8mm), 4 juin (20mm), 11 juin (0mm)*, 19 juin (6,4mm), 10 septembre (11,8mm), 12 septembre (0,2 mm et 15,4 mm la veille)

*** Le bilan du 11 juin (concentrations rédhibitoires en DBO5, DCO et MES) a été classé comme non représentatif (mélange probable d'échantillons) et n'entre donc pas en compte dans le jugement de la conformité.



3.1.3 Valorisation agricole des boues (D203.0, P206.3)

La station d'épuration des Isles a produit 3 455 tonnes de boues d'une siccité moyenne de 38,0 %. La quantité de chaux apportée a été de 518 T.

	Boues produites	Boues stockées	Boues épandues	Surface épandue	Cao	Siccité	Boues produites
	t	t	t	Ha	% MS	% MS	t MS
Stock 1er janvier 2021		471,35					
Janvier	264,50	735,85	0,0	0,0	27,5%	31,1%	82,26
Février	308,84	685,69	359,0	39,3	29,8%	41,1%	126,93
Mars	355,4	408,49	632,6	68,8	28,8%	36,1%	128,28
Avril	321,8	730,27	0,0	0,0	27,4%	31,6%	101,68
Mai	333,48	925,53	138,2	13,6	23,9%	39,8%	132,73
Juin	265,8	1 191,33	0,0	0,0	25,5%	34,2%	90,90
Juillet	284,4	1 136,69	339,0	36,4	26,2%	45,6%	129,67
Août	220,5	135,51	1 221,7	137,7	26,4%	45,0%	99,23
Septembre	300,4	0,00	436,0	49,9	27,3%	37,4%	112,36
Octobre	172,8	172,76	0,0	0,0	26,5%	38,6%	66,69
Novembre	261,4	413,68	20,5	3,2	25,0%	40,8%	106,65
Décembre	366,0	779,72	0,0	0,0	23,5%	34,7%	127,02
TOTAL	3 455,3		3 146,9	348,83	26%	38,0%	1 304,4

En 2021, 3.147 tonnes de boues ont été épandues sur 349 hectares répartis sur 6 communes et 13 exploitations agricoles.

Les boues font régulièrement l'objet d'un suivi de qualité dans le cadre des textes en vigueur, ainsi sont analysés :

➤ **Les paramètres agronomiques.**

10 analyses ont été pratiquées au cours de l'année, démontrant que ces boues présentent un intérêt agronomique en éléments fertilisants (azote, phosphore et chaux)

➤ **Les éléments traces métalliques (métaux lourds)**

9 analyses ont été réalisées en 2021, toutes se sont avérées conformes car très nettement inférieures aux valeurs limites.

➤ **Les composés traces organiques (pesticides, hydrocarbures)**

4 analyses avant épandage ont été réalisées en 2021, toutes se sont avérées conformes car largement inférieures aux valeurs limites.

Pandémie de COVID-19

En raison de la pandémie, l'arrêté du 30/04/2020 modifié par l'arrêté du 20/04/2021 demande un renforcement de la surveillance des process de traitement pour les stations d'épuration possédant un traitement d'hygiénisation via :

- Un doublement de la fréquence des analyses microbiologiques prévues à l'article 16 de l'arrêté du 8 janvier 1998 et notamment celle de la surveillance des coliformes thermotolérants (z/600)

Reçu de la Préfecture en Préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Dans ce cadre, les analyses suivantes ont été réalisées :

- Coliformes thermo-tolérants : **40 analyses**

Toutes les analyses ont respecté le seuil de conformité.

3.2 Les stations d'épurations rurales



La station d'épuration de Lurcy-Lévis

3.2.1 Description

Les communes de :

- | | | |
|----------------------|---------------------------|--------------------------|
| ▪ Aubigny | ▪ Dornes | ▪ Neuilly-le-Réal |
| ▪ Aurouër | ▪ Gannay-sur-Loire | ▪ Neure |
| ▪ Bagneux | ▪ Garnat-sur-Engièvre | ▪ Paray-le-Frésil |
| ▪ Bessay-sur-Allier | ▪ Gennetines | ▪ Pouzy-Mésangy |
| ▪ Besson | ▪ Gouise | ▪ Saint-Ennemond |
| ▪ Bresnay | ▪ La Chapelle-aux-Chasses | ▪ Saint-Léopardin-d'Augy |
| ▪ Bressolles | ▪ Le Veudre | ▪ Souvigny |
| ▪ Chapeau | ▪ Limoise | ▪ Thiel-sur-Acolin |
| ▪ Château-sur-Allier | ▪ Lurcy-Lévis | ▪ Toulon/Allier |
| ▪ Chemilly | ▪ Lusigny | ▪ Trévol |
| ▪ Chevagnes | ▪ Marigny | ▪ Villeneuve/Allier |
| ▪ Coulandon | ▪ Montbeugny | |
| ▪ Couzon | ▪ Montilly | |

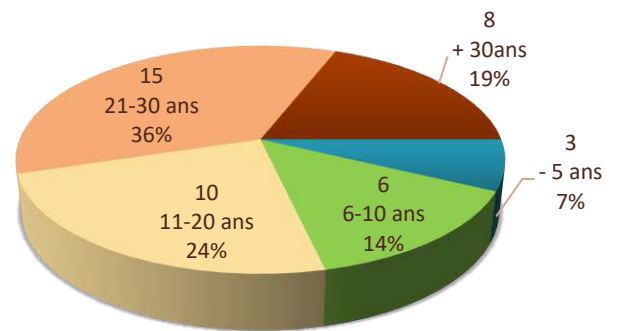
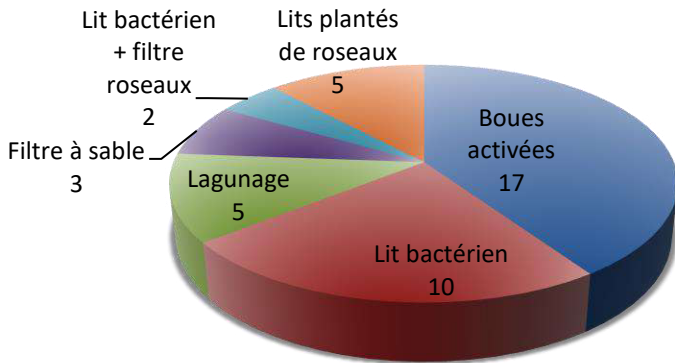
sont raccordées à des stations d'épurations rurales gérées en régie.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Remarque :

- Les communes de Chézy, de Saint-Martin-des-Lais et de Saint-Parize-en-Viry ne disposent pas de système d'assainissement collectif.
- La commune de Neuvy ne possède pas de STEP. Les eaux usées collectées sont refoulées sur le réseau de la ville de Moulins pour être traitées à la station d'épuration des Isles à Avermes.

Les 42 stations d'épuration rurales de la Communauté d'agglomération de Moulins présentent divers types de procédé de traitement :



Age moyen du parc = 22 ans

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

3.2.2 Données de fonctionnement

Commune	Nom	Type de traitement	Année de mise en service ou réhabilitat°	Capacité			Charge entrante		Volume traité (m ³)	Boues évacuées en T MS
				EH	m ³ /j	kg DBO5	m ³ /j	kg DBO5/j		
Bessay		Boues activées	2010	3 150	344	189	242,9	150,5	75 042	25,4
Lusigny	L'étang d'été	Boues activées	1997	1 825	507	110	354,0	21,3	129 213	23,0
Lurcy-Lévis		Boues activées	1995	1 800	270	108	238,4	50,9	87 024	4,0
Souvigny		Boues activées	2011	1 720	740	103	373,0	25,3	136 153	9,5
Toulon	Bourg	Boues activées	1999	1 400	210	84	159,6	31,0	58 257	13,0
Neuilly-le-Réal		Boues activées	1991	1 125	187	67,5	158,5	39,2	57 844	15,2
Trévol	Bourg	Boues activées	2016	1 100	185	66	219,1	17,9	79 954	0,0
Dornes		Boues activées	1971	1 000	182	60	81,2	30,2	29 648	0,6
Villeneuve	Bourg	Rhizopur ©	2015	850	202	51	140,9	19,1	51 415	0,0
Chevagnes		Boues activées	2011	800	120	48	86,8	14,4	31 666	10,5
Montbeuany		Rhizopur ©	2008	700	125	42	78,6	11,3	28 691	0,0
Thiel s/Ac.		Filtre planté de roseaux	2016	650	116	39	134,7	11,2	49 165	0,0
Bressolles	Bourg	Boues activées	1999	600	110	36	80,3	25,6	29 321	9,1
Garnat s/E		Boues activées	2002	600	90	36	41,1	27,6	14 998	3,45
Gannay s/L		Filtre planté de roseaux	2012	450	67,5	27	36,8	3,0	13 445	0,0
Gennetines		Boues activées	1990	450	75	27	75,3	10,5	27 493	3,6
Chemilly		Boues activées	2001	400	60	24	46,6	-	17 021	1,53
St Ennemond		Boues activées	1982	370	75	22,5	52,1	-	13 795	3,3
Le Veudre		Boues activées	1970	360	54	21,6	100,3	-	36 592	2,4
Aurouer		Filtre planté de roseaux	2011	350	69,8	21	37,5	4,4	13 673	0,0
Coulandon	Bourg	Boues activées	1992	315	53	19	39,0	-	14 223	2,1
Besson		Lit bactérien	1996	225	37	13,5	38,9	-	14 202	0,47
Paray-le-Frésil		Filtre à sable	2009	220	33	13,2	8,3	1,0	3 033	0,20
Bresnay		Lit bactérien	1999	200	30	12	24,2	3,6	8 843	0,38
Coulandon	Poterie	Lagune	1995	200	30	12	NC	0,0	NC	0,0
Bagneux		Lit bactérien	2002	190	28	11,4	25,1	-	9 147	0,44
Marigny		Lagune	2001	180	27	10,8	3,9	0,3	NC	0,0
Bressolles	Longvé	Lit bactérien	2004	180	27	10,8	24,4	-	8 905	0,44
Couzon		Filtre planté de roseaux	2011	180	27	10,8	2,0	4,4	713	0,0
Montilly		Lit bactérien	1998	180	27	10,8	9,7	4,2	3 549	0,61
St Léopardin		Boues activées	1982	162	36	9,7	21,9	3,9	NC	0,53
Château s/A		Lagune	1992	145	24	8,7	4,6	0,2	NC	0,0
La Chapelle		Filtre à sable	2009	100	15	6	15,7	-	5 735	0,24
Neure		Lit bactérien	1998	100	15	6	NC	-	NC	0,08
Gouise		Filtre planté de roseaux	2020	95	14	5,7	4,6	1,7	1 676	0,00
Coulandon	Certilly	Filtre à sable	2000	95	14	5,7	11,0	2,4	4 003	0,11
Chapeau		Lit bactérien	1988	90	15	5,4	NC	-	NC	0,34
Pouzy		Lit bactérien	1986	90	15	5,4	22,1	-	8 074	0,36
Limoise		Lit bactérien	1992	80	14	4,8	45,5	0,5	NC	0,25
Toulon	Michelet	Lagune	1989	70	11	4,1	5,5	1,7	NC	0,0
Aubigny		Lit bactérien	2001	60	9	3,6	7,6	-	2 779	0,2
Paray-le-Frésil	Les Voisins	Lagune	1984	30	4,5	1,8	NC	NC	NC	0,0

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3.2.3 Conformité des performances (P254.3)

Commune	Nom	Date réception/ autor STEP	Bilans	Dépasst	Rédh.	Conf. annuelle		Observations	Modalités d'autosurveillance (Arr. 21/07/2015)	
						Locale	Nationale			
Bessay		26/09/2008	12	0	0	OUI	OUI		12 bilans par an	
Lusigny	L'étang d'été	28/06/2007	2	1	0	NON	OUI	Panne déphosphatation septembre 2021	2 bilans par an (conformité en moy annuelle)	
Lurcy-Lévis		16/05/1995	2	1	0	NON	OUI	Dépassement en NGL le 03/05 - station en redémarrage		
Souvigny		22/07/2008	2	0	0	OUI	OUI			
Toulon	Bourg	26/03/1998	2	0	0	OUI	OUI			
Neuilly-le-Réal		11/08/2006	2	0	0	OUI	OUI			
Trévol	Bourg	14/06/2012	2	0	0	OUI	OUI		1 bilan par an	
Dornes		05/03/2018	1	1	1	NON	NON	Départ de boue		
Villeneuve	Bourg	14/02/2012	1	0	0	OUI	OUI			
Chevauges		14/02/2008	1	0	0	OUI	OUI			
Montbeugny		28/06/2005	1	1	0	OUI	OUI			
Thiel s/Ac.		18/12/2014	1	0	0	OUI	OUI			
Bressolles	Bourg	12/08/1998	1	0	0	OUI	OUI			
Garnat s/E		28/05/1999	1	0	0	OUI	OUI		1 bilan tous les 2 ans (nouvelles) 1 mesure tous les ans (anciennes)	
Gannay s/L		14/03/2012	1	0	0	OUI	OUI			
Gennetines		27/12/2005	1	0	0	OUI	OUI			
Chemilly		04/12/2000	0	0	0	-	-			
St-Ennemond		03/03/2006	0	0	0	-	-	Volume traité du 01/04 au 31/12/2021		
Le Veudre		07/12/1999	0	0	0	-	-			
Auroouer		27/02/2008	1	0	0	OUI	OUI			
Coulandon	Bourg	11/08/2006	0	0	0	-	-			
Besson		11/08/2006	0	0	0	-	-			
Paray-le-Frésil		01/02/2008	1	0	0	OUI	OUI			
Bresnav		12/04/2002	1	0	0	OUI	OUI			
Coulandon	Poterie	11/08/2006	0	0	0	-	-			
Bagneux		NS	0	0	0	-	-			
Marigny		NS	1	0	0	-	OUI			
Bressolles	Longvé	NS	0	0	0	-	-			
Couzon		NS	1	0	0	-	OUI			
Montilly		NS	1	0	0	-	OUI			
St Léopardin		NS	1	0	0	-	OUI			
Château s/A		NS	1	1	0	NON	NON	Rendements MES <50%		
La Chapelle		NS	0	0	0	-	-			
Neure		NS	0	0	0	-	-			
Gouise		NS	1	0	0	-	OUI			
Coulandon	Cerilly	NS	1	0	0	-	OUI			
Chapeau		NS	0	0	0	-	-			
Pouzy		NS	0	0	0	-	-			
Limoise		NS	1	1	0	NON	NON	Rendements MES <50%		
Toulon	Michelet	NS	1	0	0	-	OUI			
Aubigny		NS	0	0	0	-	-			
Paray-le-Frésil	Les Voisins	NS	0	0	0	-	-			
			45	6	1					

Non conformités 2021 :

- LUSIGNY : non-conformité locale sur le paramètre phosphore due à une panne du système de déphosphatation.
- LURCY-LEVIS : non-conformité locale sur le paramètre Azote global due à une défloculation inexplicquée du bassin biologique et au redémarrage de la station.
- DORNES : station obsolète ne remplissant plus son rôle. Etude de réhabilitation en cours.

003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

- CHATEAU-SUR-ALLIER et LIMOISE : rendement en MES non conforme en raison des limites de fonctionnement de ces installations.

3.2.4 Destination des boues (D203.0, P206.3)

14 stations d'épuration rurales disposent d'un plan d'épandage autorisant la valorisation en agriculture. Ces stations d'épuration ont produit un total de **126 T** de matières sèches dont 30,2 seulement ont pu être valorisées en agriculture conformément à la circulaire ministérielle du 2 avril 2020 prise en raison de la pandémie de COVID-19, cette dernière interdisant tout épandage de boues non hygiénisées depuis le démarrage de l'épidémie.

Aussi, seules les boues pâteuses de Lusigny, ont pu être épandues, les autres ont été transportées jusqu'à la station d'épuration des Isles.

STATION	QUANTITE EVACUEE t	QUANTITE EPANDUE t	% EPANDAGE	SURFACE EPANDUE (Ha)	Nombre d'exploitations concernées	Quantité de matière sèche (t)	% MS*
Bessay s/A	664,6	0	0				
Lusigny	90,0	90,0	100	8,7	1	30,2	33,5
Lurcy-Lévis	290,7	0	0				
Souvigny	411,4	0	0				
Toulon s/A	356,3	0	0				
Neuilly-le-Réal	687,6	0	0				
Chevagnes	326,7	0	0				
Bressolles	342,7	0	0				
Garnat-sur-Engièvre	201,6	0	0				
Gennetines	189,7	0	0				
Chemilly	52,9	0	0				
Saint Ennemond	198,2	0	0				
Le Veudre	89,3	0	0				
Coulandon Bourg**	173,1	0	0				

TOTAL/MOYENNE	3 984,9	90	2,3%	8,7	1	30,2	
----------------------	----------------	-----------	-------------	------------	----------	-------------	--

* moyenne sur l'année

** plan d'épandage ne disposant plus d'agriculteur

Malgré leur interdiction d'épandage durant la majeure partie de l'année, les boues rurales ont continué à faire l'objet d'un suivi de qualité. Ainsi, l'ensemble de ces boues ont subi au cours de l'année :

- 4 analyses agronomiques, 2 analyses d'éléments traces métalliques, 1 analyse des composés traces organiques pour les stations soumises à une surveillance dite « de première année » : CHEMILLY, CHEVAGNES et TOULON s/A
- 2 analyses agronomiques et 2 analyses d'éléments traces métalliques pour les stations soumises à une surveillance dite « de routine » : autres stations.

003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Les résultats d'une analyse des éléments traces métalliques pour la **station d'épuration de Chevagnes** ont démontré une teneur en cuivre incompatible avec l'épandage agricole. Ces boues ne sont donc toujours pas conformes pour épandage.

Tous les résultats des analyses concernant les autres stations ont confirmé la conformité de leurs boues vis-à-vis de la législation réglementant l'épandage agricole.

Pandémie de COVID-19

Les boues de LUSIGNY étant hygiénisées, celles-ci ont subi un protocole de suivi des agents pathogènes qui s'est traduite par la réalisation de 15 analyses de recherche des Coliformes thermo-tolérants. Toutes ces analyses se sont révélées conformes.

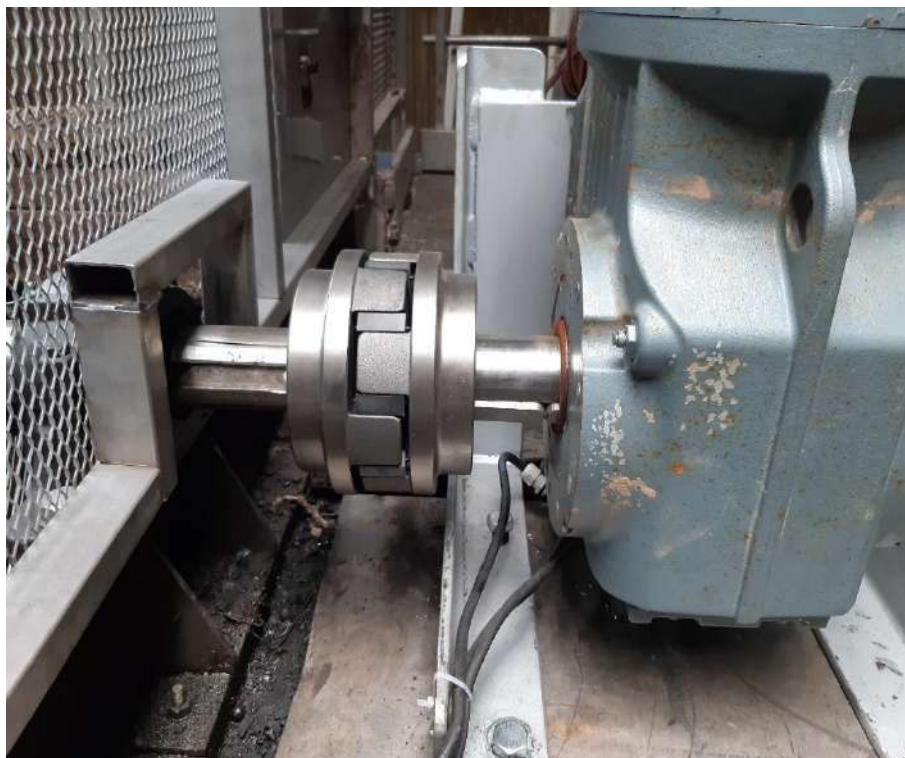
Le plan d'épandage de la station de COULANDON « Bourg » n'ayant plus d'agriculteur, les boues de celle-ci ne font plus l'objet de suivi analytique.

Les **autres stations d'épuration** ont produit un total de **5,3 T** de matières sèches dont la totalité a été dépotée en tête de la station des Isles à Avermes.

3.3 Les investissements réalisés

Comme pour son réseau d'assainissement, Moulins Communauté entreprend chaque année des travaux importants sur son parc de stations d'épuration et de postes de refoulement afin de faciliter leur exploitation tout en optimisant les rendements épuratoires.

Principales opérations réalisées :



Renouvellement de l'arbre du dégrilleur – STEP des Isles

Date de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022



Mise en place d'un dégrilleur sur le by-pass de la STEP des Isles



Amélioration de l'autosurveillance des ouvrages (ici PR Fongroix à Lury-Lévis)

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022



Programme annuel de renouvellement des pompes des postes de refoulement

Comme chaque année, de nombreux travaux de remplacement de matériel, optimisation, etc. ont été effectués au cours de l'année 2021 sur de les stations d'épuration et postes de refoulement. Ces travaux ont été financés par le biais du fond de gros entretien et de renouvellement pour un montant total de **149 951 € H.T.**

4 Les finances

4.1 Prix de l'assainissement (D204.0)

Tarifs 2021 du service public de l'assainissement collectif :

- montant de la redevance d'assainissement (délibération du 10 décembre 2020) :

Commune	Tarif € H.T. par m ³ d'eau consommée	Commune	Tarif € H.T. par m ³ d'eau consommée
Aubigny	1,41	Lurcy-Lévis	1,40
Aurouër	1,41	Lusigny	1,47
Avermes	1,41	Marigny	1,41
Bagneux	1,41	Montbeugny	1,41
Bessay-sur-Allier	1,41	Montilly	1,41
Besson	1,41	Moulins	1,41
Bresnay	1,41	Neuilly-le-Réal	1,41
Bressolles	1,41	Neure	0,84
Chapeau	1,41	Neuvy	1,41
La-Chapelle-aux-Chasses	1,03	Paray-le-Frésil	1,28
Château-sur-Allier	1,50	Pouzy-Mésangy	1,50
Chemilly	1,41	Saint-Ennemond	1,41
Chevagnes	1,38	Saint-Léopardin d'Augy	1,50
Coulandon	1,41	Souigny	1,41
Couzon	1,50	Thiel-sur-Acolin	1,07
Dornes	1,40	Toulon-sur-Allier	1,41
Gannay-sur-Loire	1,31	Trévol	1,41
Garnat-sur-Engièvre	1,37	Le Veudre	1,50
Gennetines	1,41	Villeneuve-sur-Allier	1,41
Gouise	1,41	Yzeure	1,41
Limoise	1,50		

- application d'un tarif dégressif pour les gros consommateurs (délibération communautaire du 11 juillet 2014) :

Tranche de consommation	Coefficient de dégressivité
0 – 6000 m ³	1
6001 – 12 000 m ³	0,8
12 001 – 24 000 m ³	0,6
24 001 – 50 000 m ³	0,5
50 001 – 75 000 m ³	0,4
Au-delà de 75 001 m ³	0,3

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

- montant de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (délibération communautaire du 29 juin 2012) :
 - o immeuble individuel : **550 € H.T.** par branchement
 - o immeuble collectif : **550 € H.T.** par branchement pour le premier logement + **220 € H.T.** par logement supplémentaire
 - o extension ou aménagement de locaux existants créant de nouveaux logements : **220 € H.T.** par logement créé.

4.2 Présentation de la part assainissement d'une facture d'eau type de 120 m³ pour un tarif applicable en 2021 et 2022

Présentation de la part assainissement d'une facture d'eau type de 120 m³ pour un tarif applicable en 2021 et 2022 :

Commune	2021			
	Tarif de la redevance € H.T.	Montant € H.T.	TVA 10 %	Montant T.T.C.
Aubigny	1,41	169,20	16,92	186,12
Arouër	1,41	169,20	16,92	186,12
Avermes	1,41	169,20	16,92	186,12
Bagneux	1,41	169,20	16,92	186,12
Bessay-sur-Allier	1,41	169,20	16,92	186,12
Besson	1,41	169,20	16,92	186,12
Bresnay	1,41	169,20	16,92	186,12
Bressolles	1,41	169,20	16,92	186,12
Chapeau	1,41	169,20	16,92	186,12
La Chapelle-aux-Chasses	1,03	123,60	12,36	135,96
Château-sur-Allier	1,50	180,00	18,00	198,00
Chemilly	1,41	169,20	16,92	186,12
Chevagnes	1,38	165,60	16,56	182,16
Coulandon	1,41	169,20	16,92	186,12
Couzon	1,50	180,00	18,00	198,00
Dornes	1,40	168,00	16,80	184,80
Gannay-sur-Loire	1,31	157,20	15,72	172,92
Garnat-sur-Engièvre	1,37	164,40	16,44	180,84
Gennetines	1,41	169,20	16,92	186,12
Gouise	1,41	169,20	16,92	186,12
Limoise	1,50	180,00	18,00	198,00
Lurcy-Lévis	1,40	168,00	16,80	184,80
Lusigny	1,47	176,40	17,64	194,04
Marigny	1,41	169,20	16,92	186,12
Montbeugny	1,41	169,20	16,92	186,12
Montilly	1,41	169,20	16,92	186,12
Moulins	1,41	169,20	16,92	186,12
Neuilly-le-Réal	1,41	169,20	16,92	186,12
Neure	0,84	100,80	10,08	110,88
Neuvy	1,41	169,20	16,92	186,12
Paray-le-Frésil	1,28	153,60	15,36	168,96
Pouzy-Mésangy	1,50	180,00	18,00	198,00
Saint-Ennemond	1,41	169,20	16,92	186,12

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Commune	2021			
	Tarif de la redevance € H.T.	Montant € H.T.	TVA 10 %	Montant T.T.C.
Saint-Léopardin d'Augy	1,50	180,00	18,00	198,00
Souvigny	1,41	169,20	16,92	186,12
Thiel-sur-Acolin	1,07	128,40	12,84	141,24
Toulon-sur-Allier	1,41	169,20	16,92	186,12
Trévol	1,41	169,20	16,92	186,12
Le Veurdre	1,50	180,00	18,00	198,00
Villeneuve-sur-Allier	1,41	169,20	16,92	186,12
Yzeure	1,41	169,20	16,92	186,12

Commune	2022			
	Tarif de la redevance € H.T.	Montant € H.T.	TVA 10 %	Montant T.T.C.
Aubigny	1,41	169,20	16,92	186,12
Aurouër	1,41	169,20	16,92	186,12
Avermes	1,41	169,20	16,92	186,12
Bagneux	1,41	169,20	16,92	186,12
Bessay-sur-Allier	1,41	169,20	16,92	186,12
Besson	1,41	169,20	16,92	186,12
Bresnay	1,41	169,20	16,92	186,12
Bressolles	1,41	169,20	16,92	186,12
Chapeau	1,41	169,20	16,92	186,12
La Chapelle-aux-Chasses	1,11	133,20	13,32	146,52
Château-sur-Allier	1,48	177,60	17,76	195,36
Chemilly	1,41	169,20	16,92	186,12
Chevagnes	1,39	166,80	16,68	183,48
Coulandon	1,41	169,20	16,92	186,12
Couzon	1,48	177,60	17,76	195,36
Dornes	1,41	169,20	16,92	186,12
Gannay-sur-Loire	1,33	159,60	15,96	175,56
Garnat-sur-Engièvre	1,38	165,60	16,56	182,16
Gennetines	1,41	169,20	16,92	186,12
Gouise	1,41	169,20	16,92	186,12
Limoise	1,48	177,60	17,76	195,36
Lurcy-Lévis	1,40	168,00	16,80	184,80
Lusigny	1,46	175,20	17,52	192,72
Marigny	1,41	169,20	16,92	186,12
Montbeugny	1,41	169,20	16,92	186,12
Montilly	1,41	169,20	16,92	186,12
Moulins	1,41	169,20	16,92	186,12
Neuilly-le-Réal	1,41	169,20	16,92	186,12
Neure	0,96	115,20	11,52	126,72
Neuvy	1,41	169,20	16,92	186,12
Paray-le-Frésil	1,31	157,20	15,72	172,92
Pouzy-Mésangy	1,48	177,60	17,76	195,36
Saint-Ennemond	1,41	169,20	16,92	186,12
Saint-Léopardin d'Augy	1,48	177,60	17,76	195,36

Accusé de réception en préfecture
003-20107176-20220624-C-295-96
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

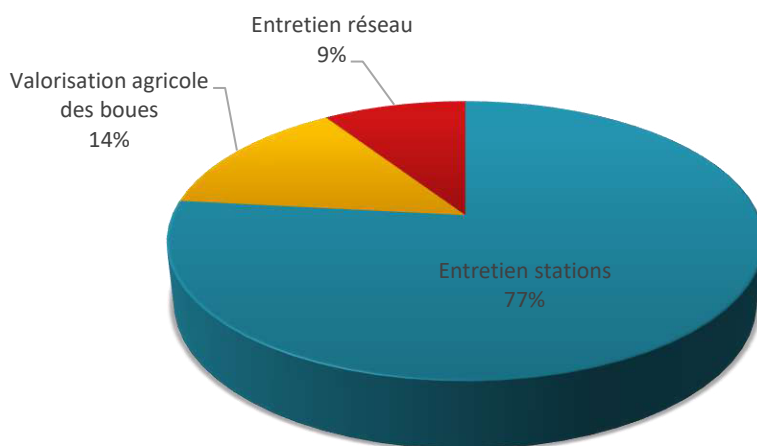
Commune	2022			
	Tarif de la redevance € H.T.	Montant € H.T.	TVA 10 %	Montant T.T.C.
Souigny	1,41	169,20	16,92	186,12
Thiel-sur-Acolin	1,14	136,80	13,68	150,48
Toulon-sur-Allier	1,41	169,20	16,92	186,12
Trévol	1,41	169,20	16,92	186,12
Le Veurdre	1,48	177,60	17,76	195,36
Villeneuve-sur-Allier	1,41	169,20	16,92	186,12
Yzeure	1,41	169,20	16,92	186,12

4.3 Exploitation du service

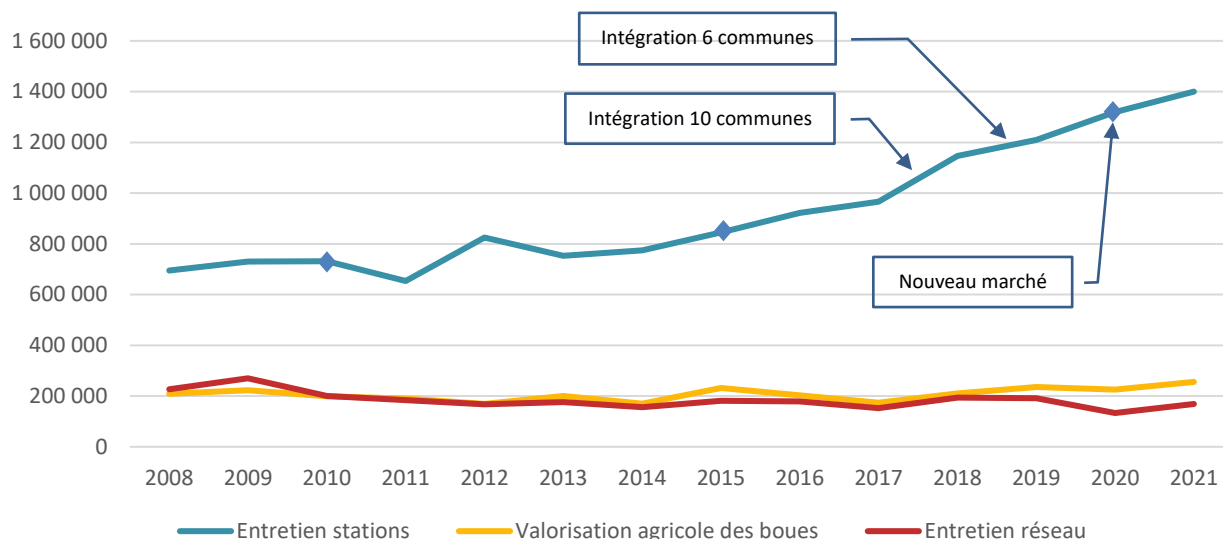
4.3.1 Dépenses

L'ensemble des dépenses réelles d'exploitation du service représente un montant de : **3 250 032 € H.T.** (voir le détail en annexe 6)

Parmi ces dépenses, celles liées à l'exploitation des infrastructures du service représentent 1 824 551 € HT.



Répartition des dépenses d'exploitation des infrastructures



Evolution des dépenses d'exploitation des infrastructures

4.3.2 Recettes

Principales recettes d'exploitation du service (voir détail en annexe 6) :

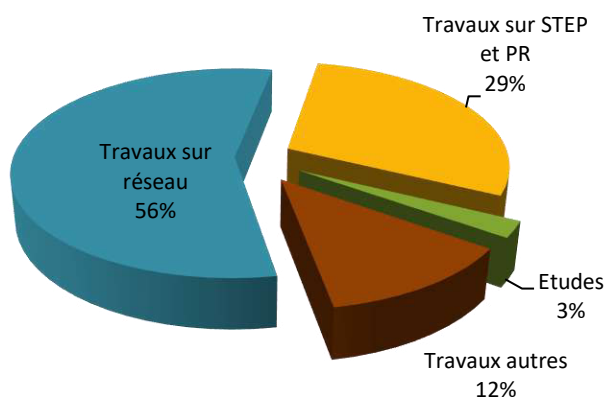
valeurs exprimées en € H.T.	2018	2019	2020	2021	Variation n-1
Redevance assainissement	3 599 848	3 766 115	3 808 954	3 640 044	-4,4%
Participation pour le financement de l'assainissement collectif	9 350	55 990	47 520	53 130	+11,8%

Le volume total d'eau potable assujéti à la redevance domestique pour l'année 2021 s'élève à **2 047 905 m³**.

4.4 Financement des investissements

4.4.1 Montant des travaux et subventions

En 2021, la Moulins Communauté a consacré **1 608 145 € H.T.** aux travaux et études réalisés sur ces infrastructures se répartissant de la manière suivante (voir le détail en annexe 6) :



Répartition des types d'investissements 2021

Aucune subvention n'a été encaissée en 2021.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

4.4.2 Montant des amortissements réalisés

A leur achèvement, les opérations d'investissement ainsi que les subventions d'investissement perçues font l'objet d'amortissements.

En 2021, leurs montants s'élèvent respectivement à **1 474 880 €** et **377 904 €**

4.4.3 Encours de la dette

L'état de la dette de Moulins Communauté au 31/12/2021 est détaillé en annexe 7.

4.4.4 Projets à l'étude

Moulins Communauté cherche continuellement à améliorer la qualité du service rendu aux usagers ainsi que ses performances en matière de protection de l'environnement. Aussi, les projets suivants sont actuellement à l'étude :

Projet	Montant prévisionnel (€ H.T.)
Dérivation des eaux pluviales de la rue de l'Oridelle à MOULINS	1.000.000
Remise en conformité du système d'assainissement de Moulins en temps de pluie	1.600.000
Restructuration du réseau rue Colombeau et allée du Chambon à MOULINS	250.000
Extension du réseau d'assainissement rue Joseph Gaume à LURCY-LEVIS	200.000

4.5 Indicateurs financiers

Le taux d'impayés sur la facturation de la redevance assainissement (P257.0) est **de 2,25%**.

Le montant des abandons de créances ou versement à un fond de solidarité (P207.0) a été de **0,00 €/m³**

La durée d'extinction de la dette théorique (P256.2) est de **9,34 ans**.

3^E PARTIE : L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 Présentation du service

Le Service public de l'assainissement non collectif a été créé par délibération communautaire du 16 décembre 2005. Ce service est exploité en régie. Toutefois, Moulins Communauté a délégué, par voie de convention, la prestation de contrôle des installations neuves au Conseil Général de l'Allier (Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau).

Cette prestation comporte :

- une visite technique permettant la vérification technique de la conception et de l'implantation du projet déposé par le pétitionnaire,
- une visite de contrôle de réalisation permettant de s'assurer de la mise en œuvre des ouvrages conformément à l'avis mentionné après la visite technique,
- l'assistance technique à l'organisation et à la gestion du service d'assainissement non collectif,
- la production des rapports techniques et rapports de contrôle correspondants.

2 Caractérisation technique du service

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif s'élève à **7 330**, le nombre d'habitants desservis par le service (ne disposant donc pas du raccordement au tout à l'égout) est de **14 271** (D301.1).

Au cours de l'année, ce sont **95** dossiers d'installations neuves qui ont été traités par les services communautaires (dossiers déposés).

Le service a également réalisé **187** visites de contrôles préalables à des cessions immobilières (art. L271-4 du code de la construction et de l'habitation et L1331-11-1 du code de la santé publique).

Taux de conformité des dispositifs (P301.3)

Le tableau suivant récapitule l'état du parc, classé selon les termes de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif :

Communes	Nb total installations	Installations contrôlées			Non contrôlées
		P1	P2	P3	
Aubigny	44	0	24	6	14
Aurouër	84	4	64	11	5
Avermes	285	3	177	81	24
Bagneux	58	4	33		
Bessay	103	6	74		

Accusé de réception en préfecture
003-2010071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Communes	Nb total installations	Installations contrôlées			Non contrôlées
		P1	P2	P3	
Besson	281	5	192	54	30
Bresnay	149	6	91	35	17
Bressolles	166	2	133	26	5
Chapeau	77	5	51	15	6
La Chapelle-aux-Chasses	67		57	5	6
Château-sur-Allier	85	1	1	22	61
Chemilly	224	5	165	37	17
Chevagnes	98		71	22	5
Chézy	111	4	64	37	6
Coulandon	155	11	103	29	12
Couzon	139		2	31	109
Dornes	165		9	2	164
Gannay-sur-Loire	127		104	5	18
Garnat-sur-Engièvre	192	0	140	24	28
Gennetines	186	3	115	45	24
Gouise	113	1	81	23	9
Limoise	82		2	10	70
Lurcy-Lévis	478		12	78	388
Lusigny	267	1	223	17	26
Marigny	63	1	37	17	8
Montbeugny	102	2	53	30	17
Montilly	199	5	114	58	22
Moulins	116	6	83	11	16
Neuilly-le-Réal	206	7	137	47	16
Neure	94		1	14	79
Neuvy	293	29	161	69	34
Paray-le-Frésil	153	1	117	12	23
Pouzy-Mésangy	219		6	36	177
Saint-Ennemond	176	3	120	42	11
Saint-Léopardin-d'Augy	149	1	2	25	122
Saint-Martin-des-Lais	73		52	8	13
Saint-Parize-en-Viry	53		2		51
Souvigny	303	10	205	59	29
Thiel-sur-Acolin	260		178	33	49
Toulon-sur-Allier	154	14	94	24	22
Trévol	423	4	234	158	27
Le Veudre	67		2	6	59
Villeneuve-sur-Allier	178	13	102	37	26
Yzeure	313	9	187	82	35
TOTAL	7 330	166	3 875	1 417	1 890
Taux de conformité = 25,96 %					

P1 : Dispositifs présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement

P2 : Installations incomplètes ou significativement sous dimensionnées ou présentant des dysfonctionnements majeurs

P3 : installations aux normes actuelles

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Le décret n°2007-675 du 02 mai 2007 impose le calcul d'un indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif. Cet indice permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées en assainissement non collectif en se basant sur plusieurs critères (délibérations approuvant les zonages, application d'un règlement du service, existence de contrôles, etc.). La valeur de cet indice est de **70** (cf annexe 11).

3 Les finances de l'assainissement non collectif

3.1 Tarification 2021

En 2021, la prestation de contrôle des installations neuves a été majeure partie effectuée en régie, certains dossiers ont été traités par le Bureau départemental de la Qualité de l'Eau.

En 2021, les tarifs de la prestation, étaient les suivants (frais de déplacement compris) :

- Visite de préconisation : 133,93 € HT
- Visite de contrôle : 121,33 € HT
- Visite supplémentaire : 65,68 € HT

Les coûts des autres prestations relatives aux installations existantes ont été définis par des délibérations du 16 décembre 2005 et du 25 mars 2011, ils s'élevaient à :

- contrôle de bon fonctionnement : 67,50 € HT
- frais de déplacement : 15,50 € HT
- fourniture du rapport de contrôle : 98,00 € HT

3.2 Recettes du service

Recettes d'exploitation du service : **39 368 €** (contrôle des installations neuves et rapports de visites diagnostiques).

3.3 Financement des investissements

En 2021, Moulins Communauté n'a pas consacré de crédits à l'investissement.

Liste des annexes

- Annexe 1 : Rapport 2021 de la surveillance de la qualité des eaux à proximité des captages de la Madeleine (BDQE)
- Annexe 2 : Rapport 2021 de l'ARS
- Annexe 3 : Compte administratif 2021 de l'eau potable
- Annexe 4 : Etat de la dette Eau potable au 31/12/2021
- Annexe 5 : Calcul de l'indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau d'eau potable
- Annexe 6 : Compte administratif 2021 de l'assainissement
- Annexe 7 : Etat de la dette Assainissement au 31/12/2021
- Annexe 8 : Calcul de l'indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées
- Annexe 9 : Calcul de l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel
- Annexe 10 : Compte administratif 2021 du SPANC
- Annexe 11 : Calcul de l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif
- Annexe 12 : Note établie par l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention

ANNEXE 1

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

MOULINS COMMUNAUTE

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX A PROXIMITE DES CAPTAGES D'EAU POTABLE DE LA MADELEINE

EAUX SOUTERRAINES - EAUX SUPERFICIELLES

QUALITE DES EAUX DE LA STATION LA MADELEINE

EAU BRUTE - EAU TRAITEE

SYNTHÈSE 2021

COMMANDITAIRE

Nom : MOULINS COMMUNAUTE
Adresse : Services Eau et Assainissement
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
CS 61625
03016 MOULINS Cedex
Téléphone : 04 70 48 54 60 Courriel :
Correspondant : Nicolas GUILLON, David DEVEZEAUD
Téléphone : 04 70 48 54 60 Courriel : n.guillon@agglo-moulins.fr
04 70 48 54 68 d.devezeaud@agglo-moulins.fr
Numéro d'affaire : DVS_RDDE-21007

INTERVENTION

Commune : Moulins
Site de prélèvement : La Madeleine
Année : 2021
Préleveur(s) : Yannick JEHANNO , Jean-Christophe SOURNET
Type de prélèvements : Prélèvement d'eaux souterraines Prélèvement d'eaux superficielles
Prélèvement d'eau potable
Conditions des prélèvements : Prélèvement ponctuel

VALIDATION

Rédigé par : Validé le 14/03/2022
Jean-Christophe SOURNET Par le responsable technique
Laurent DESMYTTER



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	4
1. LOCALISATION DES POINTS DE PRELEVEMENTS.....	5
2. NIVEAUX ET SENS D'ECOULEMENT DES EAUX SOUTERRAINES	6
3. QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES	9
3.1. PIEZOMETRES N° 5, N° 6	10
3.1.1. NITRATES 2021	10
3.1.2. NITRATES 2017 - 2021.....	10
3.2. PIEZOMETRES N° 3, N° 4	11
3.2.1. NITRATES 2021	11
3.2.2. NITRATES 2017 – 2021	11
3.3. PIEZOMETRES N° 1, N° 2	12
3.3.1. NITRATES 2021	12
3.3.2. NITRATES 2017 - 2021.....	13
3.4. PUIS LA GARENNE.....	14
3.4.1. NITRATES 2021	14
3.4.2. NITRATES 2017 - 2021.....	14
4. QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES.....	15
4.1. RIVIERE ALLIER	15
4.1.1. NITRATES	15
4.1.2. MATIERES AZOTEES	16
4.1.3. MATIERES ORGANIQUES	17
4.2. RUISSEAU DES VEINES.....	18
4.2.1. NITRATES	18
4.2.2. MATIERES AZOTEES	19
4.2.3. MATIERES ORGANIQUES	20
5. QUALITE DE L'EAU POTABLE.....	21
5.1. NITRATES.....	22
5.2. COT	23
5.3. MANGANESE.....	24
5.4. CHLORITES	25
5.5. MINERALISATION : CONDUCTIVITE, TAC, TH	26
5.6. PH, PH D'EQUILIBRE.....	28
5.7. SIMULATION TRAITEMENT DE MISE A L'EQUILIBRE.....	29
5.8. CHLORE, BIOXYDE DE CHLORE	30
6. CARTOGRAPHIE NITRATES 2021	31
CONCLUSION	32

INTRODUCTION

L'environnement agricole du champ captant d'eau potable la Madeleine est une source potentielle de dégradation de la qualité des eaux souterraines. Des teneurs mauvaises en nitrates, comprises entre 50 et 70 mg NO₃/l, étaient régulièrement analysées avant l'année 2010 sur certains piézomètres de surveillance de la nappe phréatique. En 2021, Moulins Communauté a confié au Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau la surveillance de la qualité des eaux à proximité des captages d'eau potable.

La surveillance de la qualité des eaux souterraines est effectuée sur six piézomètres dans la plaine alluviale, à une fréquence trimestrielle. Un prélèvement annuel est aussi réalisé sur un puits au niveau du coteau. Les mesures des niveaux des eaux souterraines lors des campagnes de prélèvements vont permettre d'estimer les sens d'écoulement et de voir l'évolution des éventuelles pollutions au cours de l'avancement des eaux.

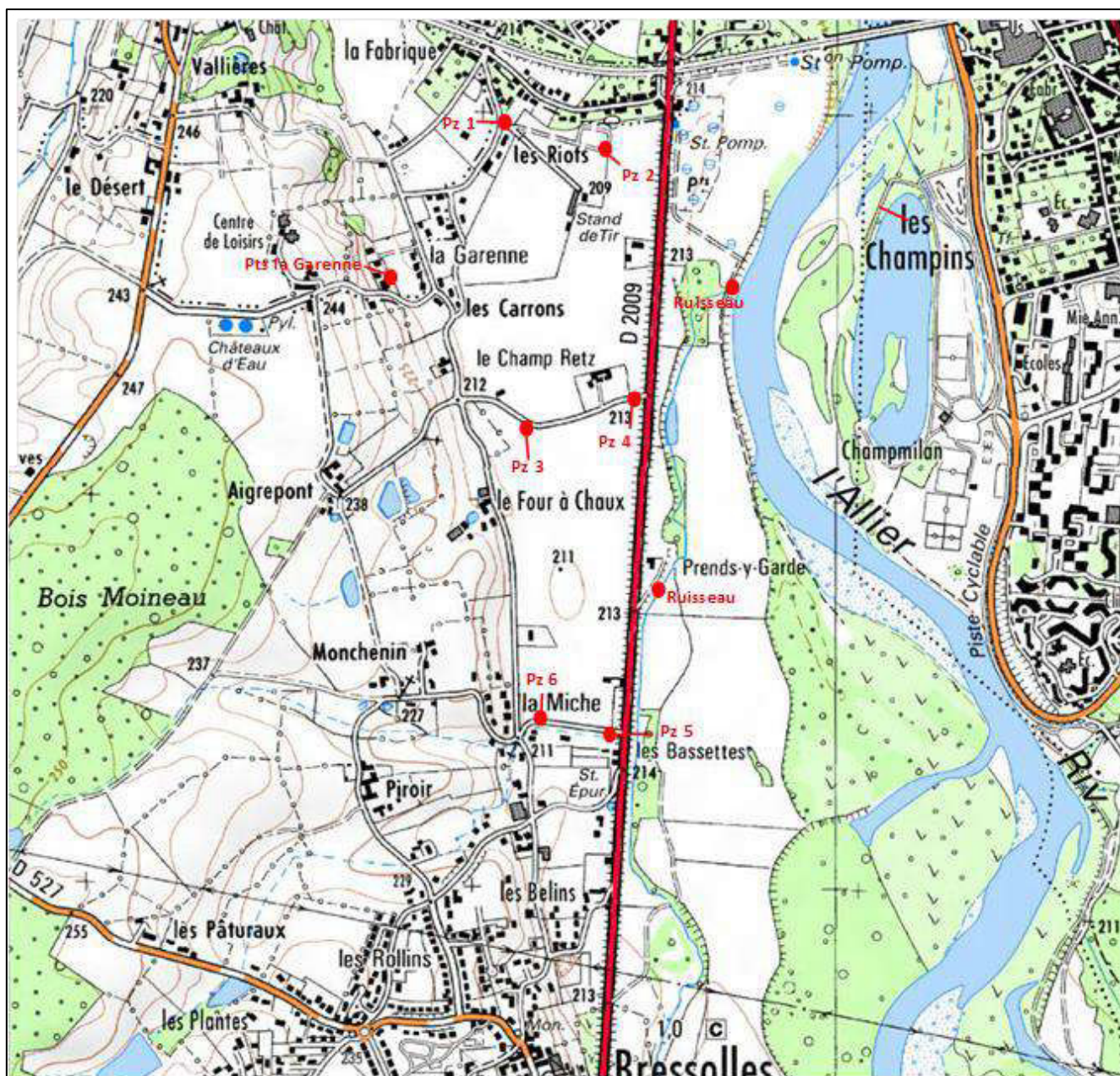
Les eaux superficielles à proximité des puits de captages, la rivière Allier et le ruisseau des Veines, peuvent véhiculer des pollutions et influencer par infiltration dans le sous-sol la qualité des eaux souterraines.

Des prélèvements sont prévus trimestriellement sur le ruisseau des Veines en amont du champ captant.

Au niveau de la rivière Allier, un point de surveillance de la qualité des cours d'eau du bassin Loire-Bretagne est présent à Châtel-de-Neuvre.

Les analyses sur l'eau mise en distribution à partir de la station la Madeleine ont pour but de vérifier l'impact des pollutions éventuellement détectées sur les eaux souterraines et superficielles à proximité des captages d'eau potable. De plus, les mesures in situ et la minéralisation vont permettre de quantifier un traitement de neutralisation pour traiter l'agressivité.

1. LOCALISATION DES POINTS DE PRELEVEMENTS



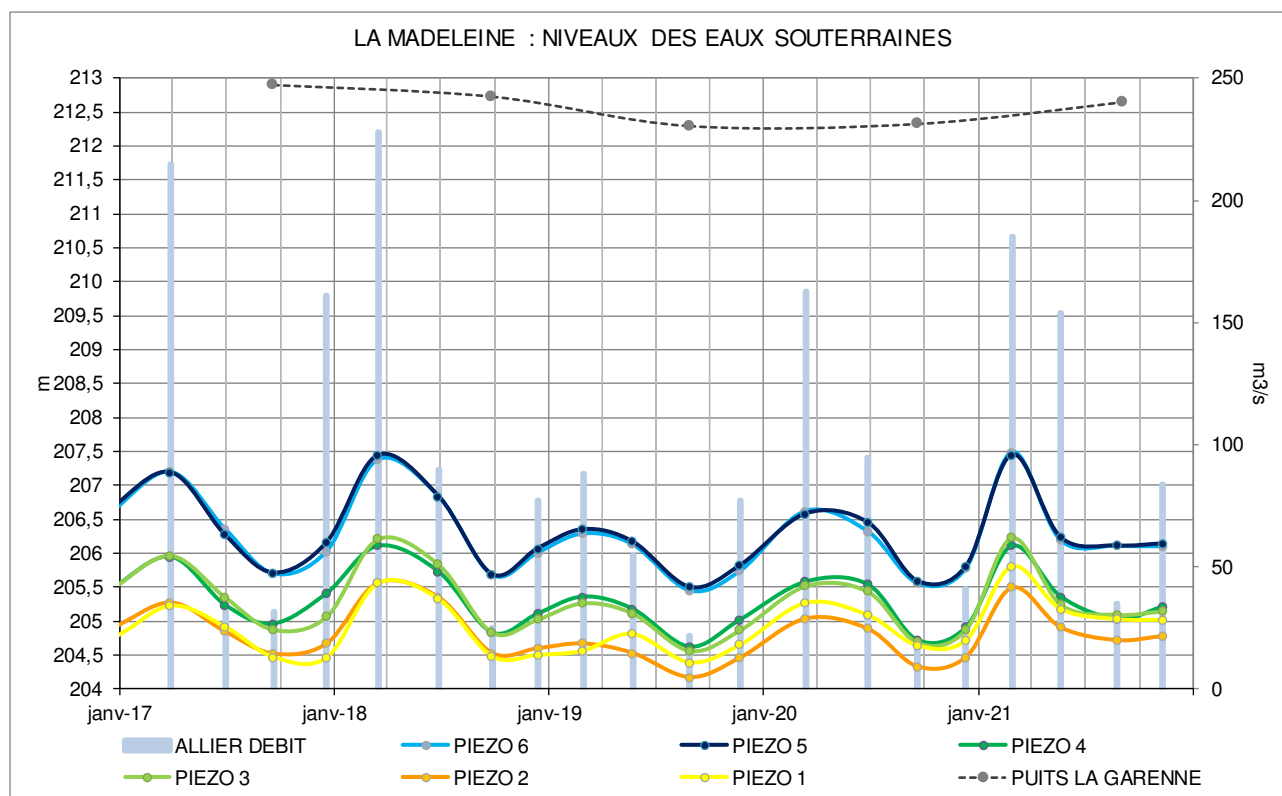
Point de prélèvement	CODE BSS	Coordonnée X Lambert 93 (m)	Coordonnée Y Lambert 93 (m)	Altitude terrain naturel (m)	Ouvrage hors sol (m)
Station pompage Eau brute					
Station pompage Eau traitée					
Piézomètre n° 1		724163	6605895	209,31	0
Piézomètre n° 2		724431	6605820	209,75	0
Piézomètre n° 3	BBS001NXJC	724235	6605106	209,25	0
Piézomètre n° 4	BSS001NXHZ	724497	6605177	210,46	0
Piézomètre n° 5	BSS001NXJA	724449	6604335	211,44	0
Piézomètre n° 6	BSS001NXJB	724253	6604360	210,38	0
Puits la Garenne		723858	6605481		
Ruisseau des Veines		724755 ou 724532	6605463 ou 6604668		

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

2. NIVEAUX ET SENS D'ÉCOULEMENT DES EAUX SOUTERRAINES

Lieu LA MADELEINE

Niveaux des eaux souterraines			25/02/21	19/05/21	23/08/21	02/09/21	08/11/21
ALLIER	DEBIT	m3/s	185	154	35		84
PIEZOMETRE 1	NIVEAU NAPPE CALCULE	m	205,81	205,18	205,03		205,02
PIEZOMETRE 2	NIVEAU NAPPE CALCULE	m	205,50	204,91	204,72		204,78
PIEZOMETRE 3	NIVEAU NAPPE CALCULE	m	206,23	205,25	205,10		205,15
PIEZOMETRE 4	NIVEAU NAPPE CALCULE	m	206,11	205,36	205,03		205,21
PIEZOMETRE 5	NIVEAU NAPPE CALCULE	m	207,45	206,23	206,11		206,14
PIEZOMETRE 6	NIVEAU NAPPE CALCULE	m	207,49	206,19	206,11		206,10
PUITS LA GARENNE	NIVEAU NAPPE CALCULE	m				212,65	



On peut considérer trois séries de piézomètres positionnés perpendiculairement au lit majeur de la rivière Allier :

- les piézomètres n° 5 et n° 6 les plus en amont ;
- les piézomètres n° 3 et n° 4 au milieu de la zone de surveillance ;
- les piézomètres n° 1 et n° 2 en aval et à hauteur du champ captant d'eau potable.

Les niveaux qui diminuent de l'amont vers l'aval montre l'avancement de la nappe d'accompagnement de la rivière Allier.

La présence d'un puits au lieu-dit la Garenne indique la présence d'eau souterraine au niveau du coteau sur la partie aval de la zone de surveillance. D'après les niveaux plus élevés, ces eaux sont censées s'écouler dans la plaine entre les piézomètres n° 3 et n° 1

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Les niveaux proches entre les piézomètres n° 5, n° 6 et n° 3, n° 4 montrent l'absence d'arrivées d'eaux souterraines du côté du coteau sur la partie amont du périmètre de surveillance.

Les hauteurs d'eau de l'Allier (débits) influencent rapidement les niveaux des eaux souterraines ; la nappe phréatique et la rivière sont étroitement liées.

Les fluctuations des niveaux des eaux souterraines sur l'ensemble des piézomètres sont généralement similaires, ce qui indique des sens d'écoulement identiques ou proches.

Les mesures de niveaux permettent de déterminer des isopièzes du toit de la nappe, d'estimer les sens d'écoulement et de calculer les dénivelés des eaux souterraines représentant les vitesses des écoulements. (Cf. carte ci-après).

Sur la partie amont de la zone de surveillance, à hauteur des piézomètres n° 5, n° 6, le sens d'écoulement de la nappe suit le lit majeur de la rivière, orienté du sud vers le nord, en direction des piézomètres n° 3, n° 4. Les dénivelés des eaux souterraines varient de 1,2 mm/m (février, août) à 1,4 mm/m (mai, novembre), dénivelés quasiment identiques.

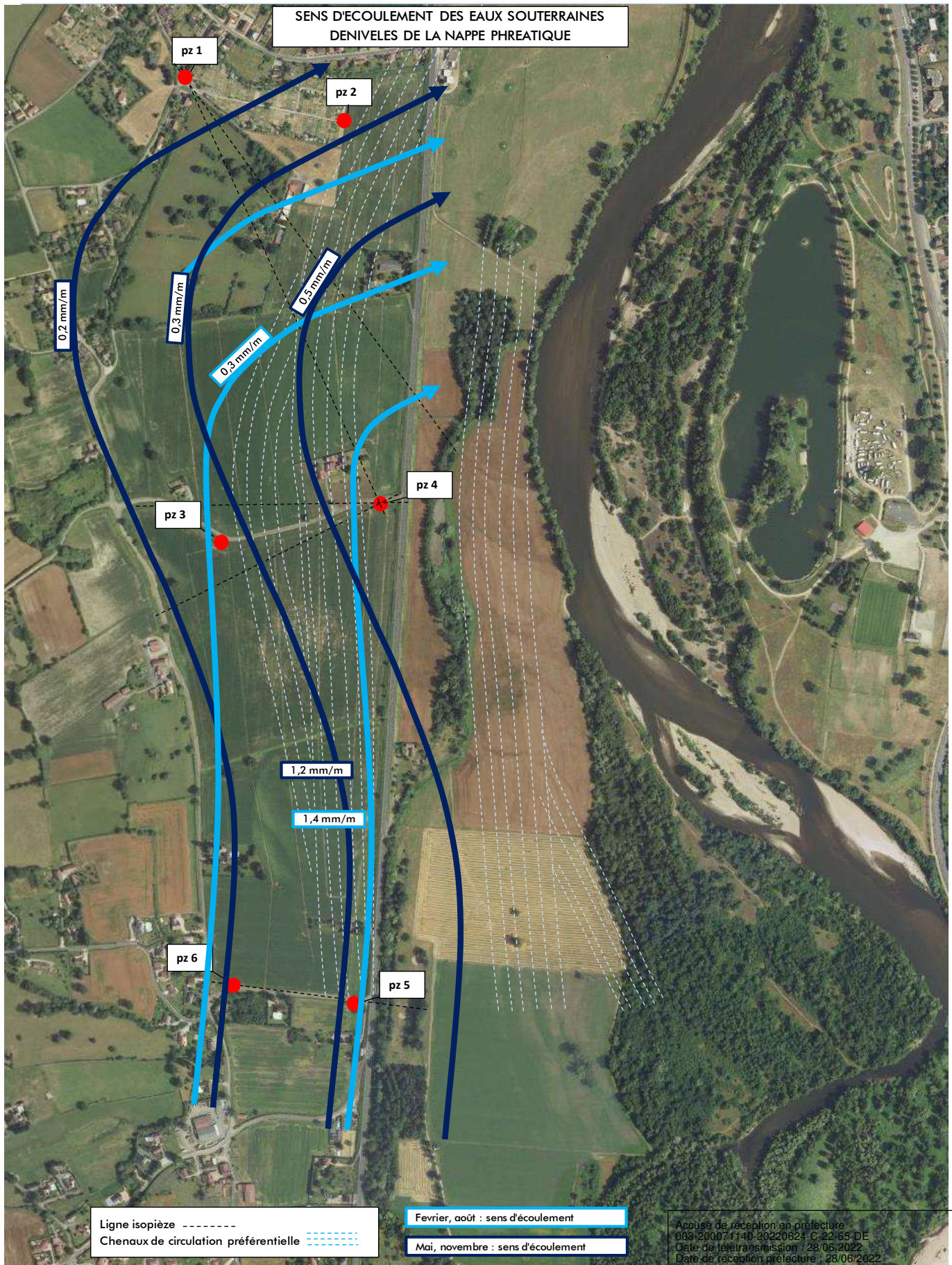
Aux mois de février et août, à hauteur des piézomètres n° 3 et n° 4, les eaux souterraines présentes entre la route nationale et le coteau se dirigent en amont du champ captant d'eau potable, avec un dénivelé qui diminue à 0,3 mm/m.

Aux mois de mai et novembre, à hauteur des piézomètres n° 3, n° 4, le sens d'écoulement prend une orientation sud-est nord-ouest, puis change de nouveau, direction sud-ouest nord-est. Les eaux souterraines plus proches de la route nationale se dirige vers la partie amont du champ captant, et celles plus proches du coteau vers la partie aval du champ captant en passant à hauteur des piézomètres n° 1 et n° 2. Les dénivelés des eaux souterraines varient de 0,2 à 0,5 mm/m.

Les dénivelés de 0,2 à 0,5 mm/m sont très faibles ; la nappe d'accompagnement de l'Allier sur la partie aval du périmètre de surveillance avance très lentement.

L'étude hydrologique réalisée en 1991 avait déterminé la présence de deux chenaux de circulation préférentielle avec un remplissage sablo-graveleux épais de 10 à 12 m et des vitesses de circulation rapides à l'intérieur de ceux-ci. Le chenal à l'ouest de la RN 9 draine l'ensemble de la plaine agricole et se dirige sur l'aval du champ captant. Le chenal à l'est de la RN 9 est en relation étroite avec la rivière et se dirige vers le champ captant.

Les dénivelés des eaux souterraines du toit de la nappe indiquent un avancement peu rapide de la nappe d'accompagnement. Les dénivelés au début du périmètre de surveillance sont ceux que l'on observe généralement sur les nappes d'accompagnement. A proximité du champ captant, les dénivelés sont très faibles et la nappe phréatique avance très lentement. Les écoulements dans les chenaux préférentiels, dans un sous-sol perméable et profond, doivent être plus rapides par rapport aux écoulements déterminés par les mesures de niveaux sur la partie supérieure de la zone saturée en eau.



3. QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

Les eaux souterraines étant une ressource en eau potable, les teneurs en nitrates sont évaluée d'après le Système d'Évaluation de la Qualité des eaux souterraines "Etat patrimonial". L'échelle d'appréciation permet d'estimer l'atteinte des nappes par la pollution en nitrates.

Nitrates		Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
NO ₃ ⁻	mg/l	10	20	40	50	

Les prélèvements étant réalisés sur l'aire d'alimentation du champ captant d'eau potable, les teneurs peuvent aussi être comparées à la norme de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine.

Localisation	Paramètre	Unité		Date					Moyenne
				25/02/21	19/05/21	23/08/21	02/09/21	08/11/21	
RIVIERE ALLIER	Débit moyen journalier	m3/s		370	308	70		168	
PIEZOMETRE N° 5	Température	°C	C	12,3	11,5	12,5		13,1	
	pH	unité pH	C	6,9	6,9	6,9		6,9	
	Conductivité à 25 °C	µS/cm	C	663	502	551		626	586
	Oxygène dissous	mg(O2)/L	C	4,1	4,2	3,6		2,8	
	Nitrates	mg(NO3)/L	C ST	19,6	21,6	22,8		20,2	21
PIEZOMETRE N° 6	Température	°C	C	12	12,6	13,2		13,6	
	pH	unité pH	C	6,6	6,7	6,7		6,6	
	Conductivité à 25 °C	µS/cm	C	584	607	596		594	595
	Oxygène dissous	mg(O2)/L	C	6,1	3	1,5		1,3	
	Nitrates	mg(NO3)/L	C ST	17,4	11,5	11,8		11,2	13
PIEZOMETRE N° 3	Température	°C	C	13	12,8	13,5		13,7	
	pH	unité pH	C	6,6	6,7	6,7		6,6	
	Conductivité à 25 °C	µS/cm	C	612	634	628		636	628
	Oxygène dissous	mg(O2)/L	C	4,5	3,2	3,3		3,2	
	Nitrates	mg(NO3)/L	C ST	63,4	48	49,9		46,4	52
PIEZOMETRE N° 4	Température	°C	C	12,9	12,9	12,9		12,8	
	pH	unité pH	C	6,9	6,9	7		6,9	
	Conductivité à 25 °C	µS/cm	C	464	485	492		496	484
	Oxygène dissous	mg(O2)/L	C	1,4	0,2	0,3		0,2	
	Nitrates	mg(NO3)/L	C ST	8,6	13	13,7		12,4	12
PIEZOMETRE N° 1	Température	°C	C	13,2	12,3	14		14,7	
	pH	unité pH	C	6,8	6,7	6,8		6,7	
	Conductivité à 25 °C	µS/cm	C	532	518	527		529	527
	Oxygène dissous	mg(O2)/L	C	4,2	5,3	4,2		4,1	
	Nitrates	mg(NO3)/L	C ST	32,4	36,9	41,1		38,1	37
PIEZOMETRE N° 2	Température	°C	C	13,6	13,3	13,3		13,5	
	pH	unité pH	C	6,7	6,7	6,8		6,7	
	Conductivité à 25 °C	µS/cm	C	408	440	437		454	435
	Oxygène dissous	mg(O2)/L	C	4,7	6,10	5,8		6,4	
	Nitrates	mg(NO3)/L	C ST	30,8	48,1	38,3		48,2	41
PUITS LA GARENNE	Température	°C	C				13,6		
	pH	unité pH	C				7,3		
	Conductivité à 25 °C	µS/cm	C				750		
	Oxygène dissous	mg(O2)/L	C				3,7		
	Nitrates	mg(NO3)/L	C ST				13,4		

3.1. PIEZOMETRES N° 5, N° 6

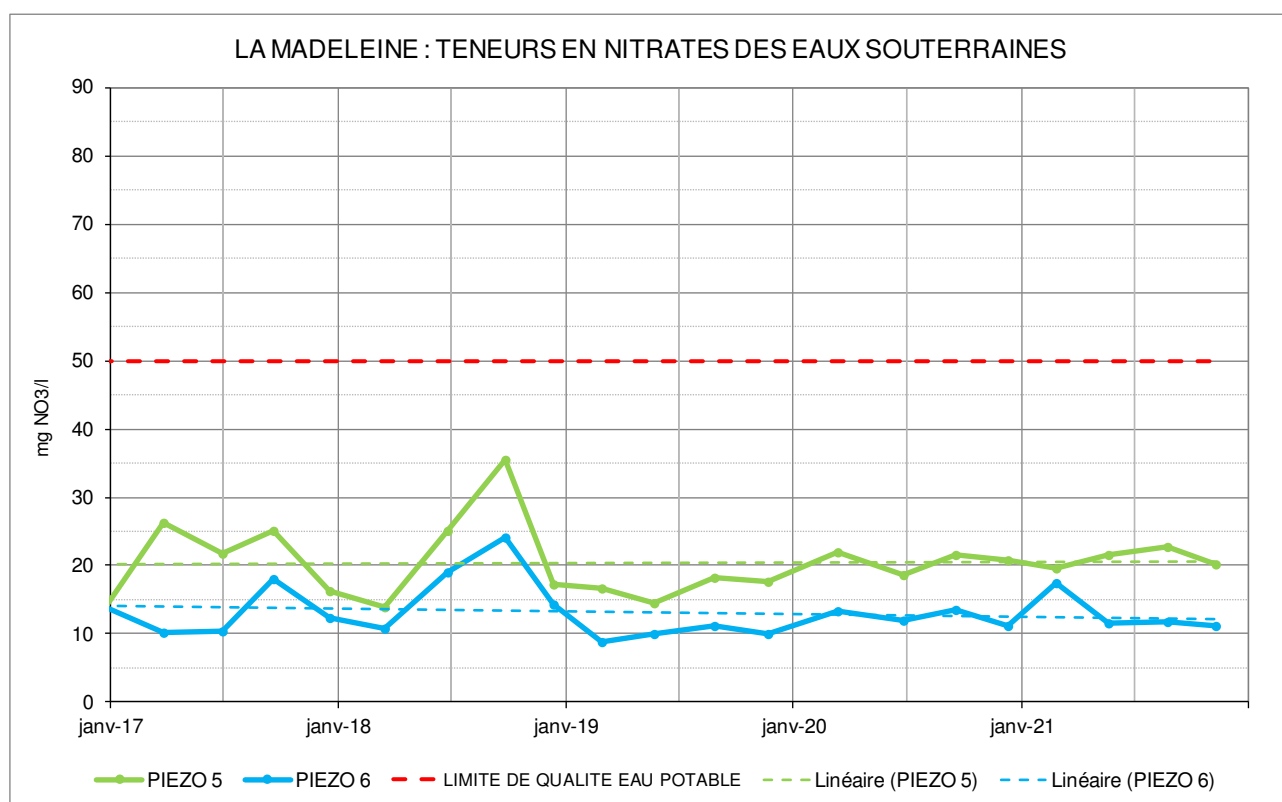
Les piézomètres n° 5 et n° 6 sont situés au début du périmètre de surveillance, à environ 1200 m au sud du champ captant d'eau potable.

3.1.1. NITRATES 2021

Les teneurs au niveau du piézomètre n° 5 sont globalement moyennes, 20 à 23 mg NO₃/l, 21 mg NO₃/l en moyenne. Une dégradation significative en nitrates est présente à ce niveau de surveillance mais les teneurs restent satisfaisantes au regard de la norme de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine.

Au niveau du piézomètre n° 6, les teneurs sont bonnes, 11 à 17 mg NO₃/l, 13 mg NO₃/l en moyenne.

3.1.2. NITRATES 2017 - 2021



Sur le piézomètre n° 5, les moyennes annuelles sont les suivantes :

- 22 mg NO₃/l en 2017 (16 à 26 mg NO₃/l) ;
- 23 mg NO₃/l en 2018 (14 à 36 mg NO₃/l) ;
- 17 mg NO₃/l en 2019 (15 à 18 mg NO₃/l) ;
- 21 mg NO₃/l en 2020 (19 à 22 mg NO₃/l) ;
- 21 mg NO₃/l en 2021 (20 à 23 mg NO₃/l).

La dégradation significative en nitrates est régulièrement présentes lors de ces 5 dernières années ; les moyennes annuelles sont le plus souvent supérieures à 20 mg NO₃/l.

Sur le piézomètre n° 6, les moyennes annuelles sont les suivantes :

- 13 mg NO₃/l en 2017 (10 à 18 mg NO₃/l) ;
- 17 mg NO₃/l en 2018 (11 à 24 mg NO₃/l) ;
- 10 mg NO₃/l en 2019 (9 à 11 mg NO₃/l) ;

- 13 mg NO₃/l en 2020 (11 à 14 mg NO₃/l) ;
- 13 mg NO₃/l en 2021 (11 à 17 mg NO₃/l).

Les moyennes annuelles sont régulièrement bonnes lors des 5 dernières années.

Sur ces 2 piézomètres, la qualité des eaux souterraines est stable, sans dégradation, ni amélioration (droite de tendance linéaire). En amont de ces deux points de surveillance, les surfaces de prairies permanentes sont importantes et les terrains agricoles cultivés sont peu étendus, ce qui limite les quantités d'azote potentiellement lessivables vers la nappe phréatique.

3.2. PIEZOMETRES N° 3, N° 4

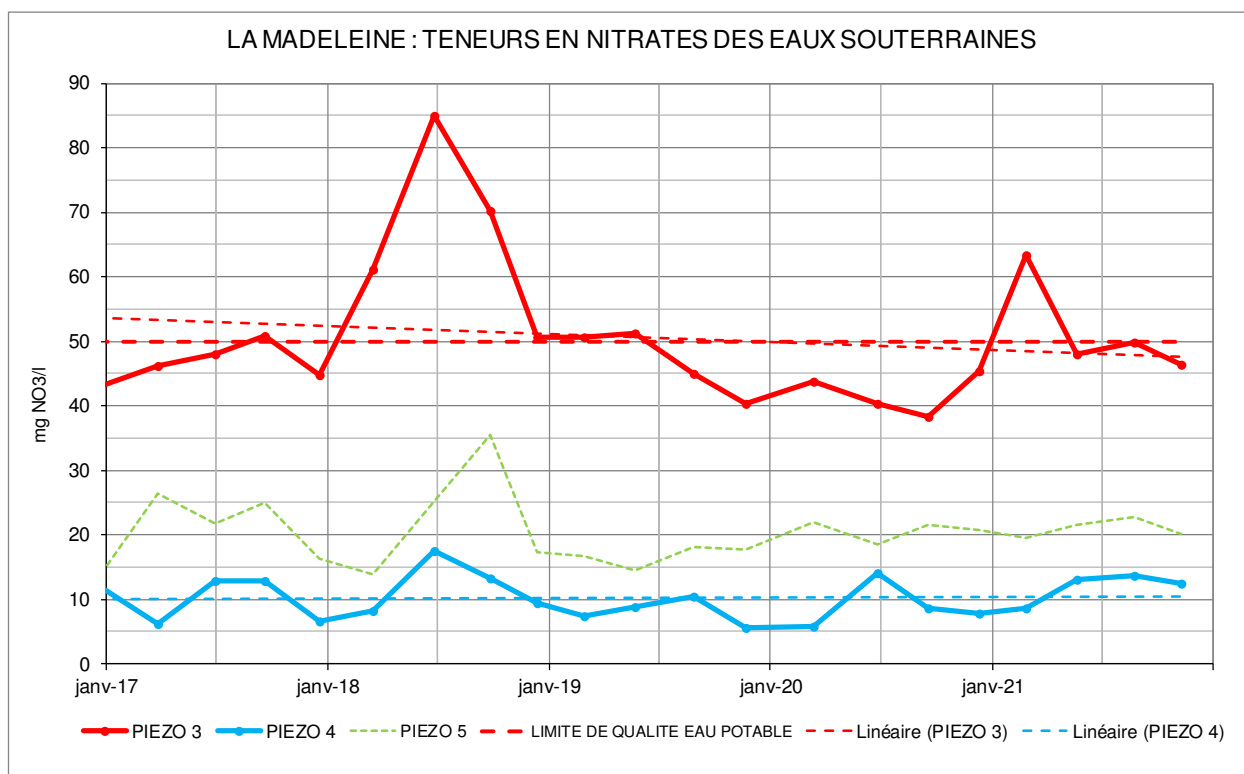
Les piézomètres n° 3 et n° 4 sont situés à environ 800 m en aval des piézomètres n° 5 et n° 6, au centre de la zone de surveillance, respectivement à 520 m et à 370 m du champ captant d'eau potable.

3.2.1. NITRATES 2021

Au niveau du piézomètre n° 4, les teneurs en nitrates sont globalement bonnes, 9 à 14 mg NO₃/l, 12 mg NO₃/l en moyenne.

Par contre, à hauteur du piézomètre n° 3, une pollution dégrade de manière importante la qualité des eaux souterraines. Les teneurs en nitrates sont globalement mauvaises, 46 à 64 mg NO₃/l, 52 mg NO₃/l en moyenne.

3.2.2. NITRATES 2017 – 2021



Sur le piézomètre n° 4, les moyennes annuelles sont les suivantes :

- 10 mg NO₃/l en 2017 (6 à 13 mg NO₃/l) ;
- 12 mg NO₃/l en 2018 (8 à 18 mg NO₃/l) ;
- 8 mg NO₃/l en 2019 (6 à 11 mg NO₃/l) ;
- 9 mg NO₃/l en 2020 (6 à 14 mg NO₃/l) ;
- 12 mg NO₃/l en 2021 (9 à 14 mg NO₃/l).

Les moyennes annuelles sont satisfaisantes. Une contamination d'origine anthropique est parfois détectée lors de concentrations comprises entre 10 et 20 mg NO₃/l, vraisemblablement en relation avec les teneurs mesurées en amont hydraulique sur le piézomètres n° 5. Des apports d'eaux souterraines en relation avec les eaux de l'Allier peuvent expliquer des teneurs en nitrates moindres comparées aux piézomètres n° 5 (conductivités moyennes : 595 µS/cm sur le piézomètre n° 6, 484 µS/cm sur le piézomètre n° 4).

Comme sur le piézomètre n° 5, on ne constate pas de dégradation des teneurs en nitrates sur le piézomètre n° 4.

Sur le piézomètre n° 3, les moyennes annuelles sont les suivantes :

- 47 mg NO₃/l en 2017 (45 à 51 mg NO₃/l) ;
- 67 mg NO₃/l en 2018 (51 à 85 mg NO₃/l) ;
- 47 mg NO₃/l en 2019 (40 à 51 mg NO₃/l) ;
- 42 mg NO₃/l en 2020 (38 à 45 mg NO₃/l) ;
- 52 mg NO₃/l en 2021 (46 à 64 mg NO₃/l).

On constate une forte dégradation de la qualité des eaux souterraines entre le piézomètre n° 6 situé en amont hydraulique et le piézomètre n° 3, +38 mg NO₃/l en moyenne lors des 5 dernières années. Les moyennes annuelles sont médiocres à mauvaises, proches ou supérieures à la norme de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine.

La droite de tendance linéaire, bien qu'en baisse (-5 mg NO₃/l sur 5 ans), n'est pas représentative d'une amélioration significative. En effet, la moyenne annuelle en 2021 est supérieure à celles des années 2017, 2019 et 2020.

Les suivis agronomiques réalisés par la Chambre d'agriculture, et notamment la détermination des bilans azotés sur les parcelles agricoles situées dans la plaine et sur les coteaux, devraient déterminer l'origine de la dégradation de la qualité de la nappe phréatique à hauteur du piézomètre n° 3.

3.3. PIEZOMETRES N° 1, N° 2

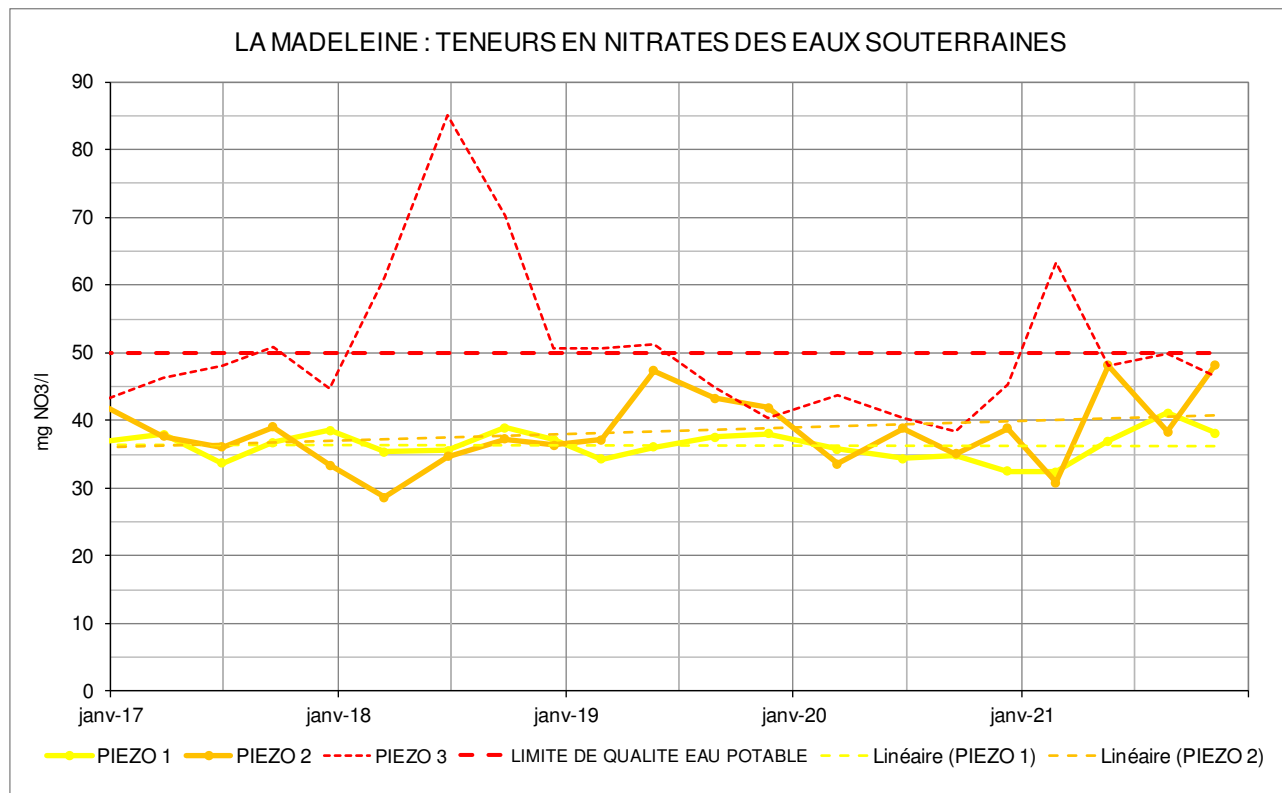
Les piézomètres n° 1 et n° 2 sont situés à hauteur du champ captant d'eau potable, à 450 m à l'ouest pour le piézomètre n° 1 et à 150 m pour le piézomètre n° 2.

3.3.1. NITRATES 2021

Au niveau du piézomètre n° 1, les teneurs en nitrates sont globalement moyennes, 32 à 41 mg NO₃/l, 37 mg NO₃/l en moyenne. Une pollution significative par les nitrates est présente.

Au niveau du piézomètre n° 2, la pollution en nitrates est plus marquée, avec certaines teneurs médiocres, 31 à 48 mg NO₃/l, 41 mg NO₃/l en moyenne.

3.3.2. NITRATES 2017 - 2021



Sur le piézomètre n° 1, les moyennes annuelles sont les suivantes :

- 37 mg NO₃/l en 2017 (34 à 39 mg NO₃/l) ;
- 37 mg NO₃/l en 2018 (35 à 39 mg NO₃/l) ;
- 36 mg NO₃/l en 2019 (34 à 38 mg NO₃/l) ;
- 34 mg NO₃/l en 2020 (33 à 36 mg NO₃/l) ;
- 37 mg NO₃/l en 2021 (32 à 41 mg NO₃/l).

Sur le piézomètre n° 2, les moyennes annuelles sont les suivantes :

- 37 mg NO₃/l en 2017 (33 à 39 mg NO₃/l) ;
- 34 mg NO₃/l en 2018 (29 à 37 mg NO₃/l) ;
- 42 mg NO₃/l en 2019 (37 à 47 mg NO₃/l) ;
- 37 mg NO₃/l en 2020 (34 à 39 mg NO₃/l) ;
- 41 mg NO₃/l en 2021 (31 à 48 mg NO₃/l).

Les moyennes annuelles sur les 2 piézomètres sont du même ordre de grandeur. D'après le sens d'écoulement des eaux souterraines, les teneurs sur ces points de surveillance sont en lien avec les nitrates analysés en amont sur le piézomètre n° 3. Sans amélioration significative des teneurs au niveau du piézomètre n° 3, les nitrates ne diminuent pas sur les piézomètres n° 1 et n° 2.

Les moyennes annuelles sur cette partie du périmètre de surveillance proche du champ captant d'eau potable restent inférieures à la norme de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine.

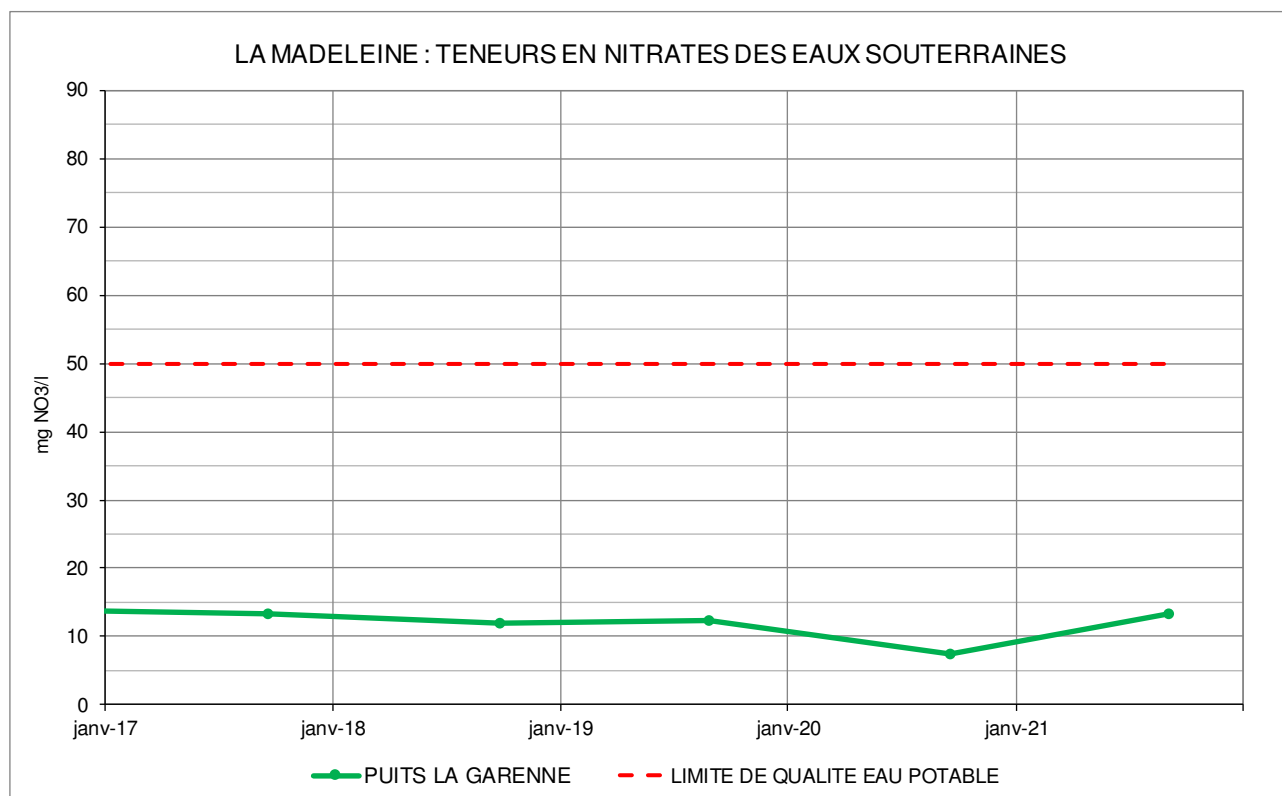
3.4. PUIITS LA GARENNE

Le puits est situé sur le coteau, route des Mounines, entre les piézomètres n° 3 et n° 1 situés dans la plaine. Un seul prélèvement est réalisé chaque année.

3.4.1. NITRATES 2021

La teneur en nitrates en 2021 de 13 mg NO₃/l est considérée bonne. Une contamination d'origine anthropique est seulement détectée.

3.4.2. NITRATES 2017 - 2021



La parcelle agricole proche de ce puits est en prairie depuis 2016, situation favorable pour obtenir de bonnes teneurs en nitrates, inférieures à 20 mg NO₃/l.

Le volume de ces eaux souterraines n'est pas connu. Son écoulement dans la plaine peut influencer les teneurs en nitrates au niveau du piézomètre n° 1. En effet, on note des teneurs moindres sur le piézomètre n° 1 (moyenne de 36 mg NO₃/l de 2017 à 2021) comparées au piézomètre n° 3 (moyenne de 51 mg NO₃/l de 2017 à 2021).

4. QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

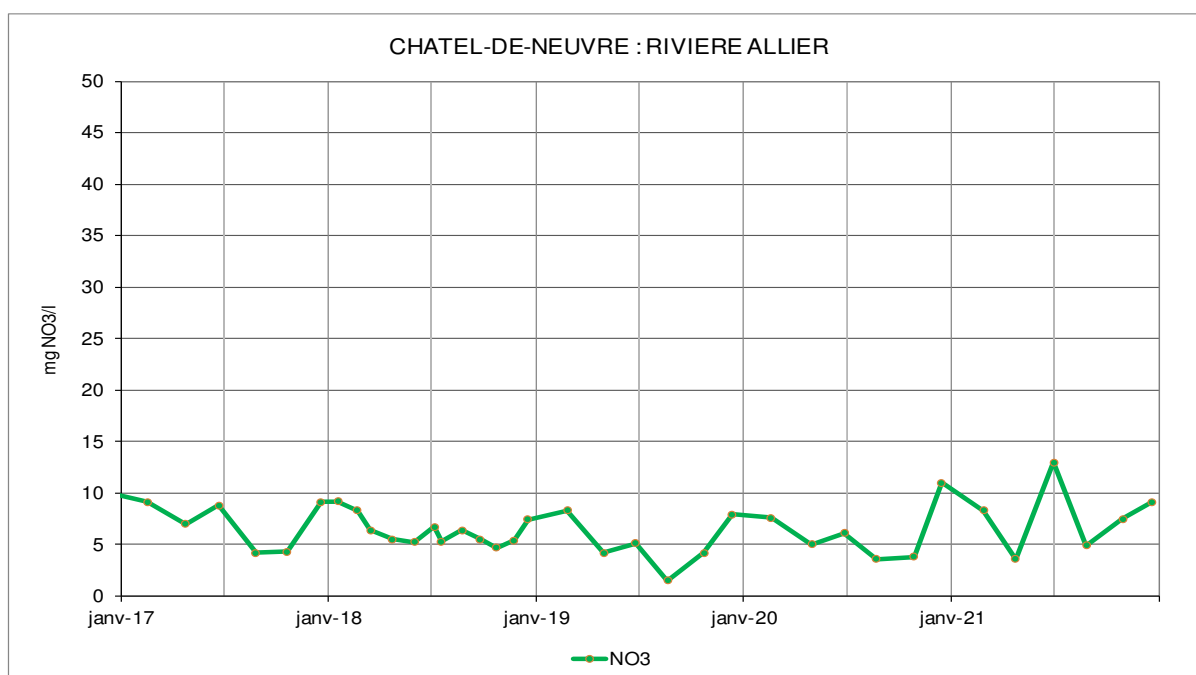
L'étude hydrologique a déterminé la présence d'un chenal de circulation préférentielle en amont du champ captant en relation étroite avec la rivière Allier, avec des vitesses de circulation rapides à l'intérieur. Le ruisseau des Veines reçoit les rejets de la station d'épuration de Bressolles et les eaux du cours d'eau peuvent s'infiltrer dans le sous-sol en amont du champ captant, et rejoindre la nappe phréatique. Les paramètres seront alors évalués d'après les normes des eaux destinées à la consommation humaine.

4.1. RIVIERE ALLIER

Localisation	ALLIER	↕
Commune	CHATEL-DE-N.	↕

Qualité des eaux superficielles		26/02/21	23/04/21	29/06/21	26/08/21	29/10/21	20/12/21	Moyenne
TEMPERATURE	°C	8,3	12,8	17,4	18,9	10,7	3,4	
PH		7,8	8,4	7,7	8	8,1	8	8
CONDUCTIVITE à 25° C	µS/cm	165	253	232	266	318	220	242
OXYGENE DISSOUS	mg(O2)/l	11,6	10	8,4	8,5	10,4	13,1	10,3
TAUX SATURATION O2	%	99	95,2	89,7	93,3	95,9	99,8	95,5
TURBIDITE	NFU	8,6	4	210	2,9	1,76	6,4	
MES	mg/l	10	0	211	4,8	2,3	8,1	
COD	mg(C)/l	3,8	3,3	8	4,6	3,7	3,9	4,6
NH4	mg(NH4)/l	0,02	0,03	0,05	0,01	0,01	0,04	0,03
NO2	mg(NO2)/l	0,03	0,06	0,12	0,03	0,02	0,03	0,05
NO3	mg(NO3)/l	8,3	3,6	13	4,9	7,5	9,1	7,7
TAC	°F		7,7					
TH	°F		8,18					

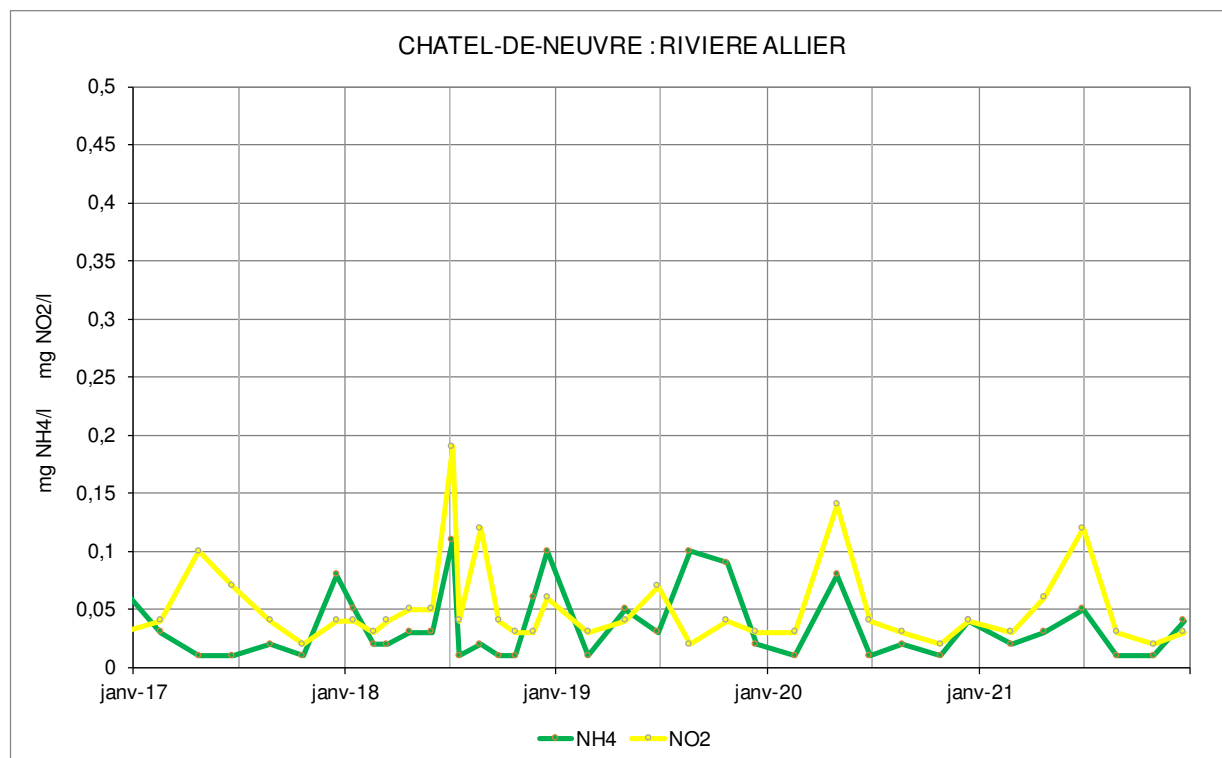
4.1.1. NITRATES



Les nitrates sont peu présents dans les eaux de l'Allier, 3,6 à 13 mg NO₃/l en 2021, 7,7 mg NO₃/l en moyenne.

Les teneurs sont bien inférieures à la norme de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine chaque année.

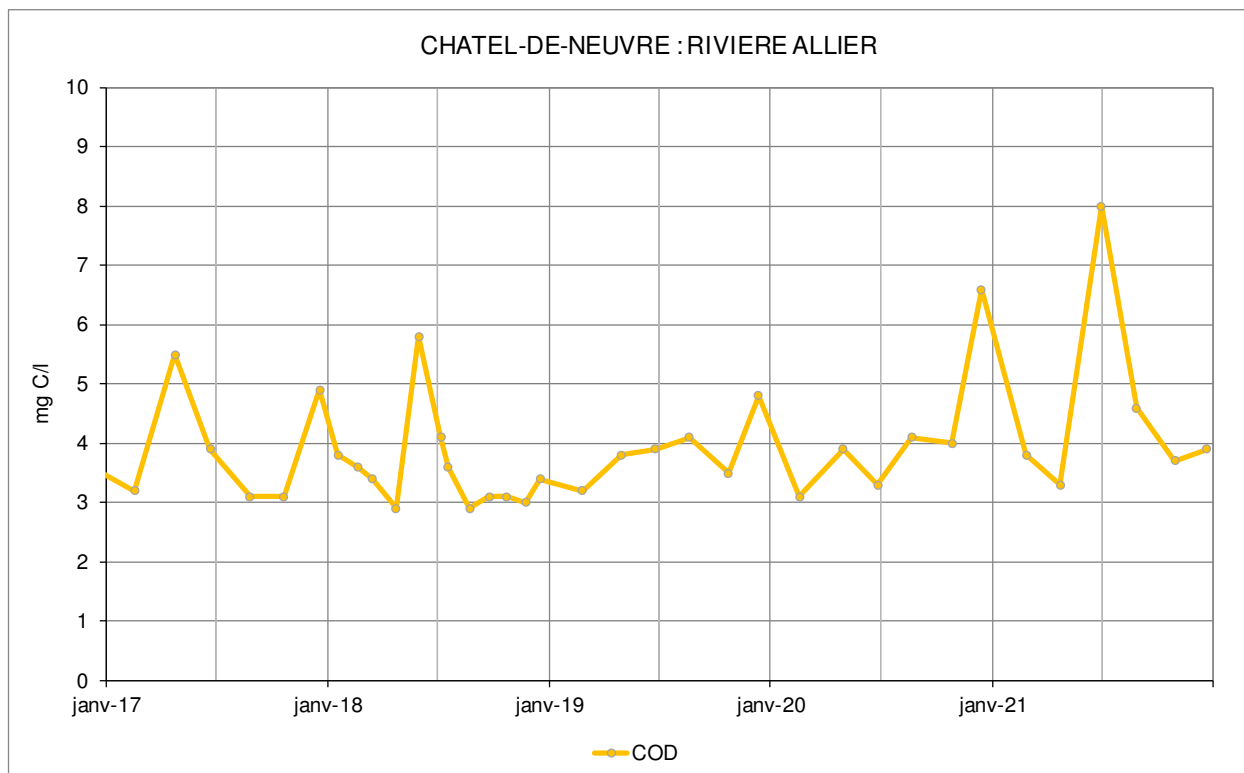
4.1.2. MATIERES AZOTEES



Les teneurs en ammonium et nitrites dans les eaux de l'Allier sont généralement inférieures aux normes des eaux destinées à la consommation humaine de 0,1 mg NH₄/l et 0,1 mg NO₂/l ; les moyennes annuelles en 2021 sont de 0,03 mg NH₄/l et 0,05 mg NO₂/l.

Les teneurs légèrement supérieures aux normes seront réduites lorsque ces eaux s'infiltreront dans le sous-sol. Les analyses réalisées au niveau de l'eau potable à la station de production (contrôle sanitaire) ne montrent pas la présence de ces paramètres (teneurs inférieures au seuil de détection).

4.1.3. MATIERES ORGANIQUES



Les teneurs en matières organiques analysées par le carbone organique dissous (COD) varient en 2021 de 3,3 à 8 mg C/l. La teneur la plus élevée de 8 mg C/l, en présence d'une turbidité de 210 NFU et d'une quantité de matières en suspension de 211 mg/l, est liée au très hautes eaux de l'Allier (415 m³/s).

Les teneurs en COD sont globalement comprises entre 3 et 6 mg C/l de 2017 à 2021, 3,9 mg C/l en moyenne sur la période.

Au regard des teneurs en COD, associées aux teneurs en oxygène dissous et les taux de saturation en oxygène, les eaux de l'Allier sont qualifiées « Bonnes » sur la classe de qualité Matières organiques et oxydables d'après la grille du Système d'Evaluation de la Qualité des cours d'eau (SEQ-Eau).

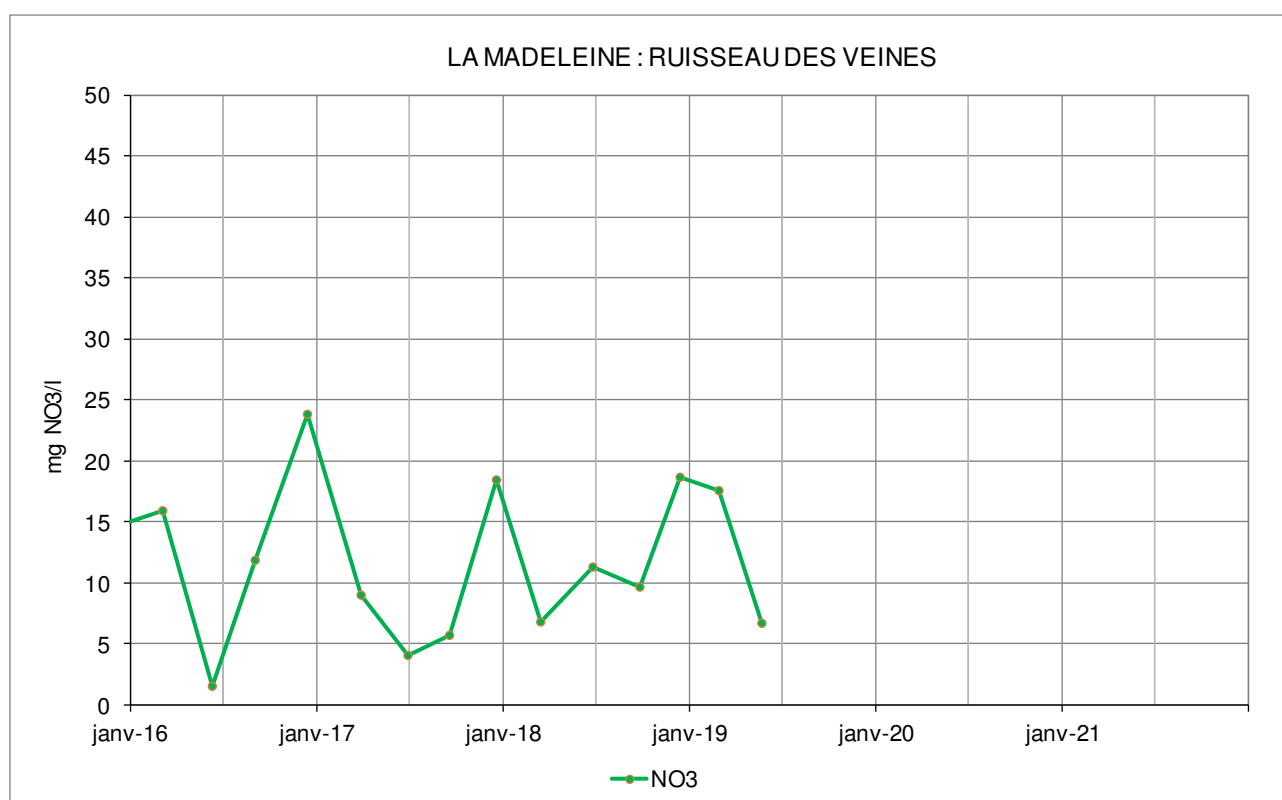
Comparé à la référence de qualité de 2 mg C/l du carbone organique total (COT) des eaux destinées à la consommation humaine, les teneurs en COD des eaux de l'Allier ne sont pas favorables.

4.2. RUISSEAU DES VEINES

Pour la 2^{ème} année consécutive, il n'y a pas eu d'eau dans le ruisseau en amont immédiat du champ captant d'eau potable au niveau de la confluence avec la rivière Allier, ni plus en amont au lieu-dit Prends-y-Garde situé en aval de la station d'épuration de la commune de Bressolles.

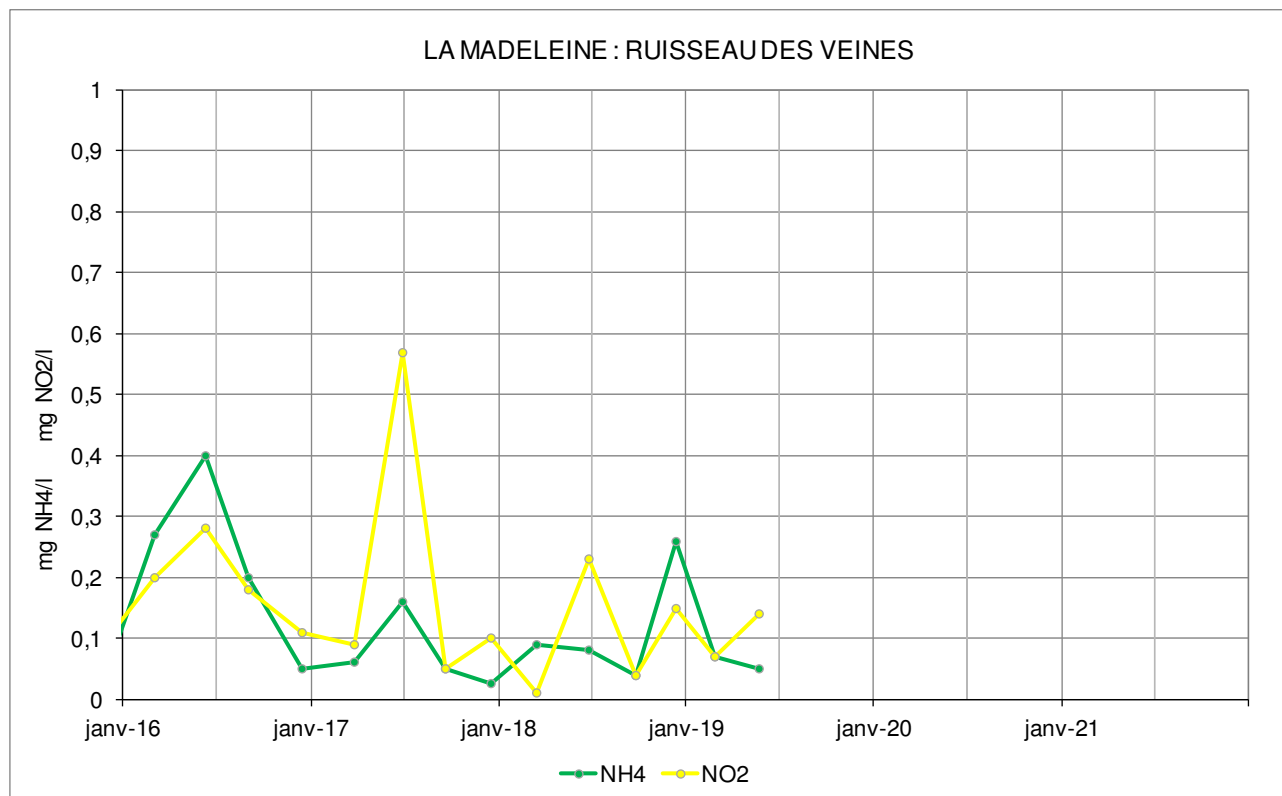
Les paragraphes suivant font état de la qualité des eaux du ruisseau de 2016 à 2019.

4.2.1. NITRATES



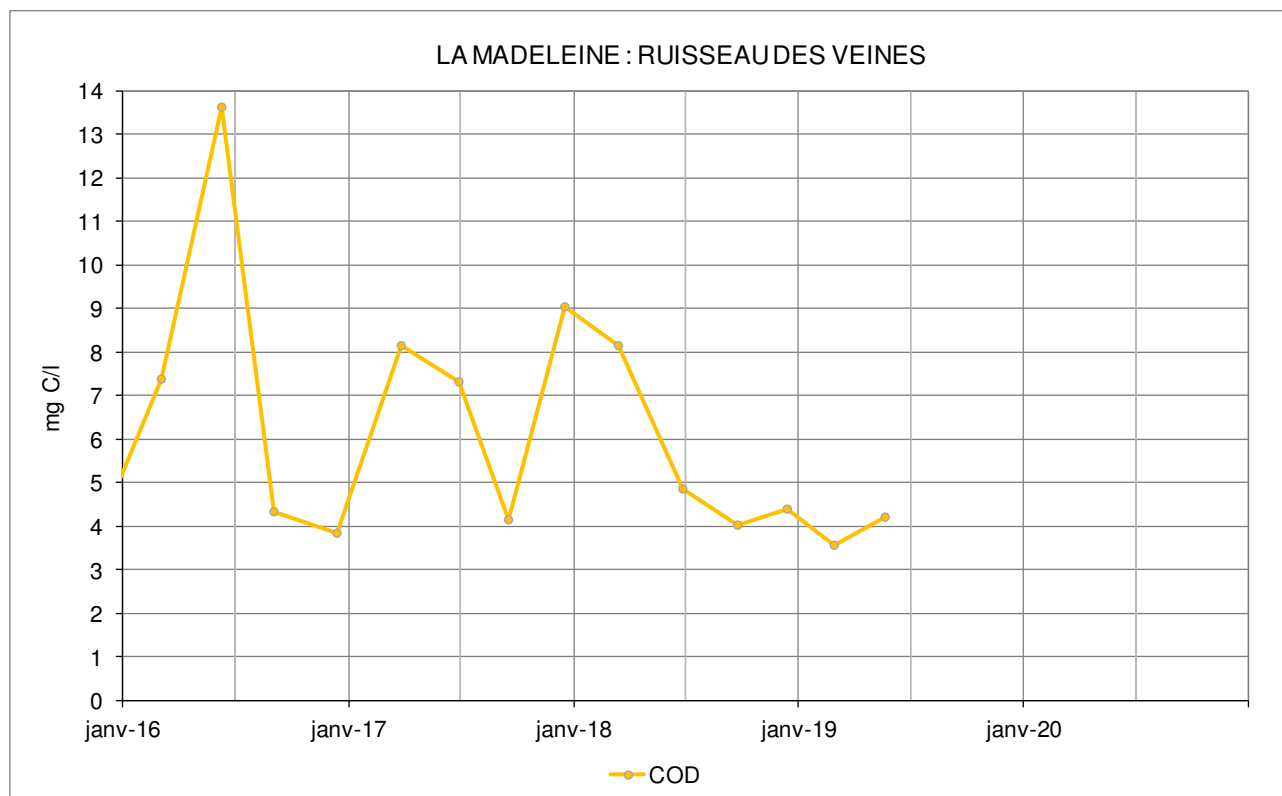
En présence d'eau dans le ruisseau, les teneurs en nitrates fluctuaient globalement entre 2 et 24 mg NO₃/l, teneurs considérées bonnes, inférieures à la limite de qualité de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine.

4.2.2. MATIERES AZOTEES



Les teneurs en ammonium et nitrites n'étaient pas excessives dans les eaux du ruisseau, entre <0,05 et 0,4 mg NH₄/l, entre <0,01 et 0,6 mg NO₂/l. Bien que certaines teneurs soient supérieures aux normes de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (0,1 mg NH₄/l en référence de qualité, 0,1 mg NO₂/l en limite de qualité sortie installation de traitement), ces paramètres seront réduits lorsque les eaux s'infiltreront dans le sous-sol. Les analyses réalisées au niveau de l'eau potable (contrôle sanitaire) ne montrent pas la présence de ces paramètres (teneurs inférieures au seuil de détection).

4.2.3. MATIERES ORGANIQUES



Comparé à la référence de qualité de 2 mg C/l du carbone organique total (COT) des eaux destinées à la consommation humaine, les teneurs en carbone organique dissous (COD) des eaux du ruisseau n'étaient pas favorables, généralement entre 3 et 9 mg C/l, ponctuellement supérieure à 10 mg C/l.

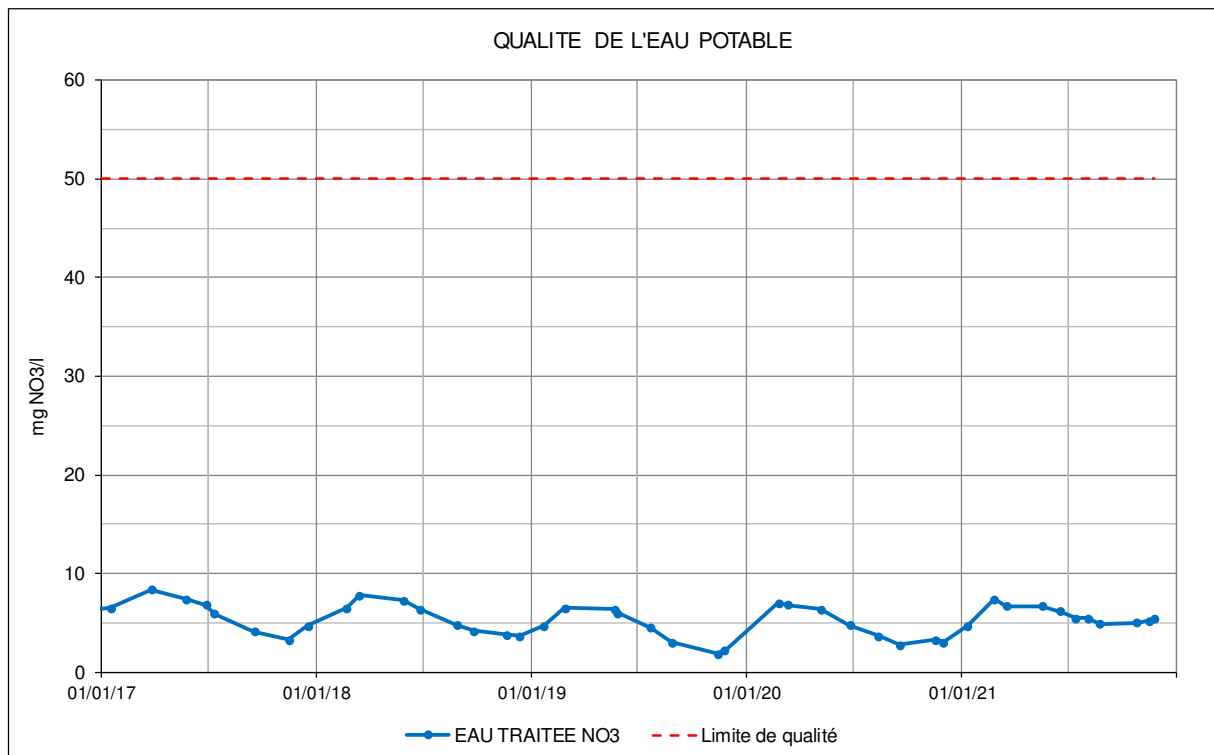
Lors de l'infiltration des eaux du ruisseau dans le sous-sol, le COD sera réduit grâce à la filtration naturelle et dilué par la masse d'eau de la nappe phréatique où les matières organiques sont normalement peu présentes.

5. QUALITE DE L'EAU POTABLE

Site		STATION LA MADELEINE													
Localisation	Paramètre	Unité	11/01/21	25/02/21	17/03/21	17/05/21	16/06/21	13/07/21	03/08/21	23/08/21	02/09/21	25/10/21	16/11/21	23/11/21	Moyenne
RIVIERE ALLIER	DEBIT	m3/s	120	185	93	154	42	97	66	35	33	61	84	53	
EAU TRAITEE	HEURE DE PRELEVEMENT	hh:mm	8:52	10:25	9:23	8:42	10:00	8:28	8:29	9:40	11:00	8:47	10:30	8:36	
	TEMPERATURE	°C	13,1	12,1	11,9	12,7	13,9	14,5	15,4		15,3	15,5	14,5	14,6	270
	CONDUCTIVITE à 25 °C	µS/cm	247	238	240	262	258	265	294	275	294	292	294	294	
	OXYGENE DISSOUS	mg(O2)/l		6,9			5,4			5,4	5,1		5,7		
	REDOX	mV		439			288				342		405		
	PH in situ		7,3	7,4	7,4	7,4	7,2	7,2	7,2		7,3	7,2	7,2	7,2	7,3
	PH EQUILIBRE		8,36	8,35		8,32	8,22		8,2		8,1		8,07	8,17	8,22
	PH EQUIL. moins PH in situ		1,06	0,95		0,92	1,02		1		0,8		0,87	0,97	
	CO2 LIBRE	mg(CO2)/l	9,8	7,13		8,17	11,57		13,97		10,24		13,73	14,51	11,1
	CO2 AGRESSIF	mg(CO2)/l		5,9			9,58				7,68		10,3		8,4
	COT	mg(C)/l	1,6	1,75	1,5	1,4	1,53	1,4	1,70	1,63		1,6	1,73	1,7	1,59
	NO3	mg(NO3)/l	4,7	7,4	6,7	6,7	6,2	5,5	5,5	4,9		5	5,2	5,4	5,8
	TAC	°F	8,45	8,14	8,5	8,8	8,67	9,2	9,5		9,96	10,25	10,5	10,25	9,29
	TH	°F	8,71		8,94	9,42		8,92	9,79			10,56		10,39	9,5
	TH Ca	°F	6,53	6,47		7,08	7,43		7,4		7,97		8,48	7,8	7,4
	CALCIUM	mg(Ca)/l	26,1	25,9		28,3	29,7		29,6		31,9		33,9	31,2	29,6
	MANGANESE TOTAL	µg (Mn)/l	< 10	1,65		< 10	2,31		< 10		4,42		3	< 10	2,8
	MANGANESE DISSOUS	µg (Mn)/l		0,74			1,05				3,28		1,36		1,6
	CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/l	0,21	0,13		0,27		0,30				0,17	0,11	0,63	
	CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/l	0,16	0,06		0,20		0,21				0,07	0,03	0,58	
	BIOXYDE DE CHLORE	mg(ClO2)/l			0,09		0,02		0,07		0,06				
	CHLORITES	mg(ClO2-)/l					< 0,05				< 0,05				
EAU BRUTE	HEURE DE PRELEVEMENT	hh:mm					9:30								
	TEMPERATURE	°C					12,5								
	CONDUCTIVITE à 25 °C	µS/cm					277								
	OXYGENE DISSOUS	mg(O2)/l					7,3								
	REDOX	mV					287								
	PH in situ						7,3								
	PH EQUILIBRE						8,15								
	PH EQUIL. moins PH in situ						0,85								
	CO2 LIBRE	mg(CO2)/l					10,32								
	CO2 AGRESSIF	mg(CO2)/l					8,06								
	TAC	°F					9,53								
	TH Ca	°F					8,55								
	CALCIUM	mg(Ca)/l					34,2								

11/01/21, 17/03/21, 17/05/21, 13/07/21, 03/08/21, 25/10/21, 23/11/21 : contrôle sanitaire réglementaire

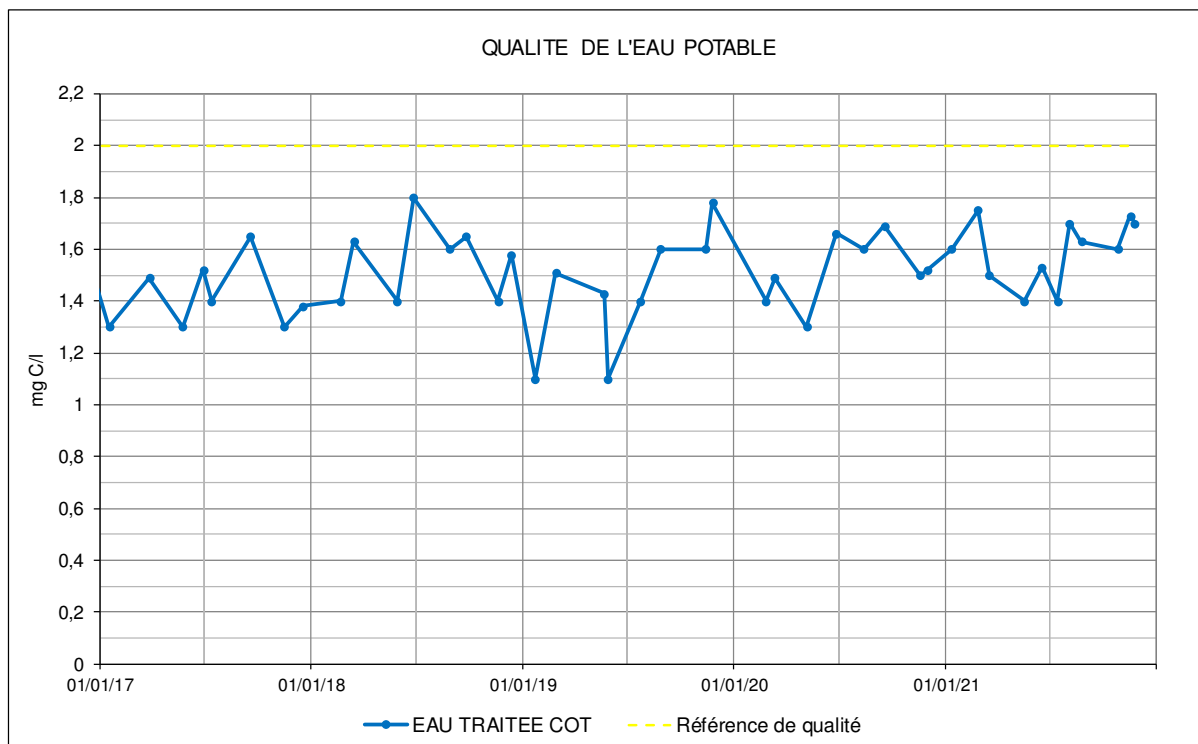
5.1. NITRATES



Les teneurs en nitrates de l'eau produite sont très satisfaisantes, 4,7 à 7,4 mg NO₃/l en 2021, inférieures à 10 mg NO₃/l chaque année, bien inférieures à la norme de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine.

Les eaux souterraines présentes à l'ouest de la route nationale n° 9, où une contamination en nitrates est observée, n'influencent pas les teneurs en nitrates de l'eau potable. L'alimentation du champ captant d'eau potable est en relation avec les eaux de la rivière Allier où la moyenne des teneurs en nitrates en 2021 est de 7,7 mg NO₃/l.

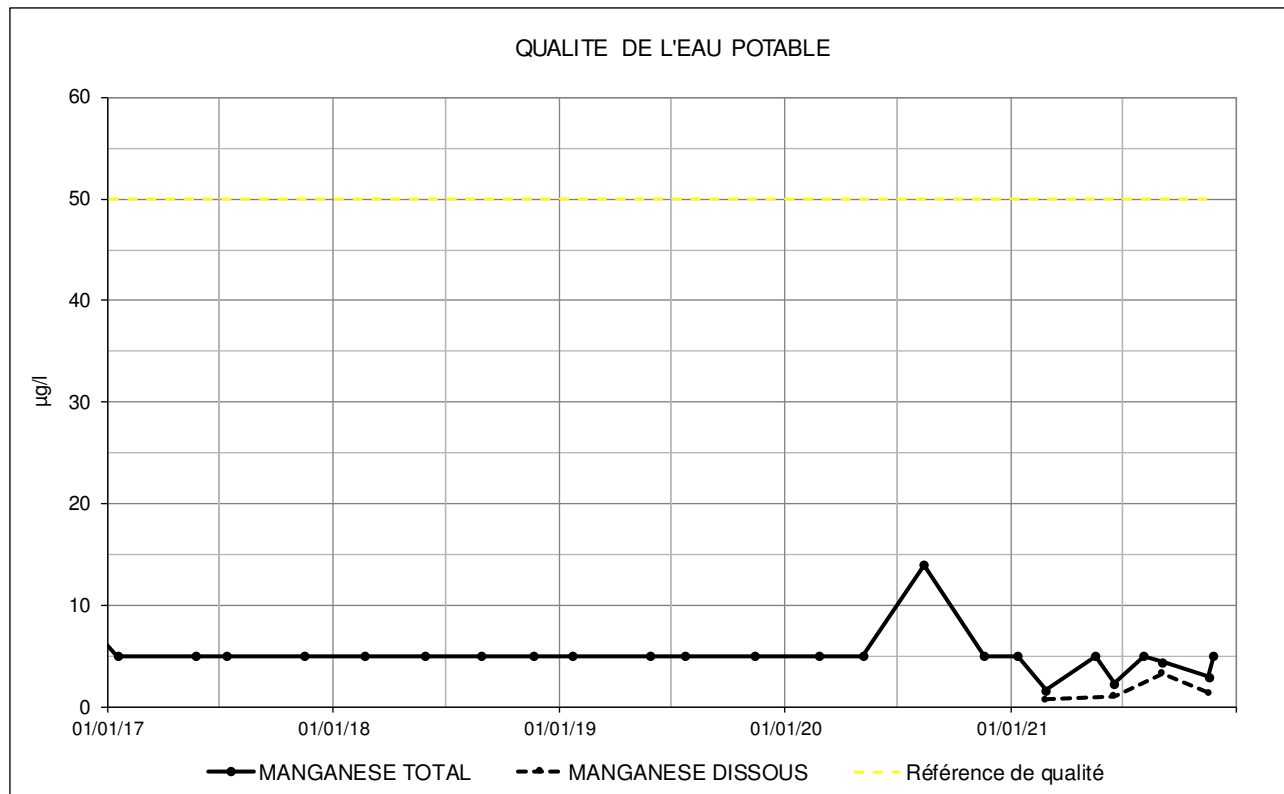
5.2. COT



Le carbone organique total (COT) est l'analyse de la matière organique. Les teneurs en COT varient en 2021 de 1,4 à 1,75 mg C/l, 1,59 mg C/l en moyenne. Comme les années antérieures, les teneurs sont inférieures à la référence de qualité de 2 mg C/l des eaux destinées à la consommation humaine.

L'ordre de grandeur des teneurs en COT indique une influence des eaux superficielles sur la qualité de l'eau potable, plus particulièrement la rivière Allier où la moyenne des teneurs en COD (carbone organique dissous) en 2021 est de 4,6 mg C/l. Lors de l'infiltration des eaux superficielles dans le sous-sol, les matières organiques sont suffisamment réduites grâce à la filtration naturelle pour respecter la référence de qualité du paramètre COT.

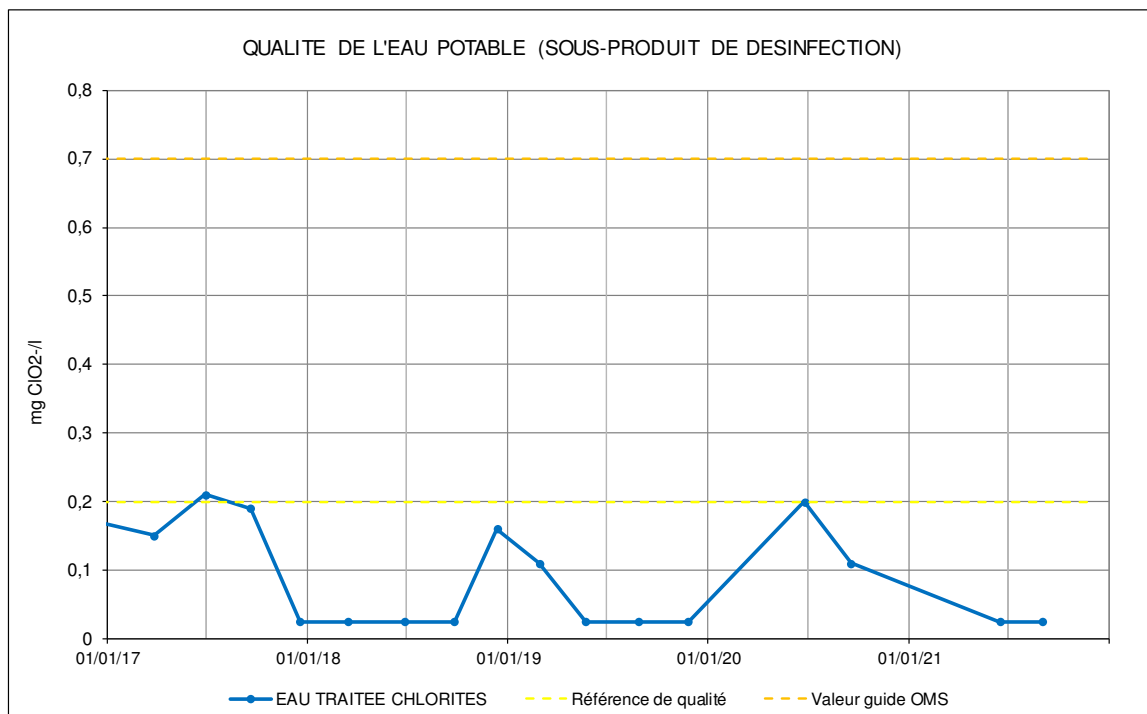
5.3. MANGANESE



Les teneurs en manganèse sont satisfaisantes, < 10 µg/l pour les analyses réglementaires en 2021 et 1,7 à 4,4 µg/l lors des prélèvements du BDQE dont 0,7 à 3,3 µg/l de manganèse dissous.

La teneur la plus grande est de 14 µg/l, analyse du contrôle sanitaire (12/08/2020), bien inférieure à la référence de qualité de 50 µg/l.

5.4. CHLORITES

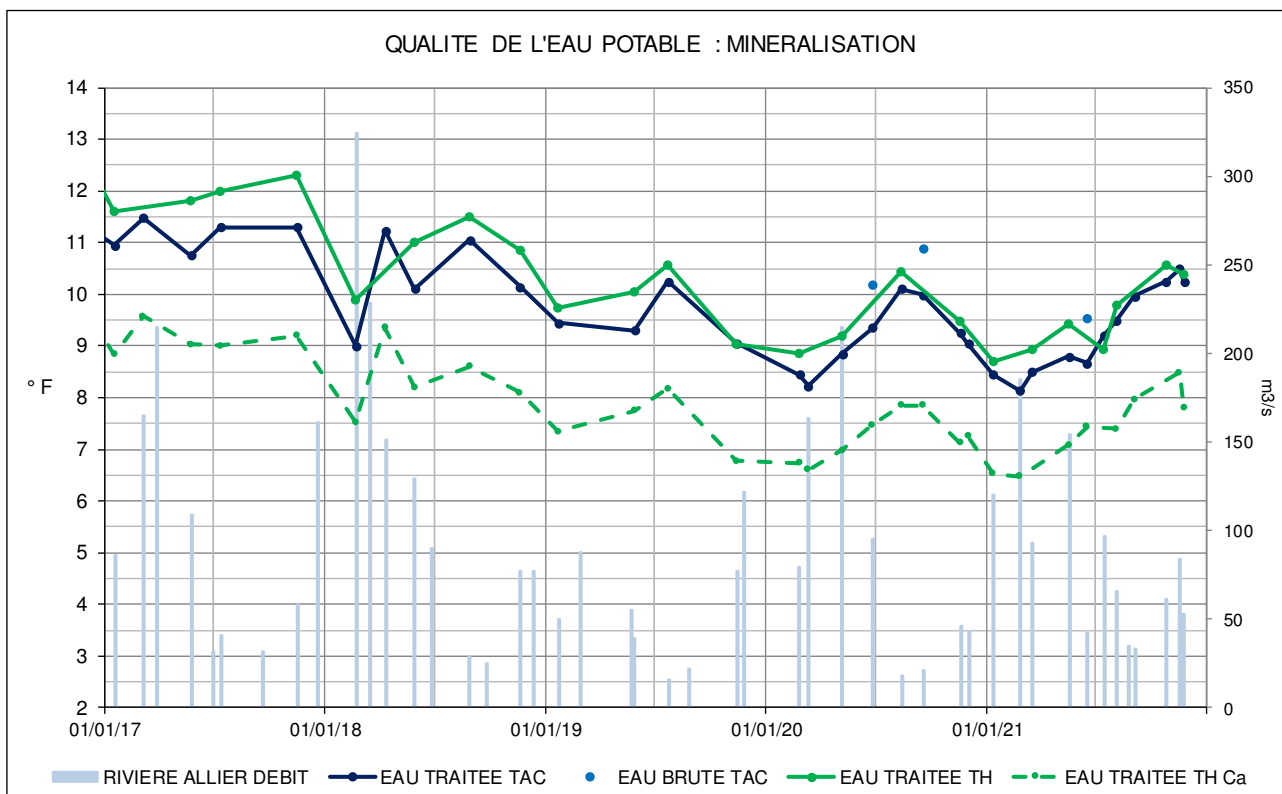
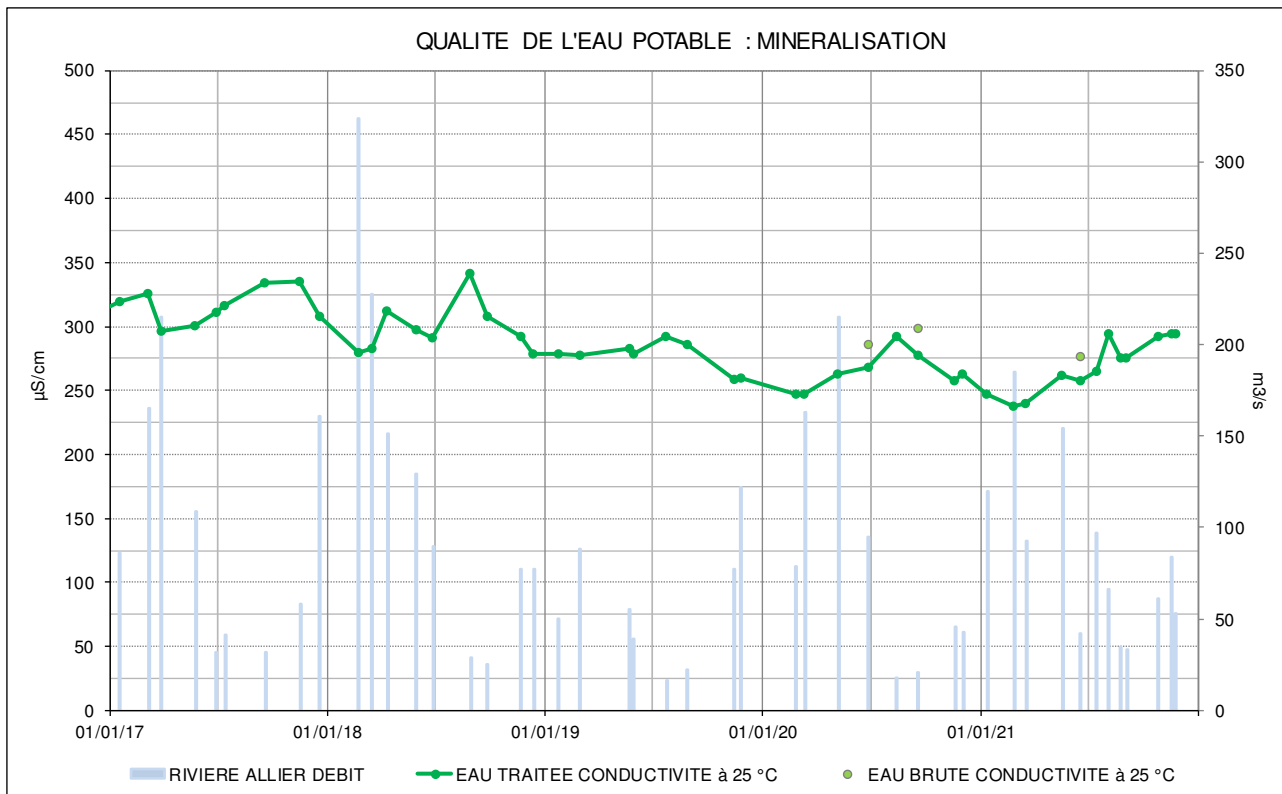


Le bioxyde de chlore, désinfectant de l'eau potable, réagit sur la matière organique présente dans l'eau. La réaction entraîne une dégradation du désinfectant pour former des chlorites. De plus, un excès de chlorite de sodium, réactif de préparation du bioxyde de chlore, peut augmenter la teneur en chlorites.

En 2021, 2 analyses seulement ont été effectuées du fait des défauts du générateur de bioxyde de chlore et une désinfection en remplacement à partir d'eau chlorée. Les teneurs en chlorites sont inférieures au seuil de détection du laboratoire, <0,05 mg ClO₂⁻/l.

Les années précédentes, les teneurs en chlorites étaient inférieures ou proches de la référence de qualité de 2 mg ClO₂⁻/l, et bien inférieures à la valeur guide de 0,7 mg ClO₂⁻/l de l'Organisation Mondiale de la Santé.

5.5. MINERALISATION : CONDUCTIVITE, TAC, TH



Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Les conductivités sont satisfaisantes comparées à la référence de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (≥ 200 et $\leq 1100 \mu\text{S/cm}$), $277 \mu\text{S/cm}$ sur l'eau brute en 2021 et 238 à $294 \mu\text{S/cm}$ sur l'eau traitée, $270 \mu\text{S/cm}$ en moyenne.

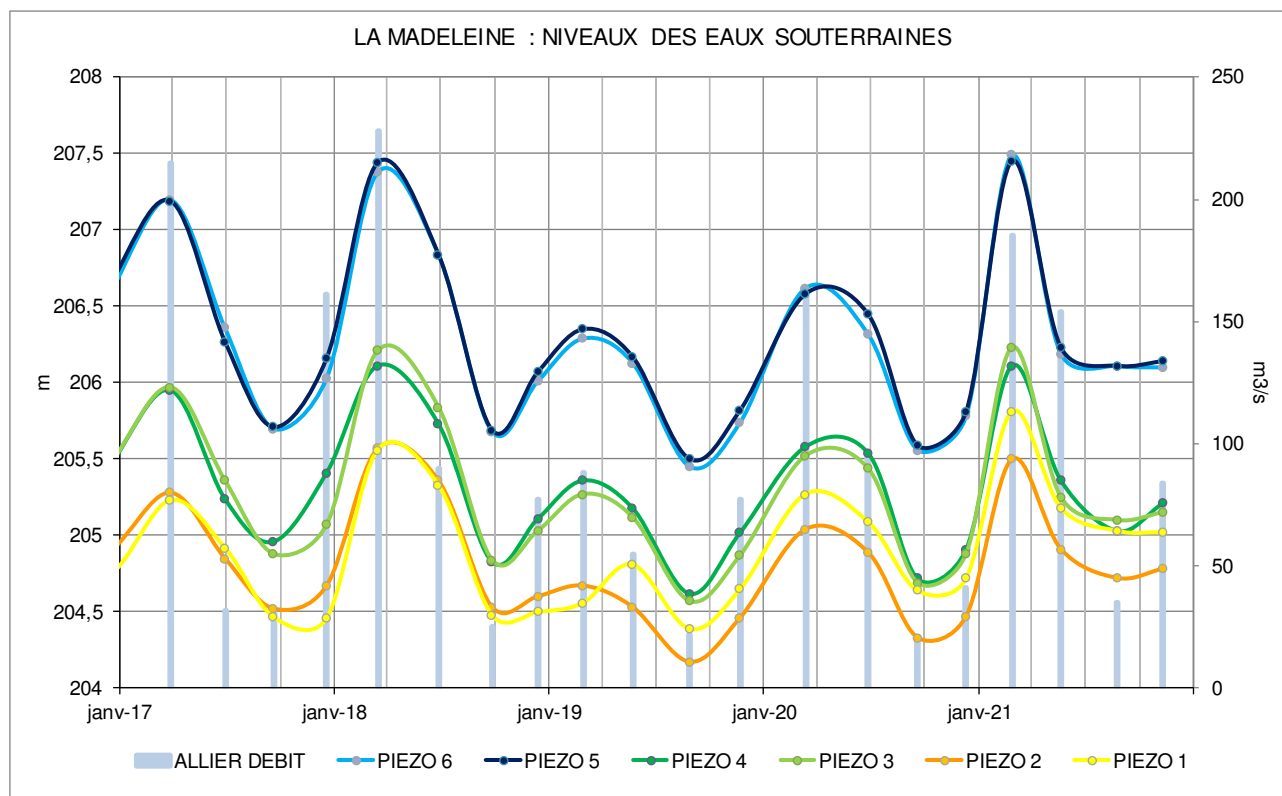
Les TAC et TH de l'eau traitée en 2021 varient respectivement de $8,1$ à $10,5 \text{ }^\circ\text{F}$ et de $8,7$ à $10,6 \text{ }^\circ\text{F}$ dont $6,5$ à $8,5 \text{ }^\circ\text{F}$ de TH calcique ($25,9$ à $33,9 \text{ mg Ca/l}$). Les valeurs de ces paramètres de minéralisation sont satisfaisantes. Les légères différences des paramètres de minéralisation entre l'eau brute et l'eau traitée le même jour peuvent être liées à des proportions différentes du mélange des puits au niveau des 2 points de mesures (bâche eau brute, robinet vestiaire pour l'eau traitée).

Les conductivités montrent que l'alimentation du champ captant est influencée par les eaux de l'Allier. La moyenne des conductivités de l'eau traitée est de $285 \mu\text{S/cm}$ (2017 à 2021), plus proche de la moyenne des conductivités des eaux de la rivière de $224 \mu\text{S}$ (2020 et 2021) que de la moyenne des conductivités des piézomètres les plus proches du champ captant de $467 \mu\text{S/cm}$ (2017 à 2021, piézomètres n° 2, n° 4).

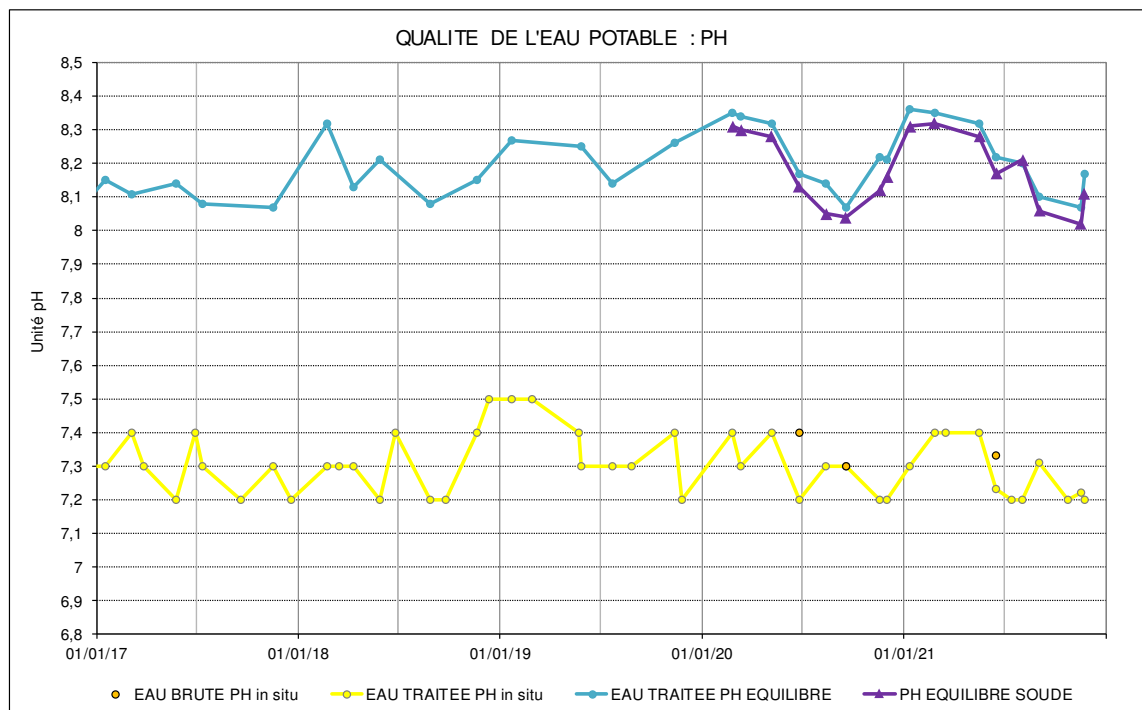
On constate chaque année une augmentation de la minéralisation en période de basses eaux de la rivière Allier ; la nappe d'accompagnement plus minéralisée est sollicitée davantage lors des pompages au niveau du champ captant.

On constate globalement des minéralisations plus faibles lors des 3 dernières années que l'on explique par les conditions hydrologiques :

- les niveaux de la nappe phréatique sont très bas au 3^{ème} trimestre 2019 et au 2^{ème} semestre 2020 (graphique ci-dessous). La nappe plus minéralisée est moins sollicitée lors des pompages au niveau du champ captant ;
- les niveaux des eaux de l'Allier sont plus importants au 1^{er} semestre 2021. Les eaux de la rivière moins minéralisées alimentent la nappe d'accompagnement et le champ captant.



5.6. PH, PH D'EQUILIBRE



Les paramètres de minéralisation, dont le TAC et la dureté calcique, permettent de calculer les pH d'équilibre (détermination par la méthode Hallopeau et Dubin).

Les pH d'équilibre de l'eau traitée varient en 2021 de 8,07 à 8,36 (8,22 en moyenne).

En 2021, les pH de l'eau traitée varient de 7,2 à 7,4 (7,3 en moyenne) et le pH de l'eau brute est de 7,3.

Les pH de l'eau traitée sont compris généralement entre 7,2 et 7,5 (2017 à 2021).

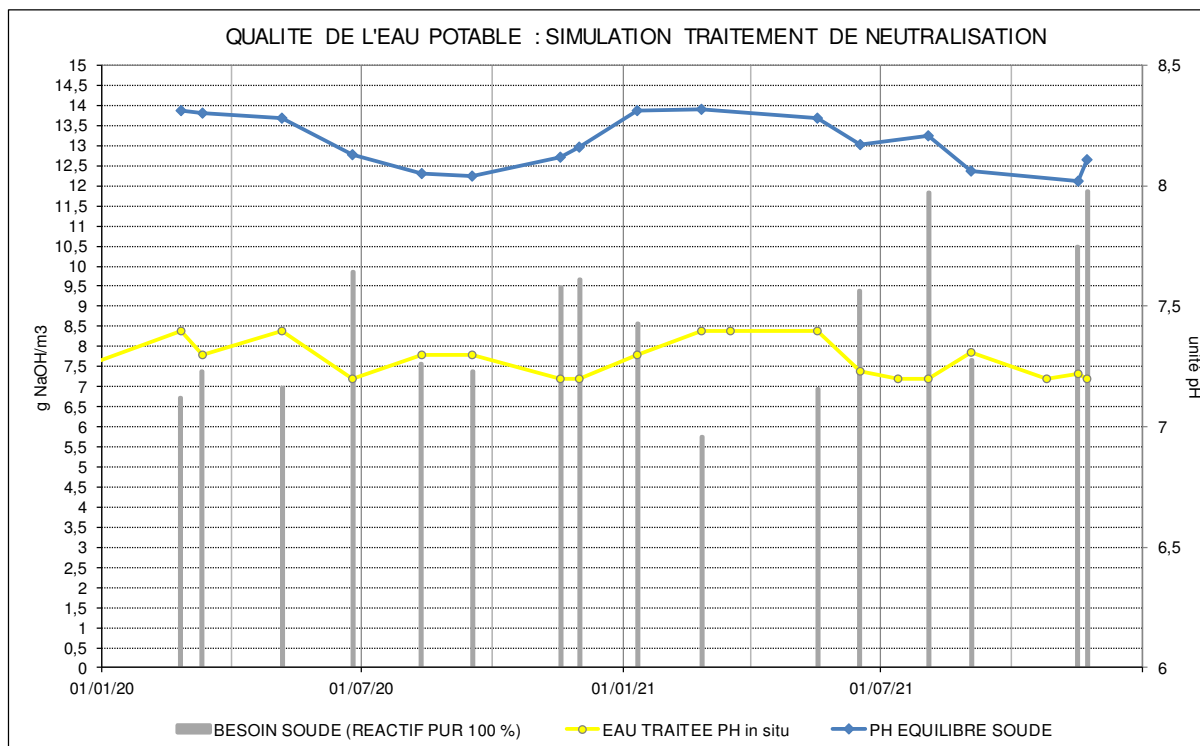
Les pH de l'eau traitée en 2021 sont inférieurs de 0,8 à 1,06 unité aux pH d'équilibre (0,95 unité en moyenne).

Sur la période 2017 à 2021, les pH de l'eau traitée sont inférieurs en moyenne de 0,9 unité au pH d'équilibre.

Les eaux traitées sont considérées agressives ($0,3 < \text{pH équilibre} - \text{pH in situ}$).

L'agressivité de l'eau brute peut être traitée avec une injection de soude.

5.7. SIMULATION TRAITEMENT DE MISE A L'EQUILIBRE



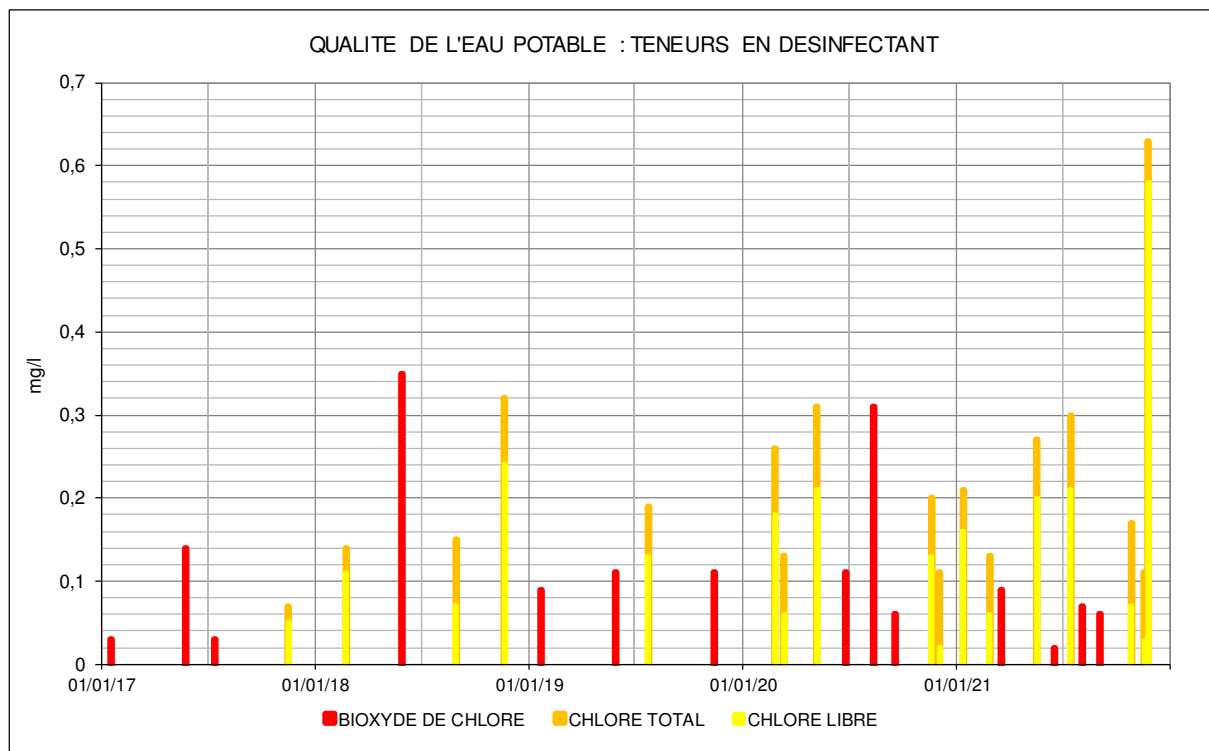
La soude va permettre de neutraliser le CO₂ agressif responsable des faibles pH de l'eau traitée.

Suivant les pH initiaux (7,2 à 7,4 en 2021), les taux de traitement en soude varient de 5,75 à 11,9 g/m³ de réactif pur pour atteindre les pH d'équilibre de 8,02 à 8,32 qui varient selon la minéralisation et la température de l'eau.

En 2020, les taux de traitement en soude variaient de 6,7 à 9,85 g/m³ de réactif pur.

Pour un débit à traiter de 1350 m³/h, les débits en soude varieront de 19,4 à 40 l/h pour une concentration en soude de 30,5 % (400 g/l).

5.8. CHLORE, BIOXYDE DE CHLORE



Un générateur de bioxyde de chlore est présent à la station de la Madeleine pour la désinfection de l'eau potable. Lors des pannes de ce générateur, celui-ci est utilisé pour préparer une eau chlorée pour désinfecter l'eau produite.

L'injection du bioxyde de chlore est réglée à un point de consigne de 0,3 mg ClO₂/l.

Le taux de traitement en chlore est de 0,52 mg Cl₂/l (700 g Cl₂/h pour 1350 m³/h).

Il n'existe pas de normes pour les teneurs en désinfectant. On peut cependant se référer à la circulaire DGS/SD7A n° 2003-524/DE/19-03 du 7 novembre 2003 relative aux mesures à mettre en œuvre en matière de protection des systèmes d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, dans le cadre de l'application du plan Vigipirate.

Il est demandé de maintenir une concentration minimale de 0,3 mg Cl₂/l en chlore libre, 0,15 mg ClO₂/l en bioxyde de chlore en sortie des réservoirs, et viser une concentration de 0,1 mg Cl₂/l de chlore libre, 0,05 mg ClO₂/l en bioxyde de chlore, en tout point du réseau de distribution.

Ces teneurs en désinfectant ont été reprises dans une note du 23/02/2020 de l'Agence Régionale de Santé pour éventuellement inactiver le Covid-19, la présence de coronavirus dans les ressources des eaux destinées à la consommation humaine étant cependant peu probable.

Les mesures de désinfectant en 2021 ont été réalisées dans la matinée, alors que les pompages et la désinfection s'effectuent principalement la nuit. Les teneurs en désinfectant peuvent ne pas être représentatives des taux de traitement appliqués.

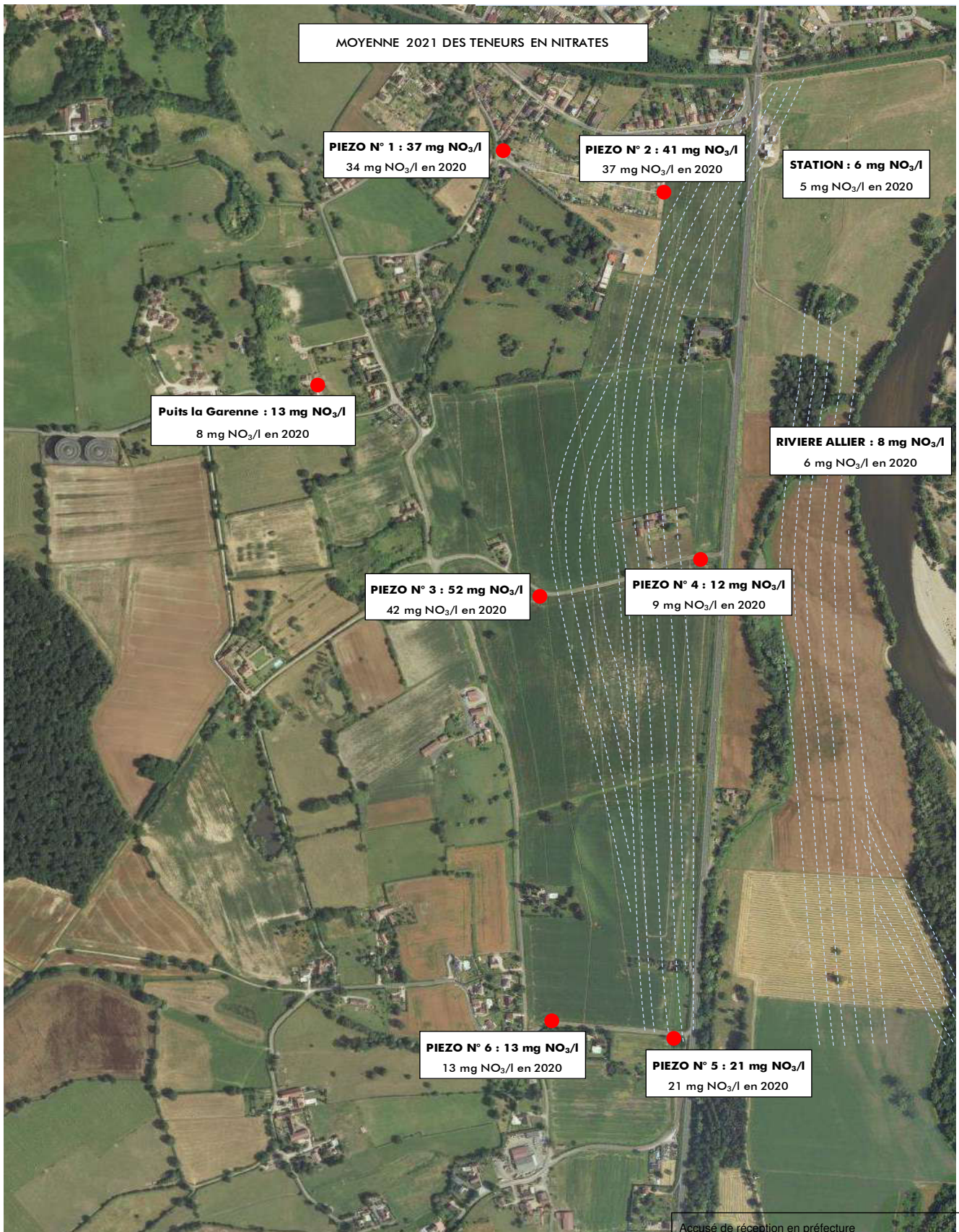
Les teneurs en bioxyde de chlore varient de 0,02 à 0,09 mg ClO₂/l.

Les teneurs en chlore libre varient 0,03 à 0,58 mg Cl₂/l et les teneurs en chlore totale de 0,11 à 0,63 mg Cl₂/l.

Seule la teneur en chlore libre de 0,58 mg Cl₂/l (contrôle sanitaire du 23/11/21) est correcte vis-à-vis de la circulaire et de la note citées ci-dessus.

Les analyses microbiologiques sur le réseau de distribution permettront de voir si les doses de désinfectant appliquées à la station sont suffisantes en présence de teneurs en bioxyde de chlore et en chlore libre inférieures à 0,15 mg ClO₂/l ou 0,3 mg Cl₂/l.

6. CARTOGRAPHIE NITRATES 2021



Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

CONCLUSION

La surveillance de la qualité des eaux souterraines à proximité des captages d'eau potable permet de constater une augmentation des teneurs en nitrates au fur et à mesure de l'avancement de la nappe d'accompagnement de l'Allier, entre la route nationale et le coteau.

Au début du périmètre de surveillance, une légère contamination en nitrates est présente. Les teneurs sont globalement bonnes comparées à la norme de 50 mg NO₃/l des eaux destinées à la consommation humaine, inférieures à 20 mg NO₃/l pour la moyenne des 2 piézomètres de surveillance

Au centre du périmètre de surveillance, à proximité du côté du coteau, un piézomètre montre une contamination importante de la qualité de la nappe d'accompagnement. Les teneurs en nitrates sont mauvaises en 2021 avec une moyenne annuelle de 52 mg NO₃/l, supérieure à la norme des eaux destinées à la consommation humaine. Les suivis agronomiques de la Chambre d'agriculture de l'Allier doivent permettre d'expliquer cette hausse des teneurs.

En aval, à hauteur du champ captant d'eau potable, des eaux souterraines en provenance du coteau peu chargées en nitrates semblent améliorer la qualité de la nappe d'accompagnement de la rivière. Les teneurs en nitrates sont moindres, mais proches de la norme de 50 mg NO₃/l, 37 et 41 mg NO/l en moyenne.

La contamination en nitrates de la nappe d'accompagnement présente entre le coteau et la route nationale n'impacte pas les teneurs en nitrates de l'eau captée pour la production d'eau potable. Les teneurs en nitrates de l'eau potable sont inférieures à 10 mg NO₃/l. L'alimentation du champ captant est influencée par les eaux de l'Allier avec la présence d'un chenal de circulation préférentielle en bordure de la rivière.

L'eau potable est seulement agressive. Un traitement de neutralisation permettra de respecter la référence de qualité du paramètre Equilibre calco-carbonique.

ANNEXE 2

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2021

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **MOULINS COMMUNAUTE**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes délégation départementale de l'Allier

241, rue Garibaldi - CS 93383 - 69418 LYON Cedex 03 - Tél : 04 72 34 74 00 - ars-dt03-risques-sanitaires@ars.sante.fr

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU BRUTE avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filrière de traitement complète).

Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU TRAITEE en sortie de station de traitement-production (TTP).

Cette étape est facultative ; certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées.

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène,

les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (interconnexions) peuvent être décrites

UNITE de GESTION et D'EXPLOITATION	Unité de distribution	Population desservie	INSTALLATIONS ALIMENTANT LES RESEAUX (UDI, TTP, MCA et captages)		INSTALLATIONS ALIMENTANT LES RESEAUX (UDI, TTP, MCA et captages)	
			Niveau des installations : 1		Niveau des installations : 2	
MOULINS COMMUNAUTE	RESEAU MOULINS	19 563	TTP	LA MADELEINE	MCA	LA MADELEINE - MELANGE 8 PUIITS
MOULINS COMMUNAUTE	RESEAU YZEURE	12 512	TTP	BELLECROIX	TTP	LA MADELEINE
			UDI	RESEAU MOULINS		

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE DES CAPTAGES

Rappels réglementaires :

Le Code de La Santé Publique (articles L 1321-1 à L 1321-10) définit les modalités d'alimentation en eau des collectivités humaines : L' arrêté préfectoral doit autoriser l'utilisation de l'eau pour la consommation humaine et déclarer d'utilité publique les travaux de prélèvement d'eau et d'établissement des périmètres de protection du captage.

Le non respect de ces dispositions peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage, des sanctions pénales sont prévues par les articles L 1324-1 à L1324-5 du Code de la Santé Publique.

Note spécifique à l'attention du maître d'ouvrage :

Il vous appartient de vous assurer que les dispositions du Code de La Santé Publique (articles L 1321-1 à L 1321-10) sont respectées.

Les documents d'urbanisme des communes concernées par les périmètres de protection doivent être mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P.

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la position administrative de vos captages telle qu' elle est connue de l' ARS - D.D.03, je vous invite à prendre contact avec le service santé-environnement de ma direction.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)					SITUATION ADMINISTRATIVE						
Nom	Usage de l'Installation	Type	Commune d'implantation	Code B.R.G.M.	Avis Hydrogéologue agréé	Avis C.D.H.	Autorisé le	Arrêté D.U.P.	Indice d'avancement de la Protection	Etat de la procédure	
LA MADELEINE - PUIITS N° 1	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0147	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - PUIITS N° 2	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0148	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - PUIITS N° 3	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0151	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - PUIITS N° 4	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0146	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - PUIITS N° 5	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0150	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - PUIITS N° 6	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0149	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - PUIITS N° 7	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0144	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - PUIITS N° 8	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0145	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - SATELLITE S1	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0181	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	
LA MADELEINE - SATELLITE S2	AEP	PUIITS	BRESSOLLES	05981X0182	10/11/1993	07/11/1996	14/02/1997	14/02/1997	O sans SPEA	Procédure terminée (captage public)	

Indice d'avancement de la protection :

- Non = Pas de DUP ou DUP mais sans acquisition et clôture du PPI
- Oui = Arrêté de DUP + Acquisition et clôture du PPI
- O sans SPEA = Arrêté de DUP + Acquisition et clôture du PPI + absence de procédure de contrôle vérifiée en inspection

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres suivants :

PH : pH à 20°C (unitépH)	TURBNFU : Turbidité Néphélométrique (NFU)	CU : Cuivre (mg/l)
TH : Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	ECOLI : Escherichia/ Coli / 1 00ml-MF	NI : Nickel (µg/l)
CDT 25 : Conductivité à 25°C (µS/cm)	STRF : Entérocoques / 100 ml-MS	NO3 : Nitrates (mg/l)
CALCOC2 : Equilibre calco carbonique : 2 : eau à l'équilibre, --- 0 : eau incrustante, 1 : eau légèrement incrustante, --- 3 : eau légèrement agressive, 4 : eau agressive	CTF : Coliformes totaux / 100 ml-MS	NH4 : Ammonium (µg/l)
	BSIR : Spores et bactéries sulfito-réductrices	ESAMTC : ESA - Métolachlore (µg/l)
	COT : Carbone Organique Total (en mg/l C)	PESTOT : Somme des molécules de pesticides mesurées (µg/l)
	CLITEMG : Chlorites (en mg/l)	THM4 : Somme des trihalométhanés mesurées (µg/l)
		CLVYL : Chlorure de vinyle monomère (µg/l)

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

Les résultats non conformes aux exigences de qualité apparaissent en rouge dans le tableau "détail des prélèvements".

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : LA MADELEINE

Détail des prélèvements :

Date du prél.	Commune du point de surveillance	Nom du point de surveillance	PARAMETRES-->	CALCOC2	PH	TH	TURBNFU	ESAMTC	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	COT	NO3	PESTOT	THM4		
			unité de mesure-->		unité pH	°f	NFU	µg/L	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	µS/cm	mg(C)/L	mg/L	µg/L	µg/L		
			Limites maxi ---->					0,10				0	0			50,00	0,50	100,00	
			éférences maxi ---->	2	9,00		2,00		0	0				1100,00	2,00				
			références mini ---->	1	6,50									200,00					
11/01/2021	BRESSOLLES	SORTIE TRAITEMENT LA MADELEINE		4	7,30	8,71	0,45	0,05	0	0	0	0	247,00	1,60	4,70	0,05	14,20		
15/02/2021	BRESSOLLES	RESERVOIRS LES MOUNINES			7,40	7,99	0,45		0	0	0	0	249,00	1,70	6,80				
17/03/2021	BRESSOLLES	SORTIE TRAITEMENT LA MADELEINE			7,40	8,94	0,17		0	0	0	0	240,00	1,50	6,70				
26/04/2021	BRESSOLLES	RESERVOIRS LES MOUNINES			7,30	8,69	0,29		0	0	0	0	264,00	1,40	7,00				
17/05/2021	BRESSOLLES	SORTIE TRAITEMENT LA MADELEINE		4	7,40	9,42	0,00	0,07	0	0	0	0	262,00	1,40	6,70	0,07	13,40		
01/06/2021	BRESSOLLES	RESERVOIRS LES MOUNINES			7,40	9,02	0,00		0	0	0	0	257,00	1,40	6,00				
13/07/2021	BRESSOLLES	SORTIE TRAITEMENT LA MADELEINE			7,20	8,92	0,00		0	0	0	0	265,00	1,40	5,50				
03/08/2021	BRESSOLLES	SORTIE TRAITEMENT LA MADELEINE		4	7,20	9,79	0,00	0,09	0	0	0	0	294,00	1,70	5,50	0,09	0,00		
16/09/2021	BRESSOLLES	RESERVOIRS LES MOUNINES			7,30	10,56	0,12		0	0	0	0	281,00	1,80	4,70				
25/10/2021	BRESSOLLES	SORTIE TRAITEMENT LA MADELEINE			7,20	11,00	0,10		0	0	0	0	292,00	1,60	5,00				
23/11/2021	BRESSOLLES	SORTIE TRAITEMENT LA MADELEINE		4	7,20	10,39	0,00	0,09	0	0	0	0	294,00	1,40	5,50	0,09	8,00		

Accusé de réception en préfecture
28/06/2022 11:40:20 2022-0624-C-25-60 DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Date	Commune	Nom	PARAMETRES-->	CALCOC2	PH	TH	TURBNFU	ESAMTC	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	COT	NO3	PESTOT	THM4
du	du	du	unité de mesure---		unité pH	°f	NFU	µg/L	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	µS/cm	mg(C)/L	mg/L	µg/L	µg/L
prél.	point de surveillance	point de surveillance	Limites maxi ---->					0,10			0	0			50,00	0,50	100,00
			éférences maxi ---->	2	9,00		2,00		0	0			1100,00	2,00			
			références mini ---->	1	6,50								200,00				
21/12/2021	BRESSOLLES	RESERVOIRS LES MOUNINES			7,40	9,90	0,12		0	0	0	0	282,00	1,80	5,90		

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : BELLECROIX

Détail des prélèvements :

Date	Commune	Nom	PARAMETRES-->	PH	TH	TURBNFU	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	COT	NO3
du	du	du	unité de mesure---	unité pH	°f	NFU	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	µS/cm	mg(C)/L	mg/L
prél.	point de surveillance	point de surveillance	Limites maxi ---->						0	0			50,00
			éférences maxi ---->	9,00		2,00	0	0			1100,00	2,00	
			références mini ---->	6,50							200,00		
22/02/2021	MOULINS	SORTIE RESERVOIRS BELLECROIX		7,70	8,14	0,39	0	0	0	0	255,00	1,50	7,20
04/05/2021	MOULINS	SORTIE RESERVOIRS BELLECROIX		7,50	9,29	0,17	0	0	0	0	261,00	1,40	6,50
24/08/2021	MOULINS	SORTIE RESERVOIRS BELLECROIX		7,50	10,06	0,00	0	0	0	0	290,00	1,60	5,10
02/11/2021	MOULINS	SORTIE RESERVOIRS BELLECROIX		7,60	10,47	0,00	2	10	1	0	296,00	1,90	5,40
05/11/2021	MOULINS	SORTIE RESERVOIRS BELLECROIX		7,60		0,00	0	0	0	0	303,00		

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : RESEAU MOULINS

Détail des prélèvements :

Date du prél.	Commune du point de surveillance	Nom du point de surveillance	PARAMETRES-->	PH	TURBNFU	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	NH4	CU	NI	CLVYL	CLITEMG		
			unité de mesure-->	unité pH	NFU	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	µS/cm	mg/L	mg/L	µg/L	µg/L	mg/L		
			Limites maxi ---->						0	0			2,00	20,00	0,50		
			éférences maxi ---->	9,00	2,00	0	0				1100,00	0,10	1,00				0,20
			éférences mini ---->	6,50							200,00						
04/01/202	MOULINS	CENTRE VILLE		7,40	0,55	0	0	0	0	256,00	0,00						
11/01/202	MOULINS	LES CHAMPINS		7,30	0,15	0	0	0	0	254,00	0,00						
13/01/202	MOULINS	SECTEUR RUE DES POTIERS		7,30	0,17	0	0	0	0	245,00	0,00						
15/02/202	MOULINS	SECTEUR BD DE COURTAIS		7,30	0,49	0	0	0	0	228,00	0,00						
17/02/202	MOULINS	SECTEUR LES CHARTREUX		7,30	0,87	0	0	0	0	243,00	0,00						
22/02/202	MOULINS	HOPITAL		7,30	0,25	0	0	0	0	259,00	0,00						
15/03/202	MOULINS	LA MADELEINE		7,40	0,17	0	0	0	0	258,00	0,00						
17/03/202	MOULINS	SECTEUR LES GATEAUX		7,50	0,17	0	0	0	0	243,00	0,00						
22/03/202	MOULINS	PSV D2 RESEAU MOULINS		7,41								0,38	23,00	0,00	0,00		
06/04/202	MOULINS	PSV D2 RESEAU MOULINS		7,30									0,00				
07/04/202	MOULINS	CENTRE VILLE		7,30	0,16	0	0	0	0	245,00	0,00						
21/04/202	MOULINS	SECTEUR RUE TAGUIN		7,40	0,22	0	0	0	0	262,00	0,00						
27/04/202	BRESSOLLES	CENTRE AERE LES MOUNINES		7,50	0,38	0	0	0	0	262,00	0,00						
04/05/202	MOULINS	LES CHAMPINS		7,30	0,28	0	0	0	0	266,00	0,00						

Accusé de réception en préfecture
 008-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

Nom de l' unité de gestion : MOULINS COMMUNAUTE Année : 2021

Date du prél.	Commune du point de surveillance	Nom du point de surveillance	PARAMETRES----	PH	TURBNFU	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	NH4	CU	NI	CLVYL	CLITEMG		
			unité de mesure---	unité pH	NFU	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	µS/cm	mg/L	mg/L	µg/L	µg/L	mg/L		
			Limites maxi ---->						0	0			2,00	20,00	0,50		
			éférences maxi ---->	9,00	2,00	0	0				1100,00	0,10	1,00				0,20
			références mini ---->	6,50							200,00						
17/05/202	MOULINS	SECTEUR LES GATEAUX		7,40	0,00	0	0	0	0	261,00	0,00						
26/05/202	MOULINS	SECTEUR LES CHARTREUX		7,40	1,00	0	0	0	0	257,00	0,00						
21/06/202	MOULINS	CAMPING LA MADELEINE		7,40	0,00	0	0	0	0	259,00	0,00						
21/06/202	MOULINS	LA MADELEINE		7,30	0,15	0	0	0	0	257,00	0,00						
21/06/202	MOULINS	PSV D2 RESEAU MOULINS										1,33	6,00	0,00	0,00		
23/06/202	MOULINS	CENTRE VILLE		7,40	0,00	0	0	0	0	251,00	0,00						
06/07/202	MOULINS	HOPITAL		7,30	0,10	0	0	0	0	253,00	0,00						
13/07/202	MOULINS	SECTEUR RUE TAGUIN		7,20	0,16	0	0	0	0	263,00	0,00						
19/07/202	MOULINS	LES CHAMPINS		7,30	0,10	0	0	0	0	270,00	0,00						
03/08/202	MOULINS	SECTEUR RUE DES POTIERS		7,40	0,12	0	0	0	0	266,00	0,00						
19/08/202	BRESSOLLES	CENTRE AERE LES MOUNINES		7,50	0,17	0	0	0	0	267,00	0,00						
25/08/202	MOULINS	SECTEUR BD DE COURTAIS		7,20	0,00	0	0	0	0	290,00	0,00						
08/09/202	MOULINS	SECTEUR LES CHARTREUX		7,30	1,40	0	0	0	0	285,00	0,00						
16/09/202	MOULINS	COLLEGE ANNE DE BEAUJEL		7,30	0,00	0	0	0	0	279,00	0,00						
21/09/202	MOULINS	LES CHAMPINS		7,30	0,29		0	0	0	285,00	0,00						
21/09/202	MOULINS	LES CHAMPINS		7,40	0,23		0	0	0	286,00	0,00						
23/09/202	MOULINS	SECTEUR LES GATEAUX		7,30	0,00	0	0	0	0	279,00	0,00						

Accusé de réception en préfecture
003-20071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Nom de l' unité de gestion : MOULINS COMMUNAUTE Année : 2021

Date du prél.	Commune du point de surveillance	Nom du point de surveillance	PARAMETRES---->	PH	TURBNFU	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	NH4	CU	NI	CLVYL	CLITEMG	
			unité de mesure-->	unité pH	NFU	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	μS/cm	mg/L	mg/L	μg/L	μg/L	mg/L	
			Limites maxi ---->						0	0			2,00	20,00	0,50	
			éférences maxi ---->	9,00	2,00	0	0				1100,00	0,10	1,00			0,20
			références mini ---->	6,50							200,00					
13/10/202	MOULINS	SECTEUR RUE TAGUIN		7,30	0,23	0	0	0	0	295,00	0,00					
19/10/202	MOULINS	LA MADELEINE		7,20	0,00	0	0	0	0	288,00	0,00					
25/10/202	MOULINS	LES CHAMPINS		7,20	0,11	0	0	0	0	293,00	0,00					
25/10/202	MOULINS	PSV D2 RESEAU MOULINS										1,08	0,00	0,00	0,00	
15/11/202	MOULINS	SECTEUR BD DE COURTAIS		7,30	0,00	0	0	0	0	297,00	0,00					
22/11/202	MOULINS	HOPITAL		7,30	0,00	0	0	0	0	290,00	0,00					
23/11/202	MOULINS	CENTRE VILLE		7,30	0,00	0	0	0	0	293,00	0,00					
07/12/202	MOULINS	SECTEUR LES GATEAUX		7,50	0,24	0	0	0	0	288,00	0,00					
13/12/202	MOULINS	SECTEUR RUE DES POTIERS		7,30	0,00	0	0	0	0	288,00	0,00					
20/12/202	MOULINS	LA MADELEINE		7,40	0,00	0	0	0	0	277,00	0,00					
21/12/202	MOULINS	SECTEUR LES CHARTREUX		7,40	0,00	0	0	0	0	278,00	0,00					

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : RESEAU YZEURE

Détail des prélèvements :

Date du prél.	Commune du point de surveillance	Nom du point de surveillance	PARAMETRES-->	PH	TURBNFL	FET	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	NH4	CU	CLVYL	CLITEMG	
			unité de mesure-->	unité pH	NFU	µg/L	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	µS/cm	mg/L	mg/L	µg/L	mg/L	
			Limites maxi ---->							0	0			2,00	0,50	
			éférences maxi ---->	9,00	2,00	200,00	0	0				1100,00	0,10	1,00		0,20
			références mini ---->	6,50								200,00				
12/01/202	YZEURE	ROUTE DE CHEVAGNES		8,20	0,29		0	0	0	0	259,00	0,00				
19/01/202	YZEURE	SOCIETE ALIVERT		7,30	0,91		0	0	0	0	248,00	0,00				
19/01/202	YZEURE	SOCIETE ALIVERT		7,30	0,36		0	0	0	0	245,00	0,00				
20/01/202	YZEURE	SECTEUR LES BATAILLOTS		7,30	0,41		0	0	0	0	255,00	0,00				
02/02/202	YZEURE	CENTRE HOSPITALIER, SITE D'YZEURE		7,70	0,21		0	0	0	0	249,00	0,00				
17/02/202	YZEURE	SECTEUR CENTRE (VERS MAIRIE)		7,70	0,17		0	0	0	0	246,00	0,00				
02/03/202	YZEURE	SECTEUR BARDON - BELLECROIX		7,70	0,21		0	0	0	0	242,00	0,00				
22/03/202	YZEURE	LES MAISONS NEUVES		7,60	0,18		0	0	0	0	251,00	0,00				
19/04/202	YZEURE	SOCIETE ALIVERT		7,80	0,24	0,00	0	0	0	0	283,00	0,00				
19/04/202	YZEURE	SOCIETE ALIVERT		7,50	8,50	0,00	0	0	0	0	256,00	0,00				
21/04/202	YZEURE	SECTEUR LE PLESSIS -PANLOUP		7,70	0,15		0	0	0	0	258,00	0,00				
22/04/202	YZEURE	SOCIETE ALIVERT		7,30	0,19	23,00	0	0	0	0	259,00	0,00				
27/04/202	YZEURE	SECTEUR HERMITAGE-HT-BARRIEUX		7,60	4,20		0	0	0	0	271,00	0,00				
04/05/202	YZEURE	SECTEUR HERMITAGE-HT-BARRIEUX		7,60	0,25											

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Nom de l' unité de gestion : MOULINS COMMUNAUTE Année : 2021

Date du prél.	Commune du point de surveillance	Nom du point de surveillance	PARAMETRES---->	PH	TURBNFL	FET	BSIR	CTF	ECOLI	STRF	CDT25	NH4	CU	CLVYL	CLITEMG		
			unité de mesure---	unité pH	NFU	µg/L	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	n/(100mL)	µS/cm	mg/L	mg/L	µg/L	mg/L		
			Limites maxi ---->								0	0			2,00	0,50	
			éférences maxi ---->	9,00	2,00	200,00	0	0				1100,00	0,10	1,00		0,20	
			références mini ---->	6,50								200,00					
10/05/202	YZEURE	SOCIETE ALIVERT		7,50	0,16		0	0	0	0	263,00	0,00					
25/05/202	YZEURE	SECTEUR CENTRE (VERS MAIRIE)		7,80	0,00		0	0	0	0	254,00	0,00					
01/06/202	YZEURE	PETFOODPLUS		7,40	0,00		0	0	0	0	261,00	0,00					
21/06/202	YZEURE	CENTRE HOSPITALIER, SITE D'YZEURE		7,80	0,14		0	0	0	0	265,00	0,00					
21/07/202	YZEURE	SECTEUR LES BATAILLOTS		7,30	0,14		0	0	0	0	267,00	0,00					
21/07/202	YZEURE	SECTEUR LE PLESSIS -PANLOUP		7,50	0,00		0	0	0	0	268,00	0,00					
11/08/202	YZEURE	SECTEUR CENTRE (VERS MAIRIE)		7,60	0,18		0	0	0	0	271,00	0,00					
11/08/202	YZEURE	PSV D2 RESEAU YZEURE				31,00							0,04	0,00	0,03		
19/08/202	YZEURE	SECTEUR BARDON - BELLECROIX		7,70	0,64		0	0	0	0	267,00	0,00					
16/09/202	YZEURE	LES MAISONS NEUVES		7,80	0,12	0,00	0	0	0	0	276,00	0,00	0,08	0,00	0,01		
05/10/202	YZEURE	CENTRE HOSPITALIER, SITE D'YZEURE		7,80	0,13		0	0	0	0	288,00	0,00					
13/10/202	YZEURE	SECTEUR LE PLESSIS -PANLOUP		7,50	0,00		0	0	0	0	291,00	0,00					
02/11/202	YZEURE	SECTEUR CENTRE (VERS MAIRIE)		7,60	0,00		0	2	0	0	291,00	0,00					
05/11/202	YZEURE	SECTEUR CENTRE (VERS MAIRIE)		7,70	0,43		0	0	0	0	302,00	0,00					
09/12/202	YZEURE	ROUTE DE CHEVAGNES		7,90	0,14		0	0	0	0	297,00	0,00					
21/12/202	YZEURE	SECTEUR HERMITAGE- HT-BARRIEUX		7,70	0,12		0	0	0	0	279,00	0,00					

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée

TTP BELLECROIX

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Code du prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	1 n/(100mL)	02/11/2021	00093094		0,00

Nombre de dépassement des limites de qualité : 1

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Code du prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	10 n/(100mL)	02/11/2021	00093094		0,00
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	2 n/(100mL)	02/11/2021	00093094		0,00

Nombre de dépassement des référencesde qualité : 2

TTP LA MADELEINE

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Code du prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	4 SANS OBJET	11/01/2021	00091001	1,00	2,00
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	4 SANS OBJET	17/05/2021	00091678	1,00	2,00
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	4 SANS OBJET	03/08/2021	00092217	1,00	2,00
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	4 SANS OBJET	23/11/2021	00093078	1,00	2,00

Nombre de dépassement des référencesde qualité : 4

UDI RESEAU MOULINS

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Code du prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
NICKEL	23 µg/L	22/03/2021	00091346		20,00

Nombre de dépassement des limites de qualité : 1

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Code du prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
CUIVRE	1,330 mg/L	21/06/2021	00092086		1,00
CUIVRE	1,080 mg/L	25/10/2021	00092833		1,00

Nombre de dépassement des référencesde qualité : 2

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée

UDI RESEAU YZEURE

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Code du prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	2 n/(100mL)	02/11/2021	00092958		0,00
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	8,5 NFU	19/04/2021	00091386		2,00
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	4,2 NFU	27/04/2021	00091478		2,00

Nombre de dépassement des référencesde qualité : **3**

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

MCA

LA MADELEINE - MELANGE 8 PUITES

prélèvements réalisés en : 2021

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI MESUREE	VALEUR MOYENNE MESUREE	VALEUR MAXI MESUREE	NOMBRE DE VALEURS MESUREES	RESULTATS HORS EXIGENCES	REFERENCES DE QUALITE mini - maxi	LIMITES DE QUALITE mini - maxi
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			2
AMPA	AMPA	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			2
AS	ARSENIC	µg/L	B	3,00	1,50	3,00	2			100
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	1			2
CALCO2	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4		B	4,00	2,00	4,00	2			
CDT25	CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm	B	274,00	137,00	274,00	2			
CL	CHLORURES	mg/L	B	14,00	7,00	14,00	2			200
COT	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L	B	1,60	0,80	1,60	2			10
DIU	DIURON	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	1			2
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	B	0,00	0,00	0,00	2			20000
ESAMTC	ESA METOLACHLORE	µg/L	B	0,06	0,07	0,08	2			2
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	B	0,09	0,05	0,09	2			
GPST	GLYPHOSATE	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			2
MN	MANGANÈSE TOTAL	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			
MTC	MÉTOLACHLORE	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			2
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			4
NI	NICKEL	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	B	0,00	0,00	0,00	2			
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	B	7,00	3,50	7,00	2			100
PESTOT	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	µg/L	B	0,06	0,05	0,09	3			5
PH	PH	unité pH	B	7,30	4,87	7,30	3			
PHE	PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH	B	8,29	4,15	8,29	2			
SO4	SULFATES	mg/L	B	14,00	7,00	14,00	2			250
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	B	0,00	0,00	0,00	2			10000
TAC	TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f	B	9,35	4,68	9,35	2			
TBZH	HYDROXYTERBUTHYLAZINE	µg/L	B	0,00	0,00	0,00	1			2
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	B	0,00	0,00	0,00	2			

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP

LA MADELEINE

prélèvements réalisés en : 2021

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI MESUREE	VALEUR MOYENNE MESUREE	VALEUR MAXI MESUREE	NOMBRE DE VALEURS MESUREES	RESULTATS HORS EXIGENCES	REFERENCES DE QUALITE mini - maxi	LIMITES DE QUALITE mini - maxi
ADET	ATRAZINE DÉSÉTHYL	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0,1
AMPA	AMPA	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0.1
AS	ARSENIC	µg/L	T1	3,00	3,25	4,00	4			10
ATRZ	ATRAZINE	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0.1
BSIR	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	T1	0,00	0,00	0,00	12		0	
CALCOC2	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4		T1	4,00	4,00	4,00	4	H. Exigences !	1	2
CDT25	CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm	T1	240,00	268,92	294,00	12		200	1100
CL	CHLORURES	mg/L	T1	14,00	15,82	17,00	12			250
CLVYL	CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0.5
COT	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L	T1	1,40	1,58	1,80	12			2
CTF	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	0,00	0,00	0,00	12			0
DIU	DIURON	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0.1
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	0,00	0,00	0,00	12			0
ESAMTC	ESA METOLACHLORE	µg/L	T1	0,05	0,07	0,09	4			0,1
FET	FER TOTAL	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4		200	
FMG	FLUORURES MG/L	mg/L	T1	0,06	0,09	0,10	4			1.5
GPST	GLYPHOSATE	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0.1
GT22_68	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL	T1	0,00	0,00	0,00	12			
GT36_44	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL	T1	0,00	0,00	0,00	12			
MN	MANGANÈSE TOTAL	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			50
MTC	MÉTOLACHLORE	µg/L	T1	0,00	0,00	0,01	4			0.1
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	0,00	0,00	0,00	12			0,1
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	0,00	0,00	0,03	12			0.1
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	4,70	5,83	7,00	12			50
PESTOT	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	µg/L	T1	0,05	0,08	0,09	4			0.5
PH	PH	unité pH	T1	7,20	7,31	7,40	12		6,5	9
PHE	PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH	T1	8,17	8,26	8,36	4			
SO4	SULFATES	mg/L	T1	11,00	13,34	15,00	12			250
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	0,00	0,00	0,00	12			0
TAC	TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f	T1	7,55	9,13	10,25	12			
TBZH	HYDROXYTERBUTHYLAZINE	µg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0,1
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	7,99	9,44	11,00	12			
THM4	TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	µg/L	T1	0,00	8,90	14,20	4			100
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	0,00	0,14	0,45	12			2

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP

BELLECROIX

prélèvements réalisés en : 2021

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI MESUREE	VALEUR MOYENNE MESUREE	VALEUR MAXI MESUREE	NOMBRE DE VALEURS MESUREES	RESULTATS HORS EXIGENCES	REFERENCES DE QUALITE mini - maxi	LIMITES DE QUALITE mini - maxi
BSIR	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	T1	0,00	0,40	2,00	5	H. Exigences !	0	
CDT25	CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm	T1	255,00	281,00	303,00	5		200 1100	
CL	CHLORURES	mg/L	T1	14,00	15,00	16,00	4		250	
COT	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L	T1	1,40	1,60	1,90	4		2	
CTF	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	0,00	2,00	10,00	5	H. Exigences !	0	
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T1	0,00	0,20	1,00	5	H. Exigences !		0
GT22_68	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL	T1	0,00	1,80	9,00	5			
GT36_44	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL	T1	0,00	3,40	15,00	5			
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T1	0,00	0,00	0,00	5		0,1	
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T1	0,00	0,00	0,00	4			0.1
NO3	NITRATES (EN NO3)	mg/L	T1	5,10	6,05	7,20	4			50
PH	PH	unité pH	T1	7,50	7,58	7,70	5		6,5 9	
SO4	SULFATES	mg/L	T1	11,00	13,00	15,00	4		250	
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T1	0,00	0,00	0,00	5			0
TAC	TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f	T1	7,70	9,19	10,35	4			
TH	TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f	T1	8,14	9,49	10,47	4			
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T1	0,00	0,11	0,39	5		2	

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI		RESEAU YZEURE						prélèvements réalisés en : 2021				
CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI MESUREE	VALEUR MOYENNE MESUREE	VALEUR MAXI MESUREE	NOMBRE DE VALEURS MESUREES	RESULTATS HORS EXIGENCES	REFERENCES DE QUALITE mini - maxi		LIMITES DE QUALITE mini - maxi	
BSIR	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	T	0,00	0,00	0,00	28			0		
CDT25	CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm	T	242,00	266,50	302,00	28		200	1100		
CLITEMG	CHLORITE EN MG/L	mg/L	T	0,01	0,02	0,03	2			0,2		
CLVYL	CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	µg/L	T	0,00	0,00	0,00	2					0.5
CTF	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	T	0,00	0,07	2,00	28	H. Exigences !		0		
CU	CUIVRE	mg/L	T	0,04	0,06	0,08	2			1		2
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	0,00	0,00	0,00	28					0
FET	FER TOTAL	µg/L	T	0,00	10,80	31,00	5			200		
GT22_68	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL	T	0,00	6,61	110,00	28					
GT36_44	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL	T	0,00	0,54	9,00	28					
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	28			0,1		
NI	NICKEL	µg/L	T	0,00	0,00	0,00	2					20
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2					0.5
PH	PH	unité pH	T	7,30	7,36	8,20	30		6,5	9		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	0,00	0,00	0,00	28					0
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	0,00	0,64	8,50	29	H. Exigences !		2		

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI		RESEAU MOULINS						prélèvements réalisés en : 2021				
CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI MESUREE	VALEUR MOYENNE MESUREE	VALEUR MAXI MESUREE	NOMBRE DE VALEURS MESUREES	RESULTATS HORS EXIGENCES	REFERENCES DE QUALITE mini - maxi		LIMITES DE QUALITE mini - maxi	
BSIR	BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)	T	0,00	0,00	0,00	36			0		
CDT25	CONDUCTIVITÉ À 25°C	µS/cm	T	228,00	268,84	297,00	38		200	1100		
CLITEMG	CHLORITE EN MG/L	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	3			0.2		
CLVYL	CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	µg/L	T	0,00	0,00	0,00	3					0.5
CTF	BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)	T	0,00	0,00	0,00	38			0		
CU	CUIVRE	mg/L	T	0,38	0,93	1,33	3			1		2
ECOLI	ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)	T	0,00	0,00	0,00	38					0
FET	FER TOTAL	µg/L	T	0,00	5,00	15,00	3			200		
GT22_68	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL	T	0,00	5,45	125,00	38					
GT36_44	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL	T	0,00	3,61	120,00	38					
NH4	AMMONIUM (EN NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	38			0,1		
NI	NICKEL	µg/L	T	0,00	7,25	23,00	4	H. Exigences !				20
NO2	NITRITES (EN NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	3					0.5
PH	PH	unité pH	T	7,20	6,99	7,50	42		6,5	9		
STRF	ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)	T	0,00	0,00	0,00	38					0
TURBNFU	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	NFU	T	0,00	0,21	1,40	38			2		

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

RAPPORT ANNUEL DE SYNTHÈSE SUR LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

UNITÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION : MOULINS COMMUNAUTE

CONCLUSION DU RAPPORT ANNUEL

Les eaux distribuées ont présenté une bonne qualité microbiologique sur le réseau MOULINS et elles ont été ponctuellement contaminées sur le réseau YZEURE (1 analyse non conforme à Bellecroix).

Pour ce qui concerne les paramètres physicochimiques, les limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique ont été respectées sauf pour le paramètre NICKEL (1 résultat non conforme représentatif du seul point de prélèvement), sur le réseau MOULINS.

Les références de qualité ne sont pas satisfaites de manière permanente, pour les paramètres :

- EQUILIBRE CALCOCARBONIQUEe, au point de mise en distribution de la Madeleine ou des Mounines,**
- CUIVRE : sur des points d'utilisation sur le réseau MOULINS,**
- TURBIDITE : sur le réseau YZEURE.**

L'équilibre calcocarbonique n'a pas d'incidence directe sur la santé, il peut toutefois être la cause de la dégradation de la qualité de l'eau en distribution : une eau agressive favorise la dissolution des métaux entrant dans la composition des canalisations. Le non-respect des exigences de qualité pour le nickel et le cuivre confirme cette situation.

Il est nécessaire de remédier à ce problème récurrent qui peut avoir un impact sur la santé des consommateurs notamment en présence de plomb (branchements ou réseaux intérieurs).

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

RAPPORT ANNUEL DE SYNTHÈSE SUR LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

**** Je vous rappelle que pour sécuriser l'alimentation en eau potable, la collectivité doit :**

- vérifier fréquemment le fonctionnement des installations et le respect des dispositions édictées par l'arrêté de DUP pour la protection des ressources.

- mettre à jour régulièrement l'étude caractérisant la vulnérabilité des installations de production et de distribution vis-à-vis des actes de malveillance et la transmettre au préfet (article R.1321-23 du Code de la Santé Publique).

--- prévoir les mesures nécessaires au maintien de la satisfaction des besoins prioritaires de la population lors des situations de crise (articles L.732-1, R.732-1 et suivants du Code de Sécurité Intérieure).

**** Toutes les informations relatives aux installations doivent figurer dans un fichier sanitaire ; toute extension ou modification des installations doit être déclarée à mes services, ainsi que tout dépassement des limites de qualité (article L.1321-7, alinéa 1 du paragraphe II et article R.1321-26 du Code de la Santé Publique).**

**** Pour les unités de distribution alimentant plus de 3500 habitants, un bilan de fonctionnement doit être adressé annuellement à l'ARS.**

TABLEAU RECAPITULATIF DU BILAN DE LA QUALITE DES EAUX MOULINS COMMUNAUTE

ANNEE 2021

NOM DE L'INSTALLATION	BACTERIOLOGIE					CHIMIE							
	Nbre ANALYSES PRISES EN COMPTE	Limites de qualité		Références de qualité		Nbre ANALYSES PRISES EN COMPTE	Limites de qualité		Références de qualité		TENEUR MOYENNE CHLORITES (en mg/l)	TENEUR MOYENNE NITRATES (en mg/l)	EVOLUTION par rapport à l'année précédente
		Nbre ANALYSES NON CONF.	R : % résultats non conformes	Nbre ANALYSES NON CONF.	R : % résultats non conformes		Nbre ANALYSES NON CONF.	R : % résultats non conformes	Nbre ANALYSES NON CONF.	R : % résultats non conformes			
LA MADELEINE - STATION	12	0	0%	0	0%	12	0	0%	4	33%	-	5,85	=
RESEAU MOULINS	38	0	0%	0	0%	42	1	2%	2	5%	0,00	-	-
BELLECROIX - STATION	5	1	20%	1	20%	5	0	0%	0	0%	-	6,05	=
RESEAU YZEURE	28	0	0%	1	4%	30	0	0%	2	7%	0,02	-	

REMARQUES :

- Le détail des résultats d'analyses se trouvent dans les pages qui suivent.
- Les différences de nombre entre les prélèvements "chimie" et les prélèvements "bactériologie" proviennent du fait que certaines analyses chimiques sont dissociées suivant les paramètres : paramètres liés à la radioactivité, pesticides ou paramètres supplémentaires réalisés à part.

Evolution des Nitrates :

Légende

↘	↓	Diminution de la teneur moyenne (1 à 5 mg/l ; > 5 mg/l)
↗	↑	Augmentation de la teneur moyenne (1 à 5 mg/l ; > 5 mg/l)
=		Pas ou peu (1 mg/l) de variation de la teneur moyenne

$$R = \frac{\text{Nbre analyses non conformes} \times 100}{\text{Nbre d'analyses prises en compte}}$$

Conclusions : paramètres bactériologiques :

0 < R < 5 : Eau de bonne qualité bactériologique - réseaux fiables

5 < R < 30 : Eau ponctuellement contaminée

R > 70 : Eau chroniquement contaminée - réseaux non fiables

UGE : 0529 MOULINS COMMUNAUTE

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : MOULINS COMMUNAUTE
 Adr : 8, Place de Lattre de Tassigny

03000 MOULINS

2021**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)**

Code national	Nom du captage	Etat	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
003000019	LA MADELEINE - PUIITS N° 1	ACT	500	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000020	LA MADELEINE - PUIITS N° 2	ACT	830	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000021	LA MADELEINE - PUIITS N° 3	ACT	500	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000022	LA MADELEINE - PUIITS N° 4	ACT	600	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000023	LA MADELEINE - PUIITS N° 5	ACT	1150	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000024	LA MADELEINE - PUIITS N° 6	ACT	800	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000025	LA MADELEINE - PUIITS N° 7	ACT	2840	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000026	LA MADELEINE - PUIITS N° 8	ACT	870	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000027	LA MADELEINE - SATELLITE S1	ACT	500	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
003000028	LA MADELEINE - SATELLITE S2	ACT	500	ON	TE	09/05/1994	10/11/1993		14/02/1997	80 %
Indice consolidé /UGE										80,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
003000248	LA MADELEINE	TTP	3800	12		12	
003000918	BELLECROIX	TTP	1300	5	1	5	
003000347	RESEAU MOULINS	UDI	19563	38		42	
003000362	RESEAU YZEURE	UDI	12512	28		30	
Total				83	1	89	
Taux de conformité				98,8 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXE 3

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Moulins Communauté
---	---

POSTE COMPTABLE DE : MOULINS

SERVICE PUBLIC LOCAL Eau

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
3	I Informations générales Modalités de vote du compte administratif		
4 à 13	II Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
14 à 31	III Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
32 à 55	A - Eléments du bilan		
	A1.1 Etat de la dette		
	1.1 - Détail des crédits de trésorerie	X	
	1.2 - Répartition par nature de dette	X	
	1.3 - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	1.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	1.5 - Détail des opérations de couverture	X	
	1.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	1.7 - Emprunts renégociés au cours de l'année		X
	1.8 - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions	X	
	A4 - Equilibre des opérations financières		
	A4.1 Dépenses à recouvrir par des ressources propres	X	
	A4.2 Ressources propres - Détail des recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement	X	
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A8 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Entrées - Sorties		X
	A9 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
56 à 57	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel au 31/12/N		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire	X	
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement	X	
	C2 - Liste des organismes avec engagement financier pris		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C4 - Présentation agrégée budget principal et budgets annexes		X
	Etat des reports	X	
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :
 - budgétaires délibération n° 6.24 du 24/03/2006

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
 (2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	a	g	
Section d'exploitation	2 838 375.01	3 260 767.62	422 392.61
Section d'investissement	b	h	
	1 575 910.88	2 732 636.03	1 156 725.15

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	c	i	
	Report en section d'exploitation (002) (si déficit)	3 150 910.03 (si excédent)	
	d	j	
Report en section d'investissement (001) (si déficit)		238 872.27 (si excédent)	

=

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	=g+h+i+j	
	4 414 285.89	9 383 185.95	4 968 900.06

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	e	k	
	Section d'exploitation		
	Section d'investissement	606 858.06	
	=e+f	=k+l	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	606 858.06		

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	=a+c+e	=g+i+k	
	2 838 375.01	6 411 677.65	3 573 302.64
Section d'investissement	=b+d+f	=h+j+l	
	2 182 768.94	2 971 508.30	788 739.36
TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	=g+h+i+j+k+l	
	5 021 143.95	9 383 185.95	4 362 042.00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	606 858.06	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240 374.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 071.21	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	336 412.85	

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	883 000.00	736 872.70	63 635.37		82 481.93
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	617 700.00	617 660.76			38.24
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	420 000.00	399 080.00			20 920.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 000.00				30 000.00
	Total des dépenses de gestion courante	1 950 700.00	1 753 613.46	63 635.37		133 451.17
66	CHARGES FINANCIERES	322 000.00	158 575.04	8 056.89		155 368.07
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 285 164.84	21 012.62	24 844.95		1 239 307.27
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	250 000.00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	3 807 864.84	1 933 201.12	96 537.21		1 778 126.51
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	664 052.99				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 608 546.20	808 636.68			799 909.52
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	2 272 599.19	808 636.68			1 463 962.51
	TOTAL	6 080 464.03	2 741 837.80	96 537.21		3 242 089.02
D 002	Déficit d'exploitation					
	Pour information					
	reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
013 70	ATTENUATIONS DE CHARGES VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	2 723 850.00	225 394.76 2 822 425.55			-225 394.76 -98 575.55
	Total des recettes de gestion courante	2 723 850.00	3 047 820.31			-323 970.31
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		49 630.60			-49 630.60
	Total des recettes réelles d'exploitation	2 723 850.00	3 097 450.91			-373 600.91
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	205 704.00	163 316.71			42 387.29
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	205 704.00	163 316.71			42 387.29
TOTAL		2 929 554.00	3 260 767.62			-331 213.62
R 002	Excédent d'exploitation	3 150 910.03				
	Pour information reporté de N-1					

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

15

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II

A3

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	441 134.01	16 278.00	240 374.00	184 482.01
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	856 855.00	60 212.32	30 071.21	766 571.47
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 743 577.80	218 843.51	336 412.85	1 188 321.44
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	3 041 566.81	295 333.83	606 858.06	2 139 374.92
106	Réserves				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 250 000.00	1 109 060.34		140 939.66
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	8 200.00	8 200.00		
	Total des dépenses financières	1 258 200.00	1 117 260.34		140 939.66
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 299 766.81	1 412 594.17	606 858.06	2 280 314.58
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	205 704.00	163 316.71		42 387.29
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000.00			100 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	305 704.00	163 316.71		142 387.29
TOTAL		4 605 470.81	1 575 910.88	606 858.06	2 422 701.87
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13 16 23	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165) IMMOBILISATIONS EN COURS	77 604.81 1 050 000.00	77 604.81 980 000.00		70 000.00
	Total des recettes d'équipement	1 127 604.81	1 057 604.81		70 000.00
106	Réserves	866 394.54	866 394.54		
	Total des recettes financières	866 394.54	866 394.54		
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	1 993 999.35	1 923 999.35		70 000.00
021 040 041	<i>Virement de la section d'exploitation</i> OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	664 052.99 1 608 546.20 100 000.00	808 636.68		799 909.52 100 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 372 599.19	808 636.68		1 563 962.51
TOTAL		4 366 598.54	2 732 636.03		1 633 962.51
R 001	Soide d'exécution positif reporté de N-1	238 872.27			

19

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	800 508.07		800 508.07
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	617 660.76		617 660.76
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	399 080.00		399 080.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	166 631.93		166 631.93
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 857.57		45 857.57
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		808 636.68	808 636.68
	Dépenses d'exploitation - Total	2 029 738.33	808 636.68	2 838 375.01

+

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 838 375.01

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		5 852.00	5 852.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 109 060.34		1 109 060.34
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	16 278.00		16 278.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	60 212.32	108 470.10	168 682.42
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	218 843.51		218 843.51
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	8 200.00		8 200.00
481	RESERVES		48 994.61	48 994.61
106				
	Dépenses d'investissement - Total	1 412 594.17	163 316.71	1 575 910.88

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 575 910.88

21

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	225 394,76		225 394,76
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES.SERVICES.MARCHANDISES	2 822 425,55		2 822 425,55
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		108 470,10	108 470,10
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 630,60	5 852,00	55 482,60
79	TRANSFERTS DE CHARGES		48 994,61	48 994,61
	Recettes d'exploitation - Total	3 097 450,91	163 316,71	3 260 767,62

+

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	3 150 910,03
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 411 677,65
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	77 604.81		77 604.81
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	980 000.00		980 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		800 273.10	800 273.10
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		8 363.58	8 363.58
481				
	Recettes d'investissement - Total	1 057 604.81	808 636.68	1 866 241.49
			+	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			238 872.27
			+	
	Affectation aux comptes 106			866 394.54
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 971 508.30

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	883 000.00	736 872.70	63 635.37		82 491.93
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	430 239.54	352 579.75	42 112.59		35 547.20
	ACHATS STOCKES - AUTRES APPROVISIONNEMENTS					
	FOURNITURES CONSOMMABLES	2 000.00	895.35			1 104.65
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	240.66	240.66			
60227	PIECES DE RECHANGE	2 000.00	350.00	207.15		1 442.85
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES					
	VARIATION DES STOCKS					
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISION.	206 926.07	206 926.07			
6037	VARIAT. DES STOCKS DE MARCHAND. ET DE TERRAINS NIUS	5 313.47	5 313.47			
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	8 000.00	2 037.00	2 263.00		3 700.00
605	ACHATS D'EAU					
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	100 000.00	73 600.53	26 316.80		82.67
6062	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	15 000.00	8 106.10	6 893.90		
6063	PRODUITS DE TRAITEMENT	64 759.34	44 529.56	6 431.74		13 798.04
6064	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 000.00				1 000.00
6066	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	15 000.00	10 581.01			4 418.99
6068	CARBURANTS	10 000.00				10 000.00
	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES					
6071	ACHATS DE MARCHANDISES					
6078	COMPTEURS					
	AUTRES MARCHANDISES					
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	81 189.00	56 122.88	15 857.12		9 209.00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	10 300.00		10 260.00		40.00
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS					
	LOCATIONS MOBILIERES					
	ENTRETIEN ET REPARATIONS					

16

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
61521 61523 61528	BATIMENTS PUBLICS RESEAUX AUTRES	42 889.00	38 089.08	4 799.28		0.64
61551 61558	SUR BIENS MOBILIERS MATERIEL ROULANT AUTRES BIENS MOBILIERS	1 150.00 1 000.00	955.01	146.76 651.08		48.23 348.92
6156	MAINTENANCE	17 350.00	11 966.25			5 383.75
6161 6168	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES AUTRES	5 000.00	1 960.54			3 039.46
617 618	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS	3 500.00	3 152.00			348.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 540.93	22 352.04	5 665.66		20 523.23
6226	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES HONORAIRES	2 593.93	2 593.89			0.04
6231 6236 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS CATALOGUES ET IMPRIMES DIVERS	12 500.00 6 000.00 1 000.00	2 070.00 1 464.21			10 430.00 4 535.79 1 000.00
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS DIVERS TRANSPORTS					
6251 6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS RECEPTIONS					
6261 6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	10 291.00	6 478.84	2 362.71		1 449.45
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 156.00	1 155.94			0.06
6281 6287 6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...) REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUTRES	15 000.00	8 589.16	3 302.95		3 107.89

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

15

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)	323 030.53	305 818.03			17 212.50
63512	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES) TAXES FONCIERES	4 844.00	428.00			4 416.00
6353 6358	IMPOTS INDIRECTS AUTRES DROITS					
6371 6378	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES) REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU AUTRES TAXES ET REDEVANCES	91 483.53 226 703.00	85 394.00 219 896.03			6 089.53 6 706.97
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	617 700.00	617 660.76			39.24
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	617 700.00	617 660.76			39.24
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	617 700.00	617 660.76			39.24
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	420 000.00	399 080.00			20 920.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES VENTES D'EAU	420 000.00	399 080.00			20 920.00
701249	TAXES ET REDEVANCES REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D PRESTATIONS DE SERVICES	420 000.00	399 080.00			20 920.00
706129	REDEV. D'ASSAINISS. COLLECTIF ET PR MODERN. RESEAU REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C					
020	DEPENSES IMPREVUES					

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

16

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 000.00				30 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 000.00				30 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	25 000.00				25 000.00
6542	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CREANCES ETEINTES	5 000.00				5 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE					
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65	1 950 700.00	1 753 813.46	63 836.37		133 451.17
66	CHARGES FINANCIERES	322 000.00	158 575.04	8 056.89		155 368.07
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	322 000.00	158 575.04	8 056.89		155 368.07
	CHARGES D'INTERETS					
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	122 000.00	109 580.43	8 056.89		12 419.57
66112	INTERETS REGLES A L'ECHANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	50 000.00				41 943.11
	AUTRES CHARGES FINANCIERES	150 000.00	48 994.61			101 005.39
6688	AUTRE					
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 285 164.84	21 012.62	24 844.95		1 239 307.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 285 164.84	21 012.62	24 844.95		1 239 307.27
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	373 164.84				373 164.84
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	32 000.00	210.85			31 789.15
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	880 000.00	20 801.77	24 844.95		834 353.28

Accusé de réception en préfecture
003-20007/1140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

lfp

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
6815	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DOTAT.PROV. POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPL					
022	DEPENSES IMPREVUES	250 000.00				250 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022		3 807 864.84	1 933 201.12	96 537.21		1 778 126.51

18

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	664 052.99				664 052.99
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 608 546.20	808 636.68			799 909.52
- 67 - 675	CHARGES EXCEPTIONNELLES VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 608 546.20	808 636.68			799 909.52
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	1 600 182.20	800 273.10			799 909.10
6862	DOTAT. AMORT., AUX DEPREC. ET PROV. - CHARGES FINA DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	8 364.00	8 363.58			0.42
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 272 599.19	808 636.68			1 463 962.51
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 272 599.19	808 636.68			1 463 962.51
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	6 080 464.03	2 741 837.80	96 537.21		3 242 089.02

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	8 056.89
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	8 056.89

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		225 394.76			
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS		225 394.76			-225 394.76
6032	VARIATION DES STOCKS					-225 394.76
6037	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISION. VARIAT. DES STOCKS DE MARCHAND. ET DE TERRAINS NUS		220 127.29 5 267.47			-220 127.29 -5 267.47
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	2 723 850.00	2 822 425.55			-98 575.55
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	2 723 850.00	2 822 425.55			-98 575.55
	VENTES D'EAU					
70111	EAU					
70118	VENTES D'EAU AUX ABONNES AUTRES VENTES D'EAU	1 800 000.00 11 500.00	1 914 164.36 10 017.33			-114 164.36 1 482.67
701241	TAXES ET REDEVANCES	410 000.00	386 329.85			23 670.15
70128	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE AUTRES TAXES ET REDEVANCES	223 350.00	213 259.29			10 090.71
704	TRAVAUX	50 000.00	67 339.78			-17 339.78
7064	PRESTATIONS DE SERVICES					
7068	LOCATIONS DE COMPTEURS AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	224 000.00	226 291.56			-2 291.56
7063	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES LOCATIONS DIVERSES	5 000.00	5 023.38			-23.38
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (tel)=70+73+74+75+013	2 723 850.00	3 047 820.31			-323 970.31
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		49 630.60			-49 630.60
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS		49 630.60			-49 630.60

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
7714 7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION RECOURVEMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.		43 365.87			-43 365.87
773 778	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 264.73			-6 264.73
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		2 723 850.00	3 097 450.91			-373 600.91

21

Accusé de réception en préfecture 003-200071140-20220624-C-22-65-DE Date de télétransmission : 28/06/2022 Date de réception préfecture : 28/06/2022
--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DIM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	205 704.00	163 316.71			42 387.29
- 72 - 722	PRODUCTION IMMOBILISEE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 000.00 150 000.00	108 470.10 108 470.10			41 529.90 41 529.90
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	6 709.00 6 709.00	5 852.00 5 852.00			857.00 857.00
796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	48 995.00	48 994.61			0.39
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		205 704.00	163 316.71			42 387.29
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (total réelles + ordres)		2 929 554.00	3 280 767.62			-331 213.62
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation		3 150 910.03	reporté de N-1			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	441 134.01	16 278.00	240 374.00	184 482.01
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	441 134.01	16 278.00	240 374.00	184 482.01
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPEMENT	407 074.01	15 510.00	209 114.00	182 450.01
2033	FRAIS D'INSERTION	2 500.00	468.00		2 032.00
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES ... CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	31 560.00	300.00	31 260.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	856 855.00	60 212.32	30 071.21	766 571.47
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	856 855.00	60 212.32	30 071.21	766 571.47
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
21531	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	661 800.00			661 800.00
2154	RESEAUX D'ADDOUCTION D'EAU	149 787.05	59 435.52	11 803.26	78 548.27
	MATERIEL INDUSTRIEL				
551	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	15 267.95		15 267.95	25 000.00
82	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	28 000.00		3 000.00	1 223.20
83	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000.00	776.80		
84	MATERIEL DE TRANSPORT				
88	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE				
84	MOBILIER				
2153	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 743 577.80	218 843.51	336 412.85	1 188 321.44
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 743 577.80	218 843.51	336 412.85	1 188 321.44

Accusé de réception n° 003-2022-071140-2022-06-04-22-65-D
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	791 772.61	5 614.71	197 529.90	588 628.00
2315	CONSTRUCTIONS	751 805.19	147 849.80	106 876.61	497 078.78
2318	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00	65 379.00	32 006.34	2 614.66
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSEES / CDE IMMO. CORP.	100 000.00			100 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 041 566.81	295 333.83	606 858.06	2 139 374.92
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES				
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES				
1068	RESERVES AUTRES RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 250 000.00	1 109 060.34		140 939.66
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 250 000.00	1 109 060.34		140 939.66
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	1 250 000.00	1 109 060.34		140 939.66
	EMPR. ASSORTIS D'UNE OPTION DE TIR. SUR LIGNE DE T OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT				
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	AUTRES DETTES				
	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	8 200.00	8 200.00		
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART. TITRES DE PARTICIPATIONS	8 200.00 8 200.00	8 200.00 8 200.00		

Accédé de réception en préfecture
003200071140-20220624-0-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chapitre / Article	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES					
		1 258 200.00	1 117 260.34		140 939.66
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES					
		4 299 766.81	1 412 594.17	606 658.06	2 280 314.58

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	205 704.00	163 316.71		42 387.29
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	6 709.39	5 852.00		857.39
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 709.39	5 852.00		857.39
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	3 643.39	2 786.00		857.39
139118	AGENCE DE L'EAU				
13918	AUTRES	3 066.00	3 066.00		
	AUTRES				
	<i>Charges transférées</i>	198 994.61	157 464.71		41 529.90
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 994.61	108 470.10		46 524.51
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
21531	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	154 994.61	108 470.10		46 524.51
4817	RESEAUX D'ADUCTION D'EAU	44 000.00	48 994.61		-4 994.61
	Pénalités de renégociation de la dette				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000.00			100 000.00
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
	EMPRUNTS EN EURO				
	REFINANCEMENT DE DETTE				
	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000.00			100 000.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	100 000.00			100 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	305 704.00	163 316.71		142 387.29

Accusé de réception en préfecture
0034200071140-20220624-C-22-65-D
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chapitre / Article	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)					
		4 605 470.81	1 575 910.88	606 858.06	2 422 701.87

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	77 604.81	77 604.81		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	77 604.81	77 604.81		
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	77 604.81	77 604.81		
13116	AGENCE DE L'EAU AUTRES				
1312	REGIONS				
1313	DEPARTEMENTS				
1314	COMMUNES				
1315	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES				
1318	AUTRES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 050 000.00	980 000.00		70 000.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 050 000.00	980 000.00		70 000.00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	1 050 000.00	980 000.00		70 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS				
2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	1 127 604.81	1 057 604.81		70 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	866 394.54	866 394.54		
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	866 394.54	866 394.54		

Accès de réception en préfecture
003-200071140-20220604-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
1068	RESERVES AUTRES RESERVES	866 394.54	866 394.54		
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	866 394.54	866 394.54		
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 923 999.35	1 923 999.35		70 000.00

29

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	Virement de la section d'exploitation	664 052.99			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 608 546.20	808 636.68		799 909.52
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 600 182.20	800 273.10		799 909.10
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORABLES				
28031	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	39 924.00	19 962.00		19 962.00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	44 520.00	22 260.00		22 260.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28121	AMORT. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 241.16	620.58		620.58
28125	TERRAINS NUS	408.30	204.15		204.15
28128	TERRAINS BATIS AUTRES TERRAINS	1 048.00	524.00		524.00
281311	CONSTRUCTIONS	80 268.00	40 134.00		40 134.00
281315	BATIMENTS D'EXPLOITATION BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
281531	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.	1 333 092.08	666 546.04		666 546.04
28154	RESEAUX D'ADUCTION D'EAU	66 724.66	33 362.33		33 362.33
281561	MATERIEL INDUSTRIEL SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU				
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 956.00	16 660.00		16 296.00
28183	MATERIEL DE TRANSPORT				
28184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER				
2817	Pénalités de renégociation de la dette	8 364.00	8 363.58		0.42
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 272 599.19	808 636.68		1 463 962.51

003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000.00			100 000.00
- 16 - 166	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES REFINANCEMENT DE DETTE				
- 23 - 238	IMMOBILISATIONS EN COURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	100 000.00 100 000.00			100 000.00 100 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 372 599.19	808 636.68		1 563 962.51
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	4 366 598.54	2 732 636.03		1 633 962.51

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 238 872.27

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2021	montants des tirages en 2021	montants des remboursements 2021		encours restant dû au 31/12/2021
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51928 Autres avances de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51911 Avances du Trésor		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5192 Avances de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51931 Lignes de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B6900071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (libellé 16440 et 1661 (total))
 calculée et vérifiée en 31/12/2021

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de colonne)	soutenu par 7 ou (16)	remboursé converti	obligations d'emprunts convertibles émettables (11)	capital actions au 31/12/2021	dettes financières (en millions)	base d'imputation			annuités de l'emprunt			term de l'emprunt	
						type de dette (12)	emiss (13)	reman de tout d'impôts au 31/12/2021 (14)	capital	obligations émissibles (15)	intérêts payés (ou dus) (16)		
160 Emprunts obligataires (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	4.474.910,56						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00	4.474.910,56						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6641 GP-37176,177	N	0,00	29.228,01	3,85	F				3,37	0,73	1,16	0,00	43,00
385 / 1026103	N	0,00	119.833,33	9,97	F				1,34	0,54	1,80	0,00	141,17
87 / 10191	N	0,00	110.000,00	0,00	F				2,00	0,33	2,33	0,00	544,02
87 / 10191	N	0,00	123.333,41	0,00	F				2,18	0,33	2,51	0,00	439,77
878 / 10110	N	0,00	49.200,30	1,78	F				3,43	0,69	4,12	0,00	3,01
9587 / 45100	N	0,00	631.384,30	11,06	F				3,38	0,42	3,80	0,00	1.370,70
90 / 011010043	N	0,00	532.474,02	7,00	F				4,03	0,54	4,57	0,00	1.000,00
90 / 011010043	N	0,00	100.000,00	10,00	F				1,25	0,00	1,25	0,00	400,00
867 / 01000654	N	0,00	120.000,00	17,50	F				0,33	0,00	0,33	0,00	1.110,00
867 / 01000654	N	0,00	190.000,00	0,00	F				0,19	0,00	0,19	0,00	1.541,44
867 / 01000654	N	0,00	0,00	0,00	F				4,99	0,00	4,99	0,00	30,70
867 / 01000654	N	0,00	54.762,21	0,00	F				1,14	0,00	1,14	0,00	27,00
868 / 0700406	N	0,00	80.822,07	6,28	F				2,00	0,00	2,00	0,00	3,88
870 / 01013	N	0,00	57.611,25	4,04	F				4,46	0,00	4,46	0,00	3,17
872 / 01013	N	0,00	78.081,95	10,17	F				1,65	0,00	1,65	0,00	20,84
872 / 01013	N	0,00	118.027,48	14,68	F				1,41	0,00	1,41	0,00	604,24
872 / 01013	N	0,00	56.899,90	11,98	F				1,52	0,00	1,52	0,00	13,19
872 / 01013	N	0,00	31.287,31	3,82	F				1,85	0,00	1,85	0,00	48,30
872 / 01013	N	0,00	46.000,01	5,00	F				3,37	0,00	3,37	0,00	434,00
881 / 01013	N	0,00	850.000,00	20,00	F				3,61	0,00	3,61	0,00	49,28
884 / 20152	N	0,00	0,00	0,00	F				1,62	0,00	1,62	0,00	0,00
885 / 20152	N	0,00	0,00	0,00	F				2,73	0,00	2,73	0,00	0,00
1641 Emprunts en devises (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166 Emprunts en conditions particulières (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	4.474.910,56						1.018.840,83	38.857,98	0,00	0,00	0,00

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

1641 Emprunts accordés dans le cadre de l'opération de rachat de titres sur ligne de rachat (1081/16)

166 Emprunts en conditions particulières (Total)

167 Emprunts et dettes exceptionnelles de conditions particulières (Total)

1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)

1675 Autres emprunts et dettes (Total)

168 Autres emprunts et dettes exceptionnelles (Total)

1681 Autres emprunts (Total)

1682 Bons à moyen terme négociables (Total)

1687 Autres dettes (Total)

TOTAL GENERAL

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

IV

A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts variables par structure de taux selon le régime le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat(1))	opérations effectuées au chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 31/12/2021 (3)	type d'influent (4)	date de contrat	débit des pénalités honoraires	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux nominal après couverture éventuelle (8)	niveau de taux au 31/12/2021	intérêts payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% sur type de taux selon le capital restant dû
Echéance de taux, taux variable selon régime (hors), ou encadré nominal (A)														
TOTAL A														0,00
Banque EUROPE														0,00
TOTAL B														0,00
TOTAL C														0,00
Multiplicateur lié au régime ou multiplicateur nominal à capital D														0,00
Multiplicateur nominal à E														0,00
Autres types de dérivés F														0,00
TOTAL F														0,00
TOTAL GENERAL														0,00

(1) Régarder les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la désignation de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'influent sous-jacent selon la typologie de la décade du 25 juin 2010 sur les produits financiers (00, 1, 0, 1, 1, indice zone euro / 2 - indices inflation française ou zone euro / 0 - autres indices.
 / 3 : Ecart indice zone euro / 4 - indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : autres d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante et leur nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante et leur nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 31/12/2021.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le mécanisme du taux constaté sur l'exercice.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 686.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre de contrat d'échange et comptabilisés au 173.

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

25

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE

IV

A1.4

A1.4.- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURE (1)

	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
structures / indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	26 produits 100,00 % de l'encours 4 474 910,56 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(D) Multiplicateur jusqu'à 2; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
(F) Autres types de structure	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2021 après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	références de l'emprunt couvert	montant couvert	nature et la couverture (change ou swap)	type de couverture (2)	organisme contractant	date de début du contrat	date de fin du contrat	Instrument de couverture			montant des compensations évenées	différence symbolique prise en compte pour la vente en public	primes payées pour la vente en public
								nominal de l'instrument de couverture	date de début du contrat	date de fin du contrat			
SWAP		0,00						0,00			0,00		0,00
SWAP		0,00						0,00			0,00		0,00
SWAP		0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL		0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs contrats, indiquer sur chaque contrat.
 (2) Il s'agit d'un swap variable ou fixe ou de swap à terme.
 (3) Indiquer si s'agit d'un SWAP, d'une option (CALL, PUT, FLOOR, CEILING, SPREAD), d'un autre instrument de couverture.
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

34

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) effet de l'instrument de couverture									
	référence de l'emprunt couvert	taux payé		taux reçu (7)		charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		catégorie d'emprunt (8)		
		index (5)	niveau de taux (6)	index	niveau de taux	charges c668	produits c768	avant opération de couverture	après opération de couverture	
Taux fixe (total)										
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
TOTAL										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/1014077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	
	500	
	Durée : 1 an	27/06/2002
	Catégories de bien amortis :	
	Immobilisation incorporelles :	
	Frais d'élaboration, de modifications et de révision des documents	10 ans 10/12/2020
	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5 ans 10/12/2020
	Subvention (biens mobiliers, matériel et études)	5 ans 10/12/2020
	Subvention (bâtiments et installations)	30 ans 10/12/2020
	Subvention (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40 ans 10/12/2020
	Attribution de compensation	30 ans 10/12/2020
	Logiciels	3 ans 10/12/2020
	Immobilisation corporelles :	
	Plantations	10 ans 10/12/2020
	Autres agencements et aménagements terrains	15 ans 10/12/2020
	Installation de voirie	15 ans 10/12/2020
	Installations à caractère spécifique	50 ans 10/12/2020
	Réseaux d'adduction d'eau	50 ans 10/12/2020
	Réseaux d'assainissement	50 ans 10/12/2020
	Matériel industriel	10 ans 10/12/2020
	Matériel spécifique d'exploitation	10 ans 10/12/2020
	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans 10/12/2020
	Matériel roulant	8 ans 10/12/2020
	Matériels, outillages et équipements	10 ans 10/12/2020
	Matériel et mobilier urbain	10 ans 10/12/2020
	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 ans 10/12/2020
	Véhicules industriels, camions et mini bus	8 ans 10/12/2020
	Voitures	7 ans 10/12/2020
	Equipements de garage et atelier	5 ans 10/12/2020
	Matériel de bureau et informatique	5 ans 10/12/2020
	Matériel de sonorisation	5 ans 10/12/2020
	Mobilier	10 ans 10/12/2020
	Matériel divers	5 ans 10/12/2020
	Equipement sportif	8 ans 10/12/2020
	Equipement urbain	20 ans 10/12/2020
	Instruments de musique	10 ans 10/12/2020
	Mobilier	10 ans 10/12/2020

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV
	A3.1
	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations incorporelles : titres						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 256 709.39	1 114 912.34
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1 250 000.00	1 109 060.34
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	6 709.39	5 852.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	AUTRES RESERVES		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	6 709.39	5 852.00
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Salde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
1 114 912.34	606 858.06		1 721 770.40

Accusé de réception en préfecture
003-200071100820220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

41

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 272 599.19	808 636.68
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	2 272 599.19	808 636.68
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	FRAIS D'ETUDES	1 600 182.20	800 273.10
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	39 924.00	19 962.00
28121	TERRAINS NUS	44 520.00	22 260.00
28125	TERRAINS BATIS	1 241.16	620.58
28128	AUTRES TERRAINS	408.30	204.15
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	1 048.00	524.00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	80 268.00	40 134.00
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		
281534	MATERIEL INDUSTRIEL		
281537	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	1 333 092.08	666 546.04
281538	MATERIEL DE TRANSPORT	66 724.66	33 362.33
281539	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	32 956.00	16 660.00
281544	MOBILIER		
	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 364.00	8 363.58
	Pénalités de renégociation de la dette	8 364.00	8 363.58
021	Virement de la section de fonctionnement	664 052.99	

Date de réception en préfecture : 28/06/2022
 Date de réception en préfecture : 28/06/2022
 Date de réception en préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES		A4.2
DETAIL DES RECETTES		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	808 636,68		238 872,27	866 394,54	1 913 903,49

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 721 770,40
Ressources propres disponibles	1 913 903,49
Solde (IV - II)	192 133,09

ANNEXES

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.1

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	800 508.07
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	895.35
60227	PIECES DE RECHANGE	240.66
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	557.15
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISION.	206 926.07
6037	VARIAT. DES STOCKS DE MARCHAND. ET DE TERRAINS NUS	5 313.47
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	4 300.00
605	ACHATS D'EAU	
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	99 917.33
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	15 000.00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	50 961.30
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	
6066	CARBURANTS	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 561.01
6071	COMPTEURS	
6078	AUTRES MARCHANDISES	
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	10 260.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	
61521	BATIMENTS PUBLICS	
61523	RESEAUX	
61528	AUTRES	42 888.36
61551	MATERIEL ROULANT	
61538	AUTRES BIENS MOBILIERS	1 101.77
6156	MAINTENANCE	651.08
6161	MULTIRISQUES	11 966.25
6168	AUTRES	1 960.54
617	ETUDES ET RECHERCHES	
618	DIVERS	
6206	HONORAIRES	3 152.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 593.89
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 070.00
6258	DIVERS	1 464.21
6258	DIVERS TRANSPORTS	
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	
6257	RECEPTIONS	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 841.55

Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.1

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 155.94
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	
6288	AUTRES	11 892.11
63512	TAXES FONCIERES	428.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	
6358	AUTRES DROITS	
6371	REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	85 394.00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	219 896.03
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	617 660.76
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	617 660.76
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	399 080.00
701249	REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	
706129	REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	399 080.00
020	DEPENSES IMPREVUES	
600	DEPENSES IMPREVUES	
40	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
6641	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	
6642	CREANCES ETEINTES	
6658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES	166 631.93
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	109 580.43
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	8 056.89

Approuvé et transmis en préfecture
 le 28/06/2022 à 10h22-65
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1.1
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)	

Chap./Art	Libellé	Montant
6688	AUTRE	48 994.61
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 857.57
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	210.85
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 646.72
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
6815	DOTAT.PROV. POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPL	
022	DEPENSES IMPREVUES	
022	DEPENSES IMPREVUES	
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 029 738.33
623	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
623	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
642	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	808 636.68
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPUELLES ET CORPELLES	800 273.10
6862	DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	8 363.58
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		808 636.68

Accédé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A5.1.1
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)		

Chapitre / Article	Libellé	Montant
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		2 838 375,01
Pour information : D 002 Déficit d'exploitation		
	reporté de N-1	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		2 838 375,01

47

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.1

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	225 394.76
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISION.	220 127.29
6037	VARIAT. DES STOCKS DE MARCHAND. ET DE TERRAINS NUS	5 267.47
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	2 822 425.55
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	1 914 164.36
70118	AUTRES VENTES D'EAU	10 017.33
701241	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	386 329.85
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	213 259.29
704	TRAVAUX	67 339.78
7064	LOCATIONS DE COMPTEURS	226 291.56
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	5 023.38
7083	LOCATIONS DIVERSES	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 630.60
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	43 365.87
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 264.73
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 097 450.91
642	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	163 316.71
622	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 470.10
6777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	5 852.00
6796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	48 994.61
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	163 316.71

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES		
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)		
A5.1.1		

Chapitre / Article	Libellé	Montant
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	3 260 767.62
	Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	3 150 910.03
	reporté de N-1	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 411 677.65

69

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.2

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 278.00
2031	FRAIS D'ETUDES	15 510.00
2033	FRAIS D'INSERTION	468.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	300.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 212.32
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	59 435.52
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	
2184	MOBILIER	776.80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	218 843.51
2313	CONSTRUCTIONS	5 614.71
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	147 849.80
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 379.00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	295 333.63
30	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
3068	AUTRES RESERVES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 109 060.34
1641	EMPRUNTS EN EURO	
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	1 109 060.34

Accuse de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.2

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
1687	AUTRES DETTES	
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	8 200.00
261	TITRES DE PARTICIPATIONS	8 200.00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 117 260.34
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 412 594.17
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	163 316.71
139111	AGENCE DE L'EAU	2 786.00
239118	AUTRES	3 066.00
139118	AUTRES	108 470.10
1431	RESEAUX D'ADDITION D'EAU	48 994.61
4817	Pénalités de renégociation de la dette	
5441	OPERATIONS PATRIMONIALES	
6041	EMPRUNTS EN EURO	
666	REFINANCEMENT DE DETTE	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	163 316.71

003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

51

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)		
A5.1.2		

Chapitre / Article	Libellé	Montant
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 575 910.86
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 575 910.86

52

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.2

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	77 604.81
13111	AGENCE DE L'EAU	
13118	AUTRES	77 604.81
1312	REGIONS	
1313	DEPARTEMENTS	
1314	COMMUNES	
1315	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	
1318	AUTRES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	980 000.00
1641	EMPRUNTS EN EURO	980 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		1 057 604.81
06	Réserves	866 394.54
068	AUTRES RESERVES	866 394.54
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		866 394.54
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A5.1.2

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chapitre / Article	Libellé	Montant
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 923 999.35
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	808 636.68
28031	FRAIS D'ETUDES	19 962.00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	22 260.00
28121	TERRAINS NUS	620.58
28125	TERRAINS BATIS	204.15
28128	AUTRES TERRAINS	524.00
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40 134.00
281315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	666 546.04
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	33 362.33
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	
281561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	16 660.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	
28184	MOBILIER	
2817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	8 363.58
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		808 636.68
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
166	REFINANCEMENT DE DETTE	
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSEES / CDE IMMO. CORP.	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		808 636.68

Date de réception en préfecture : 28/06/2022
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXES		IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES		
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)		
A5.1.2		

Chapitre / Article	Libellé	Montant
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	2 732 636.03
	Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	238 872.27
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 971 508.30

55

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services			
Directeur général adjoint des services			
Collaborateur de cabinet			
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)			
FILIERE TECHNIQUE (2)			
FILIERE SOCIALE (3)			
TOTAL GENERAL			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/2021

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)
(3) REMUNERATION :
Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU
		EN DOUZEME	A L'ARTICLE 6215
Directeur général des services	A	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,60	4 671,64
Directeur général des services techniques	A	1,80	14 045,54
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché Principal	A		
Attaché	A	1,80	8 668,59
Rédacteur Principal 1ère Cl.	B	4,20	17 064,91
Rédacteur Principal 2ème Cl.	B	2,40	9 568,29
Rédacteur	B		
Adjoint Administratif Pal 1ère Cl.	C	4,80	15 141,13
Adjoint Administratif Pal 2ème Cl.	C	11,40	34 249,32
Adjoint Administratif	C	24,65	66 894,95
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur principal	A		
Ingénieur	A	4,80	28 609,28
Technicien Principal 1ère Cl.	B	14,40	72 082,08
Technicien Principal 2ème Cl.	B	4,80	20 038,75
Technicien	B	0,00	0,00
Agent Maîtrise Principal	C	15,60	61 658,87
Agent Maîtrise	C	15,60	29 912,40
Adjoint Technique Pal 1ère Cl.	C	24,00	80 835,01
Adjoint Technique Pal 2ème Cl.	C	24,57	76 458,80
Adjoint Technique	C	27,60	77 761,20
TOTAL GENERAL		183,02	617 660,76

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

**BUDGET EAU
REPORTS DEPENSES 2021 VERS 2022**

Nature	Chapitre	Montant
Total 2031		209 114,00
Total 2051		
	Total 20	31 260,00
Total 2154		240 374,00
Total 2182		11 803,26
Total 2183		15 267,95
	Total 21	3 000,00
Total 2313		30 071,21
Total 2315		197 529,90
Total 2318		106 876,61
	Total 23	32 006,34
	Total général	336 412,85
		606 858,06

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe

Karine LESOURD



54

ANNEXE 4

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ETAT DE LA DETTE BUDGET EAU POTABLE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat constaté - Communauté d'Agglomération de Moulins - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 31/12/2021	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ	FRAIS	
954	2005	REPORT INVESTISSEMENTS 2004 EAU VILLE MOULINS	BPMC - Banque Populaire Massif Centra	6	F	TAUX FIXE	0,00000	0,61	T	15/03/2020	15/03/2020	42 580,04	29 328,01	43,93	1 130,86	6 737,18	7 868,04	0,00	
955	2018	TRAVAUX INVESTISSEMENT 2011 EAU VILLE MOULINS	CE - Caisse d'Épargne	12	R	nouveau Liv	0,59000	1,07	T	29/02/2020	29/02/2020	138 541,58	119 832,33	141,17	1 390,31	9 542,61	10 932,92	0,00	
956	2004	TRAVAUX INVESTISSEMENT 2014 EAU VILLE MOULINS	BP - LA BANQUE POSTALE	10	F	TAUX FIXE	0,00000	0,51	T	01/01/2020	01/01/2020	136 666,73	110 000,09	544,02	2 366,67	13 333,32	15 699,99	0,00	
957	2015	TRAVAUX INVESTISSEMENT REPORT 2014 EAU VILLE MO	BP - LA BANQUE POSTALE	11	F	TAUX FIXE	0,00000	1,27	T	01/02/2020	01/02/2020	150 000,05	123 333,41	438,37	2 870,33	13 333,32	16 203,65	0,00	
958	2015	RENEGOCIATION EMPRUNT EAU VILLE MOULINS	CFFL - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	10	F	TAUX FIXE	0,00000	1,76	T	01/01/2020	01/01/2020	468 626,20	396 557,99	3 087,53	13 330,91	41 694,09	55 025,00	0,00	
959	2015	RENEGOCIATION PRETS EAU VILLE MOULINS	CE - Caisse d'Épargne	15	F	TAUX FIXE	0,00000	2,17	T	10/02/2020	10/02/2020	276 746,85	249 203,30	1 170,78	8 745,96	14 004,20	22 750,16	0,00	
960	2015	REFINANCEMENT PRETS EAU VILLE MOULINS	BPMC - Banque Populaire Massif Centra	16	F	TAUX FIXE	0,00000	1,97	T	31/03/2020	31/03/2020	701 924,93	631 304,39	0,00	19 482,75	35 834,41	55 317,16	0,00	
961	2016	RENEGOCIATION PRETS EAU VILLE MOULINS	CRCA - Créd Agricole Centre France	10	F	TAUX FIXE	0,00000	0,52	T	01/03/2020	01/03/2020	665 593,64	532 474,92	456,15	5 228,36	66 559,36	71 787,72	0,00	
962	2016	INVESTISSEMENTS 2016 EAU VILLE MOULINS	BPMC - Banque Populaire Massif Centra	12	F	TAUX FIXE	0,00000	0,83	T	31/03/2020	31/03/2020	120 000,00	100 000,00	0,00	1 328,13	10 000,00	11 328,13	0,00	
963	2017	INVESTISSEMENTS 2017 EAU VILLE MOULINS	BP - LA BANQUE POSTALE	14	F	TAUX FIXE	0,00000	0,30	A	01/01/2020	01/01/2020	140 000,00	120 000,00	400,40	436,15	10 000,00	10 436,15	0,00	
964	2019	INVESTISSEMENTS 2018 EAU VILLE MOULINS	BP - LA BANQUE POSTALE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,34	A	01/07/2020	01/07/2020	150 000,00	130 000,00	218,08	468,42	10 000,00	10 468,42	0,00	
965	2020	INVESTISSEMENTS 2014 EAU VILLE YZEURE	CMMC - CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL	10	F	TAUX FIXE	0,00000	2,21	T	29/02/2020	29/02/2020	98 236,86	0,00	154,54	1 884,24	89 350,24	91 234,48	0,00	
966	2020	INVESTISSEMENTS 2011 EAU YZEURE	BPMC - Banque Populaire Massif Centra	12	F	TAUX FIXE	0,00000	5,06	T	28/03/2020	28/03/2020	85 473,78	0,00	30,79	3 870,43	80 120,36	83 990,79	0,00	
968	2020	ALIMENTATION EAU POTABLE EAU VILLE YZEURE	CACL - CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	0	F	TAUX FIXE	0,00000	0,96	T	15/03/2020	15/03/2020	66 649,80	54 322,35	27,60	662,90	5 841,26	6 504,16	0,00	
969	2008	PROGRAMME INVESTISSEMENT EAU VILLE YZEURE	CE - Caisse d'Épargne	3	F	TAUX FIXE	0,00000	0,26	A	25/12/2020	25/12/2020	25 214,01	8 752,73	2,88	260,86	8 399,93	8 660,79	0,00	
970	2016	PROGRAMME INVESTISSEMENT EAU VILLE YZEURE	CE - Caisse d'Épargne	11	F	TAUX FIXE	0,00000	1,50	A	25/12/2020	25/12/2020	108 996,50	90 802,07	37,17	2 482,67	8 903,70	11 386,37	0,00	
971	2012	PROGRAMME INVESTISSEMENTS 2012 EAU VILLE YZEURE	CE - Caisse d'Épargne	8	F	TAUX FIXE	0,00000	1,70	A	25/12/2020	25/12/2020	73 679,59	57 611,25	42,52	2 955,40	8 210,57	11 165,97	0,00	
972	2007	PROGRAMME INVESTISSEMENTS EAU VILLE YZEURE	CE - Caisse d'Épargne	17	F	TAUX FIXE	0,00000	0,59	A	25/12/2020	25/12/2020	85 739,63	76 091,95	20,64	477,49	4 838,03	5 315,52	0,00	
973	2018	PROGRAMME EMPRUNT 2017 EAU VILLE YZEURE	CE - Caisse d'Épargne	13	F	TAUX FIXE	0,00000	1,23	A	25/07/2020	25/07/2020	131 772,76	113 027,89	694,24	1 726,77	9 438,05	11 164,82	0,00	
974	2020	PROGRAMME INVESTISSEMENTS 2018 EAU VILLE YZEURE	CE - Caisse d'Épargne	14	F	TAUX FIXE	0,00000	1,52	A	25/12/2020	25/12/2020	65 333,33	55 999,99	13,99	922,13	4 666,67	5 588,80	0,00	
975	2020	FINANCEMENT TRAVAUX EAU YZEURE	DEXIA - DEXIA CLF	0	F	TAUX FIXE	0,00000	1,92	T	01/03/2020	01/03/2020	46 057,12	31 267,88	48,20	664,94	7 462,86	8 127,80	0,00	
976	2020	FINANCEMENT PROGRAMME INVEST EAU	BP - LA BANQUE POSTALE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,37	T	01/04/2021	01/04/2021	500 000,00	475 000,01	434,60	1 379,78	24 999,99	26 379,77	0,00	
981	2021	INVESTISSEMENTS EAU	BP - LA BANQUE POSTALE	20	F	TAUX FIXE	0,00000	0,61	T	01/04/2022	01/04/2022	980 000,00	980 000,00	49,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
983	2020	EMPRUNT YZEURE	BPMC - Banque Populaire Massif Centra	2	F	TAUX FIXE	0,00000	5,94	A	10/11/2020	10/11/2020	6 574,76	0,00	0,00	119,09	4 308,09	4 427,18	0,00	
984	2020	EMPRUNT YZEURE	CRCA - Créd Agricole Centre France	0	F	TAUX FIXE	0,00000	1,99	T	15/02/2020	15/02/2020	325 201,16	0,00	0,00	4 902,10	277 933,56	282 835,66	0,00	
985	2020	EMPRUNT YZEURE	CRCA - Créd Agricole Centre France	0	F	TAUX FIXE	0,00000	2,85	T	15/03/2020	15/03/2020	264 150,39	0,00	0,00	6 770,33	251 129,03	257 899,36	0,00	
TOTAL GENERAL													5 853 759,71	4 474 910,56	8 056,89	85 857,98	1 016 640,83	1 102 498,81	0,00

sélection : (Budget = '06A')

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXE 5

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Mise à jour : avril 2022

						Indice de connaissance et de gestion patrimoniale																
		Ø et matériau connus		Date de pose connue																		
Communes	Longueur réseau TOTAL	ml	%	ml	%	Plans (A)	TOTAL ≥ 15	Inventaire réseaux (B)	Connaissance matériau+ Ø (C)	Age ou période de pose mentionné (D)	Connaissance âge ou période de pose (E)	TOTAL	TOTAL ≥ 40	Localisation et description ouvrages annexes	MAJ annuelle inventaire électromécanique	Inventaire posit ^o branchements	Caract. compteurs	Tableau de recherches de fuites	Localisat ^o intervent ^o	PP renouvellement	Modélisation du réseau	Total
Moulins	97,47	97,47	100,00%	93,06	95,48%																	
Yzeure	127,99	118,00	92,19%	13,06	10,21%																	
TOTAL	225,46	215	95,57%	106	47,07%	15		10	5	0	0	30										30

Arrêté du 2 décembre 2013

/120

A **Plans**
+10 : présents
+5 : MAJ annuelle

/15

Si 15 points : points supplémentaires

B +10 : existence d'un inventaire des réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations.

/10

/25

Si 50% du linéaire avec matériau et diamètre

C +1 : 10 % supplémentaire (60% cumul)
+2 : 20 % supplémentaire (70% cumul)
+3 : 30 % supplémentaire (80% cumul)
+4 : 40 % supplémentaire (90% cumul)
+5 : 95 % cumul

/5

/30

D +10 : au moins 50% du linéaire des réseaux mentionnant date ou période de pose des tronçons

E +1 : 10 % supplémentaire (60% cumul)
+2 : 20 % supplémentaire (70% cumul)
+3 : 30 % supplémentaire (80% cumul)
+4 : 40 % supplémentaire (90% cumul)
+5 : 95 % cumul

/15

/45

40 points : total à atteindre pour considérer que le service dispose du descriptif complet mentionné à l'article D.2225-5-1 du CGCT

Si 40 points : points supplémentaires

+10 : localisation et description des ouvrages annexes /10
+10 : mise à jour annuelle de l'inventaire des équipements électromécaniques /10
+10 : plan ou inventaire mentionnant la position des branchements /10
+10 : un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur /10
+10 : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite ; /10
+10 : inventaire récapitulatif et localisant les interventions réalisées (réparations, purges, renouvellements...) /10
+10 : mise en oeuvre d'un PP de renouvellement (avec estimation sur au moins 3 ans) /10
+5 : existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux /5

/120

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXE 6

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MOULINS

POSTE COMPTABLE DE MOULINS

BUDGETS ANNEXES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

M49

ASSAINISSEMENT

Compte Administratif

**ANNEE
2021**

SOMMAIRE

Pages	
3	I - Informations générales - Modalités de vote du budget
4 à 13	II- Présentation générale du compte administratif A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes - Chapitres
14 à 29	III - Vote du compte administratif A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses A2- Section d'exploitation - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes

IV - ANNEXES			
	A - Eléments du bilan		
30 à 38	A1- Etat de la dette 1.1- Détail des crédits de trésorerie 1.2- Répartition par nature de dettes 1.3- Répartition par structure de taux 1.4- Typologie de la répartition de l'encours 1.5- Détail des opérations de couverture 1.6- Remboursement anticipé d'un emprunt ou refinancement 1.7- Emprunts renégociés en cours de l'année	X X X X X X X	
39	A2- Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
40	A3.1- Etat des provisions et des dépréciations	X	
40	A3.2- Etalement des provisions	X	
41	A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
42 à 43	A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1- Etats ventill. dépenses, recettes services eau et assainissement A5.2- Etats ventill. dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec.	X X	X X
44	A6- Etat des charges transférées A7- Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1- Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées A8.2- Variation du patrimoine R2313-3 - Sorties A8.3- Opérations liées aux cessions A9.1- Variation du patrimoine L300-5 - Entrées A9.2- Variation du patrimoine L300-5 - Sorties A10- Etat des travaux en régie	X	X X X X X X
	B - Engagements hors bilan		
45	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4- Etat des contrats de crédit - bail B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.6- Etat des autres engagements donnés B1.7- Etat des engagements reçus B2.1- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement B2.2- Etat des autorisations d'engagement, crédits de paiement	X	X X X X X X X X
	C - Autres éléments d'information		
46	C1.1- Etat du personnel C1.2- Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach. C1.3- Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach employé par la régie C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe C4- Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	X	X X X X X
	D - Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) : délibération n°6.24 du 24/03/2006

- budgétaires

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	a Section d'exploitation	g 4 771 750.38	-53 184.49
	b Section d'investissement	h 2 578 952.78	-848 486.00
	+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	c Report en section d'exploitation (002) (si déficit)	i 3 634 578.51 (si excédent)	
	d Report en section d'investissement (001) (si déficit)	j 1 289 144.06 (si excédent)	
	=	=	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)	8 252 373.65 =a+b+c+d	12 274 425.73 =g+h+i+j	4 022 052.08
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	e Section d'exploitation	k	
	f Section d'investissement	l 886 161.31	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 886 161.31	=k+l
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	=a+c+e 4 824 934.87	=g+i+k 8 406 328.89	3 581 394.02
Section d'investissement	=b+d+f 4 313 600.09	=h+j+l 3 868 096.84	-445 503.25
TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 9 138 534.96	=g+h+i+j+k+l 12 274 425.73	3 135 890.77

F

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	886 161.31	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 916.03	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 530.30	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	768 714.98	

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'EXPLOITATION	II
- CHAPITRES	AZ

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 454 980.00	1 716 312.81	409 115.78		329 551.41
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	480 700.00	461 708.17			18 991.83
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	640 000.00	431 633.00			208 367.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	166 949.15				166 949.15
	Total des dépenses de gestion courante	3 742 629.15	2 609 653.98	409 115.78		723 859.39
66	CHARGES FINANCIERES	373 100.00	167 152.73	55 746.76		150 200.51
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	340 000.00	8 363.65			331 636.35
022	DEPENSES IMPREVUES	209 600.00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	4 665 329.15	2 785 170.36	464 862.54		1 205 696.25
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 994 607.00				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 574 903.33	1 574 901.97			1.36
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	3 569 510.33	1 574 901.97			1 994 608.36
	TOTAL	8 234 839.48	4 360 072.33	464 862.54		3 409 904.61
D 002	Déficit d'exploitation					
	Pour information					
	reporté de N-1					

6

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	4 100 000.00	1 276 378.03	2 892 200.00		-68 578.03
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 000.00				15 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75 000.00	92 399.35			-17 399.35
	Total des recettes de gestion courante	4 190 000.00	1 368 777.38	2 892 200.00		-70 977.38
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		100 512.91			-100 512.91
	Total des recettes réelles d'exploitation	4 190 000.00	1 469 290.29	2 892 200.00		-171 490.29
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	410 260.97	410 260.09			0.88
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	410 260.97	410 260.09			0.88
TOTAL		4 600 260.97	1 879 550.38	2 892 200.00		-171 489.41
R 002	Excédent d'exploitation Pour information reporté de N-1	3 634 578.51				

7

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215 922.45	72 943.82	100 916.03	42 062.60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	410 441.29	14 835.65	15 530.30	380 075.34
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 487 438.68	1 566 703.68	769 714.98	1 151 020.02
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	4 113 802.42	1 654 483.15	886 161.31	1 573 157.96
106	Réserves				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	1 665 000.00	1 146 699.43		518 300.57
020	DEPENSES IMPREVUES	16 100.00	16 100.00		
	Total des dépenses financières	1 886 150.00	1 162 799.43		518 300.57
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 999 952.42	2 817 282.58	886 161.31	2 091 458.53
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	410 260.97	410 260.09		0.88
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 018 490.00	199 896.11		818 593.89
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 428 750.97	610 156.20		818 594.77
TOTAL		7 428 703.39	3 427 438.76	886 161.31	3 115 103.30
D 001	Pour information Soldé d'exécution négatif reporté de N-1				

∞

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	551 559.00	337 233.00		214 326.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	900 000.00	400 000.00		500 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000.00	66 921.70		33 078.30
Total des recettes d'équipement		1 551 559.00	804 154.70		747 404.30
106	Réserves				
Total des recettes financières					
4562	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement					
		1 551 559.00	804 154.70		747 404.30
021	Virement de la section d'exploitation	1 994 607.00			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 574 903.33	1 574 901.97		1.36
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 018 490.00	199 896.11		818 593.89
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 588 000.33	1 774 798.08		2 813 202.25
TOTAL					
		6 139 559.33	2 578 952.78		3 560 606.55
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					
	Pour information	1 289 144.06			

19

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 125 428.59		2 125 428.59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	461 708.17		461 708.17
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	431 633.00		431 633.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	222 899.49	32 355.12	255 254.61
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 363.65		8 363.65
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		1 542 546.85	1 542 546.85
	Dépenses d'exploitation - Total	3 250 032.90	1 574 901.97	4 824 934.87

+

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 824 934.87

02

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

B1

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		377 904.97	377 904.97
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 146 699.43		1 146 699.43
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	72 943.82		72 943.82
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	14 835.65	199 896.11	214 731.76
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	1 566 703.68		1 566 703.68
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	16 100.00		16 100.00
481	RESERVES		32 355.12	32 355.12
106				
	Dépenses d'investissement - Total	2 817 282.58	610 156.20	3 427 438.78

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 427 438.78

11

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES.SERVICES.MARCHANDISES	4 168 578.03		4 168 578.03
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	92 399.35		92 399.35
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 512.91	377 904.97	478 417.88
79	TRANSFERTS DE CHARGES		32 355.12	32 355.12
	Recettes d'exploitation - Total	4 361 490.29	410 260.09	4 771 750.38

+

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1

3 634 578.51

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

8 406 328.89

12

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	337 233.00		337 233.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	400 000.00	32 355.12	432 355.12
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	66 921.70	199 896.11	266 817.81
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 474 880.23	1 474 880.23
481			67 666.62	67 666.62
	Recettes d'investissement - Total	804 154.70	1 774 798.08	2 578 952.78

+

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

1 289 144.06

+

Affactation aux comptes 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

3 868 096.84

13

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 454 980.00	1 716 312.81	409 115.78		329 551.41
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	61 600.00	15 786.74	36 797.23		9 016.03
	ACHATS STOCKES - AUTRES APPROVISIONNEMENTS					
60226	Fournitures consommables	600.00	466.40			133.60
	VETEMENTS DE TRAVAIL					
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	50 000.00	9 312.00	35 688.00		5 000.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES					
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	500.00				500.00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	4 000.00	1 716.00	1 109.23		1 174.77
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500.00	58.25			441.75
6066	CARBURANTS	6 000.00	4 234.09			1 765.91
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	2 040 480.00	1 529 908.09	320 215.53		190 356.38
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	255 700.00	225 653.15	30 031.20		15.65
	ENTRETIEN ET REPARATIONS					
61523	RESEAUX	190 800.00	117 248.54	51 625.54		21 925.92
61528	AUTRES	1 400 000.00	1 165 949.41	234 043.97		6.62
	SUR BIENS MOBILIERS					
61551	MATERIEL ROULANT	1 400.00	942.28	280.82		176.90
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	5 250.00	5 032.10	132.00		85.90
	MAINTENANCE	19 580.00	11 900.61			7 679.39
	PRIMES D'ASSURANCES					
61566	MULTIRISQUES	40 000.00				40 000.00
	ETUDES ET RECHERCHES					
61577	DIVERS	120 000.00	3 182.00	4 102.00		120 000.00
61578		7 750.00				466.00
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	185 700.00	68 774.72	17 580.28		99 345.00
- 62 -						

Accusé de réception en préfecture
003-2022-000140-220624-22-22-22
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

74

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
6226 6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES HONORAIRES DIVERS	38 000.00 14 200.00	960.00 6 208.02	7 100.00		37 040.00 891.98
6231 6236 6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS CATALOGUES ET IMPRIMES DIVERS	4 000.00 21 000.00	900.00 16 278.18			3 100.00 4 721.82
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	200.00				200.00
6261 6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	29 995.00 67 500.00	21 614.73 14 058.34	8 664.99		8 380.27 44 776.67
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 505.00	1 504.46			0.54
6287 6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUTRES	9 300.00	7 250.99	1 815.29		233.72
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)	167 200.00	101 843.26	34 522.74		30 834.00
63512	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES) TAXES FONCIERES	2 000.00	1 240.00			760.00
6358	AUTRES DROITS	30 200.00	126.00			30 074.00
6378	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES) AUTRES TAXES ET REDEVANCES	135 000.00	100 477.26	34 522.74		
6379	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	480 700.00	461 708.17			18 991.83
6384	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	480 700.00	461 708.17			18 991.83
6385	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	480 700.00	461 708.17			18 991.83

Accusé de réception en préfecture
003-20071140-220624002-22-65-0
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

15

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	640 000.00	431 633.00			208 367.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	640 000.00	431 633.00			208 367.00
708129	REDEV. D'ASSAINISS. COLLECTIF ET PR MODERN. RESEAU REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	640 000.00	431 633.00			208 367.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	166 949.15				166 949.15
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	166 949.15				166 949.15
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	10 000.00				10 000.00
6542	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR					
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	156 949.15				156 949.15
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	3 742 629.15	2 609 653.98	409 115.78		723 859.39
(a)=011+012+014+65						
66	CHARGES FINANCIERES	373 100.00	167 152.73	55 746.76		150 200.51
666	CHARGES FINANCIERES	373 100.00	167 152.73	55 746.76		150 200.51
66611	CHARGES D'INTERETS					
66612	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A L'ECHANCE	300 000.00	225 357.46	55 746.76		74 642.54
6688	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE AUTRES CHARGES FINANCIERES AUTRE	2 300.00	-58 404.73			4 967.97
		70 800.00	200.00			70 600.00

Accusé de réception en préfecture
003-20071140-20220608-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

16

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	340 000.00	8 363.65			331 636.35
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	340 000.00	8 363.65			331 636.35
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	25 000.00	8 363.65			16 636.35
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	190 000.00				190 000.00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	15 000.00				15 000.00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT					
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT					
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	110 000.00				110 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	209 600.00				209 600.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022	4 665 329.15	2 785 170.36	464 862.54		1 415 296.25

17

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 994 607.00				1 994 607.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 574 903.33	1 574 901.97			1.36
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	32 356.00	32 355.12			0.88
6682	AUTRES CHARGES FINANCIERES					
6688	INDEMNITE DE REAMENAGEMENT D'EMPRUNT (POUR ORDRE) AUTRE	32 356.00	32 355.12			0.88
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 542 547.33	1 542 546.85			0.48
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
6812	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPUELLES ET CORPELLES	1 474 880.23	1 474 880.23			
	DOTAT. AMORT. CHARGES D'EXPLOITATION A REPARTIR	62 274.10	62 274.10			
6862	DOTAT. AMORT., AUX DEPREC. ET PROV. - CHARGES FINA DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	5 393.00	5 392.52			0.48
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 569 510.33	1 574 901.97			1 994 608.36
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 569 510.33	1 574 901.97			1 994 608.36
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	8 234 839.48	4 360 072.33	464 862.54		3 409 904.61

Information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	55 746.76
Montant des ICNE de l'exercice N-1	58 404.73
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 657.97

18

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	4 100 000.00	1 276 378.03	2 892 200.00		-68 578.03
- 70 - 704	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES TRAVAUX PRESTATIONS DE SERVICES	4 100 000.00 130 000.00	1 276 378.03 158 479.87	2 892 200.00		-68 578.03 -28 479.87
70611 706121	REDEV. D'ASSAINISS. COLLECTIF ET PR MODERN. RESEAU REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLEC	3 600 000.00 370 000.00	747 844.41 370 053.75	2 892 200.00		-40 044.41 -53.75
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 000.00				15 000.00
- 74 - 748	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 000.00 15 000.00				15 000.00 15 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75 000.00	92 399.35			-17 399.35
- 75 - 7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	75 000.00 75 000.00	92 399.35 92 399.35			-17 399.35 -17 399.35
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		4 190 000.00	1 368 777.38	2 892 200.00		-70 977.38
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		100 512.91			-100 512.91
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		100 512.91			-100 512.91
	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.		100 512.91			-100 512.91
	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS					
TOTAL DES RECETTES REELLES(r)=(a)+76+77+78		4 190 000.00	1 469 290.29	2 892 200.00		-171 490.29

Accusé de réception en préfecture
003-20001440-20220624-C-27665-D
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

79

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	410 260.97	410 260.09			0.88
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT	377 904.97 377 904.97	377 904.97 377 904.97			
796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	32 356.00	32 355.12			0.88
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	410 260.97	410 260.09			0.88
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	4 600 260.97	1 879 550.38	2 892 200.00		-171 489.41

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1 3 634 578.51

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice
Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N - ICNE N-1

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215 922.45	72 943.82	100 916.03	42 062.60
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215 922.45	72 943.82	100 916.03	42 062.60
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPEMENT	131 160.00	39 956.73	53 115.00	38 088.27
2033	FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION	5 012.45	3 686.42	1 105.03	221.00
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES ... CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	79 750.00	29 300.67	46 696.00	3 753.33
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	410 441.29	14 835.65	15 530.30	380 075.34
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	410 441.29	14 835.65	15 530.30	380 075.34
2111	TERRAINS TERRAINS NUS CONSTRUCTIONS	1 484.97	1 484.97		
211	BATIMENTS BATIMENTS D'EXPLOITATION	379 439.35			379 439.35
212	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
213	MATERIEL INDUSTRIEL	20 000.03	10 805.74	9 189.00	5.29
214	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
215	MATERIEL DE TRANSPORT	7 516.94	1 175.07	6 341.30	0.57
216	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 000.00	1 369.87		630.13
217	MOBILIER				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 487 438.68	1 566 703.68	769 714.98	1 151 020.02

21

Accusé de réception en préfecture
093-200071110-20220606-2022-06-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 487 438.68	1 566 703.68	769 714.98	1 151 020.02
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
2315	CONSTRUCTIONS	155 080.50	58 657.05	82 546.55	13 876.90
2318	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 831 170.93	882 202.83	687 168.43	261 799.67
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 251 187.25	453 273.12		797 914.13
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	250 000.00	172 570.68		77 429.32
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT					
		4 113 802.42	1 654 483.15	886 161.31	1 573 157.96
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
1068	RESERVES AUTRES RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 665 000.00	1 146 699.43		518 300.57
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 665 000.00	1 146 699.43		518 300.57
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	1 100 000.00	1 084 855.16		15 144.84
1644	EMPR. ASSORTIS D'UNE OPTION DE TIR. SUR LIGNE DE T OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	500 000.00			500 000.00
1688	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND. PARTIC.	65 000.00	61 844.27		3 155.73
1694	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	16 100.00	16 100.00		
1695	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART. TITRES DE PARTICIPATIONS	16 100.00 16 100.00	16 100.00 16 100.00		

Accusé de réception en préfecture
003-2020-07110-20220604-C-22-22
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

22

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
020	DEPENSES IMPREVUES	205 050.00			
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 886 150.00	1 162 799.43		723 350.57
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 999 952.42	2 817 282.58	886 161.31	2 298 508.53

23

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	410 260.97	410 260.09		0.88
	Reprises sur autofinancement antérieur	377 904.97	377 904.97		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	377 904.97	377 904.97		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				
139111	AGENCE DE L'EAU	223 657.82	223 657.82		
139118	AUTRES	15 486.95	15 486.95		
13913	DEPARTEMENTS	106 673.22	106 673.22		
13914	COMMUNES	6 743.52	6 743.52		
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	1 400.00	1 400.00		
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	1 960.82	1 960.82		
13918	AUTRES	21 982.64	21 982.64		
	Charges transférées	32 356.00	32 355.12		0.88
4817	Pénalités de renégociation de la dette	32 356.00	32 355.12		0.88
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 018 490.00	199 896.11		818 593.89
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	518 490.00			518 490.00
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
	EMPRUNTS EN EURO	259 245.00			259 245.00
	REFINANCEMENT DE DETTE	259 245.00			259 245.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 000.00	199 896.11		50 103.89
	CONSTRUCTIONS				
	BATIMENTS	250 000.00	199 896.11		50 103.89
	BATIMENTS D'EXPLOITATION				
	IMMOBILISATIONS EN COURS	250 000.00			250 000.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				

Approuvé et réception en préfecture le 28/06/2022 par M. 140220624-C-22-22-DE-22
 Date de transmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

24

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	250 000.00			250 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 428 750.97	610 156.20		818 594.77
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		7 428 703.39	3 427 438.78	886 161.31	3 115 103.30
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

BZ

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	551 559.00	337 233.00		214 326.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	551 559.00	337 233.00		214 326.00
13111 13118	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX AGENCE DE L'EAU AUTRES	27 000.00	7 674.00		27 000.00 -7 674.00
1313 1315	DEPARTEMENTS GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	195 000.00 329 559.00	329 559.00		195 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	900 000.00	400 000.00		500 000.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	900 000.00	400 000.00		500 000.00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	400 000.00	400 000.00		
16441	EMPR. ASSORTIS D'UNE OPTION DE TIR. SUR LIGNE DE T OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	500 000.00			500 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000.00	66 921.70		33 078.30
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000.00	66 921.70		33 078.30
2315 2320	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	100 000.00 100 000.00	66 921.70 66 921.70		33 078.30 33 078.30
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		1 551 559.00	804 154.70		747 404.30

Accusé de réception en préfecture
004200071189-20220624-C-2022-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

26

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		III
		B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
1068	RESERVES AUTRES RESERVES				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 551 559.00	804 154.70		747 404.30

27

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	Virement de la section d'exploitation	1 994 607.00			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 574 903.33	1 574 901.97		1.36
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	32 356.00	32 355.12		0.88
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	32 356.00	32 355.12		0.88
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 474 880.23	1 474 880.23		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
28031	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	10 836.89	10 836.89		
28033	FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION	724.29	724.29		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	11 975.00	11 975.00		
28067	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES RECUES AU TITRE MISE	900.17	900.17		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28125	AMORT. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS TERRAINS BATIS	4 897.58	4 897.58		
	CONSTRUCTIONS				
28131	BATIMENTS D'EXPLOITATION	429 943.06	429 943.06		
28131	BATIMENTS D'EXPLOITATION	4 135.69	4 135.69		
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 527.00	1 527.00		
	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.				
28132	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	18 692.76	18 692.76		
28134	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	906 197.12	906 197.12		
28134	MATERIEL INDUSTRIEL	4 826.00	4 826.00		
281562	MATERIEL SPE EXPLOIT SERV ASSAINISSEMENT	1 356.00	1 356.00		
28157	AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	400.00	400.00		
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	53 208.44	53 208.44		

Accusé de réception en
003-2022-06-28-20220628
Date de l'émission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DIM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	12 186.13	12 186.13		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 549.96	1 549.96		
28184	MOBILIER	216.95	216.95		
28188	AUTRES	11 307.19	11 307.19		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	67 667.10	67 666.62		0.48
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 569 510.33	1 574 901.97		1 994 608.36
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 018 490.00	199 896.11		818 593.89
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	518 490.00			518 490.00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	259 245.00			259 245.00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	259 245.00			259 245.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	500 000.00	199 896.11		300 103.89
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	500 000.00	199 896.11		300 103.89
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 588 000.33	1 774 798.08		2 813 202.25

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	6 139 559.33	2 578 952.78	3 560 606.55
--	---------------------	---------------------	---------------------

Information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

Accusé de réception en préfecture
003-2020071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

29

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2021	montants des tirages en 2021	montants des remboursements 2021		encours restant dû au 31/12/2021
				intérêts (6619)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51928 Autres avances de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Avances du Trésor		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Avances de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51931 Lignes de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	couverture 7 ans (%)	montant couvert	catégorie d'emprunt après épuisement des échéances (11)	capital restant dû au 31/12/2021	durée résiduelle (en années)	type de taux (12)	index (13)	référé au titre d'habitat sur 31/12/2021 (14)	Montant de l'endettement		Taux de l'endettement
									capital	charges d'intérêt (15)	
103 Emprunts obligataires (Total)											
104 Emprunts assortis des amortissements cumulés (Total)		0,00		99 282 760,30					1 140 889,43	225 357,46	0,00
105 Emprunts en euros (Total)		0,00		10 862 760,30					1 140 889,43	225 357,46	0,00
106 Emprunts en euros (Total)		0,00		10 862 760,30					1 140 889,43	225 357,46	0,00
107 Emprunts de dette structurés de capitalisation partielle		0,00									0,00
108 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00									0,00
109 Autres emprunts (Total)		0,00									0,00
110 Baux à terme à terme négociables (Total)		0,00									0,00
111 Autres dettes (Total)		0,00									0,00
TOTAL GEMERAI		0,00		10 862 760,30					1 140 889,43	225 357,46	0,00

(10) Si l'organisme des emprunts, associés d'une ligne de dépenses, a fait faire des emprunts, il faut bien spécifier le remboursement du capital de la dette prélevée sur l'actif et correspondre à un véritable endettement.
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A=1 (C), la désignation des emprunts est indiquée dans le tableau de la rubrique C0810 (077C de 25 Juin 2010 sur les accords financiers effectués avec collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt après épuisement des échéances. Exemple : A=1 ; C=3.
 (13) Montant de l'endettement. Exemple : A=1 ; C=3.
 (14) Type de taux d'intérêt après épuisement des échéances. Exemple : A=1 ; C=3.
 (15) Montant des charges d'intérêt après épuisement des échéances. Exemple : A=1 ; C=3.
 (16) Indiquer les intérêts non au titre du contrat d'emprunt et capitalisés au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
 003-2000771140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux élevés (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat(1))	organisme prêteur ou état de référence	montant (2)	capital restant dû au 31/12/2021 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	débit des périodes honoraires	taux minimal (5)	taux maximal (6)	taux maximal après couverture éventuelle (6)	taux de taux au 31/12/2021	intérêts payés au cours des exercices (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts de taux fixes variables échéance échelonnée, taux 0,00 au 31/12/2021	ATLANTIA (FRANCAIS) SA												
TOTAL A													0,00
Banques à intérêts													
TOTAL B													0,00
Ordonnances de paiement													
TOTAL C													0,00
Mutualité de taux fixe ou variable													
TOTAL D													0,00
Mutualité de taux fixe													
TOTAL E													0,00
TOTAL F													0,00
TOTAL GENERAL													0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (A à F) selon la désignation de la durée de bonne volonté, en fonction du risque le plus élevé à retenir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle.
(2) Montant : montant emprunté à l'origine.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le prêt, le nominal couvert et le prêt non couvert.
(4) Indiquer la désignation de l'indice sous-jacent, préciser la période de la couverture de l'indice (à partir du 25 Jan 2010 sur les produits libellés en euros) et le prêt non couvert.
(5) : Escalier indice zone euro / 4 ; Indices hors zone euro ou hors d'indices dont l'unité est en zone euro / 5 ; Caplets d'indices hors zone euro / 6 ; autres indices.
(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante et le nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondante et le nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux contracté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 08111 et des intérêts éventuels dus au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 088.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 773.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES
 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (leur abréviation, inclure le numéro de contrat)	référence de l'instrument couvert	montant nominal	date de fin du contrat	organisme co-couvert	type de couverture (2)	nature de la couverture (change ou swap)	nombre de couvertures	date de début du contrat	Bilannet de couverture		montant des commissions	montant des intérêts (3)	montant des intérêts (4)	montant des intérêts (5)	montant des intérêts (6)
									capital restant dû au 31/12/2021	date de fin du contrat					
EMPRUNT A TERME		1000					1000								
EMPRUNT A TERME		1000					1000								
TOTAL		2000					2000			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer ces lignes par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un swap véritable (il n'est pas défini comme la simple action d'un swap) ou d'un swap et d'un swap véritable.
 (3) Montant des intérêts de l'instrument couvert.
 (4) Montant des intérêts de l'instrument couvert.
 (5) Montant des intérêts de l'instrument couvert.
 (6) Montant des intérêts de l'instrument couvert.

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	effet de l'instrument de couverture						catégorie d'emprunt (8)	
	références de l'emprunt couvert	taux payé		taux reçu (7)	charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		avant opération de couverture	après opération de couverture
		index (5)	niveau de taux (6)		index	niveau de taux		
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexes (total)(2)						0,00	0,00	
TOTAL						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1019077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

36

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT

IV
A1.6

n°	annulé de mobilisation et pro de l'emprunt	annulé de l'emprunt	date de refinancement	capital restant dû au 31/12/2021	capital restant dû au 31/12/2021	type de souscription	montant (14)	type de souscription	montant (12)	annulé de l'emprunt	
										en capital	en capital
A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)											
Remboursements anticipés avec rattachement de dette											
Total des dépenses au 31/12/2021											
Total des recettes au 31/12/2021											

(1) Les éléments de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt autorisé d'un établissement de crédit ou de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du 4106 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquez le numéro du contrat et, sans répétition, de la période de l'emprunt, de la période de l'emprunt et de la date de l'emprunt.
 (3) Il s'agit de versements effectués par l'emprunteur au profit de l'emprunteur.
 (4) Il s'agit de versements effectués par l'emprunteur au profit de l'emprunteur.
 (5) Indiquez C pour encadrement comptable, P pour autre.
 (6) Indiquez le type d'opération de couverture éventuelle. Pour un emprunt à leur valeur, indiquez le type de leur contrat à la date du refinancement.
 (7) Type de leur contrat : F : flux ; V : variable à court terme ; L : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.
 (8) Indiquez le type d'opération de couverture éventuelle. Pour un emprunt à leur valeur, indiquez le type de leur contrat à la date du refinancement.
 (9) Type de leur contrat : C : complexe (rattachement au bilan restant qui a été entièrement défilé comme la dette additionnelle d'un emprunt et d'une marge comprise en poste de contrepartie).
 (10) Type de leur contrat : C : complexe (rattachement au bilan restant qui a été entièrement défilé comme la dette additionnelle d'un emprunt et d'une marge comprise en poste de contrepartie).
 (11) Type de leur contrat : C : complexe (rattachement au bilan restant qui a été entièrement défilé comme la dette additionnelle d'un emprunt et d'une marge comprise en poste de contrepartie).
 (12) Indiquez le type d'opération de couverture éventuelle. Pour un emprunt à leur valeur, indiquez le type de leur contrat à la date du refinancement.
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrepartie et complétés à l'article 69111 - la lettre relative à l'achèvement > (valeurs déduites) et incluse éventuelle due au titre de contrepartie et complétés à l'article 698.

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2021

IV

A1.7

N° du contrat d'emprunt	date de souscription du contrat initial	duree de negociation	organisme preteur	dette ratable en euros		taux (%)				capital restant au 31/12/2021	coût de l'emprunt (C3) y compris	associé à cette dette financière (C3) y compris	
				contrat initial	contrat renégocié	contrat initial		taux act.					
						type de taux (1)	taux (2)	type de taux (2)	taux act.				
TOTAL GENERAL													

(1) Indiquer les emprunts indexés, à la date de vote du budget, pour le cas échéant.
 (2) Taux à la date de souscription.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : optionnel (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas automatiquement défini comme le simple addition d'un taux nominal de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature du flux reçu (remise, EURIBOR 3 mois).
 (5) Niveau à la date de négociation.
 (6) Autre figure 2 lettres :
 * Pour le parti d'amortissement indiqué : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres.
 * Pour la possibilité de remboursement indiquée : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; D : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	
	500	Durée : 1 an
		27/06/2002
	Catégories de bien amortis :	
	Immobilisation incorporelles :	
	Frais d'élaboration, de modifications et de révision des documents	10 ans
	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5 ans
	Subvention (biens mobiliers, matériel et études)	5 ans
	Subvention (bâtiments et installations)	30 ans
	Subvention (projets d'infrastructures d'intérêt national)	40 ans
	Attribution de compensation	30 ans
	Logiciels	3 ans
	Immobilisation corporelles :	
	Plantations	10 ans
	Autres agencements et aménagements terrains	15 ans
	Installation de voirie	15 ans
	Installations à caractère spécifique	50 ans
	Réseaux d'adduction d'eau	50 ans
	Réseaux d'assainissement	50 ans
	Matériel industriel	10 ans
	Matériel spécifique d'exploitation	10 ans
	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans
	Matériel roulant	8 ans
	Matériels, outillages et équipements	10 ans
	Matériel et mobilier urbain	10 ans
	Autres installations, matériel et outillage techniques	10 ans
	Véhicules industriels, camions et mini bus	8 ans
	Voitures	7 ans
	Equipements de garage et atelier	5 ans
	Matériel de bureau et informatique	5 ans
	Matériel de sonorisation	5 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel divers	5 ans
	Equipement sportif	8 ans
	Equipement urbain	20 ans
	Instruments de musique	10 ans
	Mobilier	10 ans

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.1 A3.2

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	2 247 954.97	1 524 604.40
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1 100 000.00	1 084 855.16
1678	Autres emprunts et dettes	500 000.00	
1681	Autres emprunts	65 000.00	61 844.27
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	582 954.97	377 904.97
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	AUTRES RESERVES		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	377 904.97	377 904.97
020	Dépenses imprévues	205 050.00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 524 604.40	886 161.31		2 410 765.71

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 537 154.33	1 542 546.85
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	3 537 154.33	1 542 546.85
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	1 474 880.23	1 474 880.23
28031	FRAIS D'ETUDES	10 836.89	10 836.89
28033	FRAIS D'INSERTION	724.29	724.29
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	11 975.00	11 975.00
28087	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES RECUES AU TITRE MISE	900.17	900.17
28125	TERRAINS BATIS	4 897.58	4 897.58
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	429 943.06	429 943.06
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	4 135.69	4 135.69
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 527.00	1 527.00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	18 692.76	18 692.76
28155	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	906 197.12	906 197.12
28157	MATERIEL INDUSTRIEL	4 826.00	4 826.00
28158	MATERIEL SPE EXPLOIT SERV ASSAINISSEMENT	1 356.00	1 356.00
28161	AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	400.00	400.00
28162	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	53 208.44	53 208.44
28163	MATERIEL DE TRANSPORT	12 186.13	12 186.13
28164	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 549.96	1 549.96
28165	MOBIlier	216.95	216.95
28166	AUTRES	11 307.19	11 307.19
	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		

Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES		
		A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices Pénalités de renégociation de la dette	67 667.10	67 666.62
4817		67 667.10	67 666.62
021	Virament de la section de fonctionnement	1 994 607.00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 542 546.85		1 289 144.06		2 831 690.91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 410 765.71
Ressources propres disponibles	2 831 690.91
Solde (IV - II)	420 925.20

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

IV

A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2021	2021020029 - RESEAU ASSAINISSEMENT POUZY	17 951,35		5
01/01/2021	2021020030 - STATION EPURATION 2004 POUZY	204,75		14
01/01/2021	2021020031 - STATION ASSAINISSEMENT 2005 POUZY	21 634,50		24
01/01/2021	2021020032 - STATION ASSAINISSEMENT 2006 POUZY	1 697,28		24
01/02/2021	2021020033 - RESEAU ASSAINISSEMENT LE VEURE	300 829,56		30
01/02/2021	2021020003 - LOGICIELS - 500€	1 015,57		3
01/06/2021	2021020004 - LOGICIELS + 500€	28 285,00		3
02/12/2021	2021020021 - MATERIELS TECHNIQUES	10 805,74		3
09/12/2021	2021020027 - MOBILIER	1 369,87		10
09/12/2021	2021020023 - MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE - 500 €	280,75		1
11/02/2021	2021020064 - MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE +600 €	894,32		1
16/11/2021	2021020054 - TITRE DE PARTICIPATION	16 100,00		5
28/05/2021	2021020039 - ACHAT TERRAIN ASST	1 484,97		
	2021020028 - INTEGRATION GER 2020	199 896,11		
TOTAL GENERAL		602 449,87		30

44

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2021	Crédits réalisés en 2021	Reste à financer (>2021)
Assainissement	5 720 000	0	5 720 000	458 616	1 283 554	272 190	4 989 194

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2021	Crédits réalisés en 2021	Reste à financer (>2021)

45

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services			
Directeur général adjoint des services			
Collaborateur de cabinet			
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)			
FILIERE TECHNIQUE (2)			
FILIERE SOCIALE (3)			
TOTAL GENERAL			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/2021

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS EN DOUZIEME	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur général des services	A	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,60	4 671,64
Directeur général des services techniques	A	1,80	14 045,54
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché Principal	A	0,00	0,00
Attaché	A	1,80	8 668,59
Rédacteur Principal 1ère Cl.	B	4,20	17 064,91
Rédacteur Principal 2ème Cl.	B	2,40	9 568,29
Rédacteur	B	5,40	17 074,54
Adjoint Administratif Pal 1ère Cl.	C	7,20	22 711,70
Adjoint Administratif Pal 2ème Cl.	C	1,80	5 989,95
Adjoint Administratif	C	26,35	71 790,59
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur principal	A	7,20	42 913,92
Ingénieur	A	0,00	0,00
Technicien Principal 1ère Cl.	B	9,60	39 059,03
Technicien Principal 2ème Cl.	B	7,20	30 058,12
Technicien	B	3,00	9 032,29
Agent Maîtrise Principal	C	8,40	34 682,83
Agent Maîtrise	C	8,40	28 786,39
Adjoint Technique Pal 1ère Cl.	C	0,00	0,00
Adjoint Technique Pal 2ème Cl.	C	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	34,98	105 589,84
TOTAL GENERAL		130,31	461 708,17

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
063200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

46

**BUDGET ASSAINISSEMENT
REPORTS DEPENSES 2021 VERS 2022**

Nature	Chapitre	Montant
Total 2031		53 115,00
Total 2033		1 105,03
Total 2051		46 696,00
Total 20		100 916,03
Total 2154		9 189,00
Total 2183		6 341,30
Total 21		15 530,30
Total 2313		82 546,55
Total 2315		687 168,43
Total 23		769 714,98
Total général		886 161,31

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe

Karine LEBOURD




ANNEXE 7

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ETAT DE LA DETTE - BUDGET ASSAINISSEMENT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat constaté - Communauté d'Agglomération de Moulins - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÉTEUR	DUREE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ERE ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1ERE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 31/12/2021	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ	FRAIS
77	2000	Travaux assainissement Souviany	CRCA - Créd Agricole Centre France	20	F	TAUX FIXE	0,00000	5,97	A	01/01/2002	01/01/2002	91 469,41	0,00	0,00	448,17	7 507,10	7 955,27	0,00
122	2010	Mise aux normes STEP Bessay	AELB - Agence de l'Eau Loire Bretagne	18	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	31/07/2010	31/07/2012	327 749,00	120 174,57	0,00	0,00	21 849,94	21 849,94	0,00
127	2011	Emprunt 2011 CAo 2 M€ part Assaint	CRCA - Créd Agricole Centre France	20	F	TAUX FIXE	0,00000	5,01	T	15/02/2012	15/02/2012	160 000,00	98 563,92	607,05	5 060,28	7 515,71	12 575,99	0,00
128	2012	Emprunt 2011 Banque Pop 1 M€ Asst	BPMC - Banque Populaire Massif Centra	20	F	TAUX FIXE	0,00000	4,90	T	02/08/2012	02/08/2012	1 000 000,00	641 093,09	4 943,90	32 224,73	45 901,15	78 125,88	0,00
129	2012	Emprunt 2011 DEXIA BEI Assainissem	CC - CREDIT COOPERATIF	20	F	TAUX FIXE	0,00000	3,93	T	01/01/2013	01/01/2013	1 787 000,00	1 148 986,72	10 995,62	46 465,76	82 290,12	128 755,88	0,00
130	2012	Réaménagement emot N°116 de 2007	CE - Caisse d'Epargne	9	F	TAUX FIXE	0,00000	5,02	A	25/12/2013	25/12/2013	3 661 845,37	0,00	0,00	22 032,42	439 002,13	461 034,55	0,00
133	2012	Emprunt 2M Caisse Epargne	CE - Caisse d'Epargne	20	F	TAUX FIXE	0,00000	4,07	A	25/11/2013	25/11/2013	540 000,00	291 599,99	1 173,63	13 589,32	36 818,71	50 408,03	0,00
911	2015	Réhabilitation STEP Trevol	AELB - Agence de l'Eau Loire Bretagne	18	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	30/09/2015	30/09/2017	275 864,40	192 219,59	0,00	0,00	18 572,60	18 572,60	0,00
912	2015	Villeneuve STEP Grèves	AELB - Agence de l'Eau Loire Bretagne	18	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	31/12/2015	31/12/2017	226 485,00	160 552,70	0,00	0,00	14 595,70	14 595,70	0,00
913	2015	Villeneuve Réseau du Fouillon	AELB - Agence de l'Eau Loire Bretagne	18	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	31/12/2015	31/12/2017	105 921,20	75 086,37	0,00	0,00	6 826,03	6 826,03	0,00
914	2015	Empt 2015 financement investissements	CE - Caisse d'Epargne	20	F	TAUX FIXE	0,00000	1,84	T	25/04/2016	25/04/2016	866 500,00	635 703,89	2 905,06	14 131,97	41 144,60	55 276,57	0,00
918	2015	Empt 2015 financement investissements	FFL - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	15	R	EURIBOR0:	0,92000	0,60	T	01/04/2016	01/04/2016	619 826,00	434 682,97	414,24	1 815,24	36 112,75	37 927,99	0,00
928	2016	PROGRAMME INVESTISSEMENTS 2016 ASSAINISSEMENT	CRCA - Créd Agricole Centre France	20	R	EURIBOR0:	0,69000	0,23	T	01/02/2017	01/02/2017	398 000,00	300 819,72	185,39	488,42	19 805,91	20 294,33	0,00
930	2017	FINANCEMENT PROGRAMME INVESTISSEMENTS 2017 ASSAIN	BP - LA BANQUE POSTALE	20	V	E12M-POS	0,53000	0,87	A	01/06/2018	01/06/2018	3 000 000,00	2 400 000,00	7 422,90	13 702,71	150 000,00	163 702,71	0,00
934	2017	TRAVAUX INFRASTRUCTURES ASSAINISSEMENT LUSIGNY	CRCA - Créd Agricole Centre France	17	F	TAUX FIXE	0,00000	0,25	A	01/12/2018	01/12/2018	355 967,75	273 250,23	61,31	0,00	21 019,27	21 019,27	0,00
935	2017	TRAVAUX INFRASTRUCTURES ASSAINISSEMENT LUSIGNY	CRCA - Créd Agricole Centre France	18	F	TAUX FIXE	0,00000	5,00	A	01/05/2018	01/05/2018	410 883,67	345 883,61	10 613,04	16 672,87	17 359,71	34 032,58	0,00
936	2017	ASSAINISSEMENT LUSIGNY	CRCA - Créd Agricole Centre France	16	F	TAUX FIXE	0,00000	4,42	A	15/05/2018	15/05/2018	33 974,12	27 384,06	698,85	1 179,80	1 746,89	2 926,69	0,00
937	2017	CONSTRUCTION STEP CHEVAGNES	CMMC - CREDIT MUTUEL MASSIF CENTRAL	18	F	TAUX FIXE	0,00000	3,47	T	30/03/2018	30/03/2018	187 890,66	155 477,59	14,77	5 500,25	8 521,79	14 022,04	0,00
938	2017	FINANCEMENT INVESTISSEMENTS CHEVAGNES	DEXIA - DEXIA CLF	13	F	TAUX FIXE	0,00000	2,71	T	01/02/2018	01/02/2018	86 208,71	62 714,76	266,88	1 736,77	6 104,63	7 841,40	0,00
939	2017	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS CHEVAGNES	DEXIA - DEXIA CLF	13	F	TAUX FIXE	0,00000	3,70	T	01/02/2018	01/02/2018	82 225,15	60 816,23	352,00	2 284,65	5 639,23	7 923,88	0,00
941	2017	TRAVAUX ASSAINISSEMENT DORNES	CACL - CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	24	F	TAUX FIXE	0,00000	4,48	T	01/02/2018	01/02/2018	222 078,97	199 028,00	1 405,10	8 784,98	6 140,18	14 925,16	0,00
942	2017	TRAVAUX AMELIORATION RESEAU ASSAINISSEMENT DORNES	CACL - CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	24	F	TAUX FIXE	0,00000	4,48	T	01/02/2018	01/02/2018	177 662,98	159 222,03	1 124,07	7 027,96	4 912,20	11 940,16	0,00
943	2017	CONSTRUCTION STEP THIEL SUR ACOLIN	CRCA - Créd Agricole Centre France	13	F	TAUX FIXE	0,00000	2,10	A	15/07/2018	15/07/2018	122 193,88	87 800,22	792,73	1 884,66	8 849,08	10 733,74	0,00
947	2017	FINANCEMENT INVESTISSEMENT PARAY LE FRESIL	DEXIA - DEXIA CLF	15	F	TAUX FIXE	0,00000	5,49	A	01/10/2018	01/10/2018	174 733,93	140 439,75	1 852,23	7 918,45	9 247,41	17 165,86	0,00
948	2017	TRAVAUX ASSAINISSEMENT QUARTIER ANGUILLERS LURCY	BPMC - Banque Populaire Massif Centra	7	F	TAUX FIXE	0,00000	5,28	A	01/04/2018	01/04/2018	106 411,66	49 394,50	1 564,77	2 723,77	15 149,86	17 873,63	0,00
949	2017	ASSAINISSEMENT LURCY LEVIS	CRCA - Créd Agricole Centre France	0	F	TAUX FIXE	0,00000	3,74	T	15/03/2018	15/03/2018	28 349,30	0,00	0,00	57,75	4 270,90	4 328,65	0,00
950	2018	REFINANCEMENT EMPRUNTS 933 944 946	CE - Caisse d'Epargne	20	F	TAUX FIXE	0,00000	2,00	S	25/01/2019	25/01/2019	345 000,00	293 250,00	2 521,39	6 093,14	17 250,00	23 343,14	0,00
951	2018	RESEAU ASSAINISSEMENT SIVOM	CRCA - Créd Agricole Centre France	13	F	TAUX FIXE	0,00000	1,55	A	10/05/2019	10/05/2019	14 529,67	11 405,66	102,81	174,46	1 055,85	1 230,31	0,00
952	2018	RESEAU ASSAINISSEMENT SIVOM	CRCA - Créd Agricole Centre France	12	F	TAUX FIXE	0,00000	4,69	A	15/04/2019	15/04/2019	160 354,12	127 230,12	3 733,94	5 715,27	11 489,99	17 205,26	0,00
953	2019	FINANCEMENT PROGRAMME INVEST 2019	BP - LA BANQUE POSTALE	20	F	TAUX FIXE	0,00000	0,72	T	01/04/2020	01/04/2020	800 000,00	730 000,00	1 299,72	5 436,00	40 000,00	45 436,00	0,00
977	2020	FINANCEMENT PROGRAMME INVT ASSAINISSEMENT	BP - LA BANQUE POSTALE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,37	T	01/04/2021	01/04/2021	800 000,00	760 000,01	695,36	2 207,66	39 999,99	42 207,65	0,00
979	2021	CONSTRUCTION PLATEFORME SS PDTS ASSAINISSEMENT	BP - LA BANQUE POSTALE	20	F	TAUX FIXE	0,00000	0,61	T	01/04/2022	01/04/2022	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL												17 569 124,95	10 382 780,30	55 746,76	225 357,46	1 146 699,43	1 372 056,89	0,00

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXE 8

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Ø et matériau connus					Date de pose connue				A	B				C									
Communes	Longueur TOTALE	Longueur réseau EU	Longueur réseau U	Longueur réseau refait	ml	%	ml	%	Plans	Inventaire réseaux	Connaissance matériau Ø	Connaissance date de pose	TOTAL	Connaissance altimétrie	Localisation et description ouvrages annexes	MAJ annuelle Inventaire électromécanique	Inventaire nombre branchements	Inventaire des interventions	PP auscultation et enquête	PP travaux	Total	Pondération	Indice consolidé
Aubigny	601	601	0	0	601	100%	601	100%	15	10	5	15	45	15	10	10	10		10		100	0,15%	0,15
Aurozet	2 133	2 133	0	0	1 438	67%	0	0%	15	10	1		26								26	0,52%	0,14
Avermes	32 882	27 657	960	4 265	10 656	32%	4 956	15%	15	10	0		25								25	8,04%	2,01
Bagneux	3 134	2 477	0	657	3 134	100%	3 134	100%	15	10	5	15	45	15	10	10	10		10		100	0,77%	0,77
Bessay	17 121	13 364	0	3 757	13 419	78%	1 470	9%	15	10	2		27								27	4,19%	1,13
Besson	4 142	1 334	2 808	0	2 959	71%	0	0%	15	10	2		27								27	1,01%	0,27
Bresnav	1 991	371	1 620	0	1 991	100%	600	30%	15	10	5		30								30	0,49%	0,15
Bressolles	7 567	6 968	0	599	4 696	62%	0	0%	15	10	1		26								26	1,85%	0,48
Château	1 183	688	355	140	699	59%	0	0%	15	10	0		25								25	0,29%	0,07
Château-sur-Allier	2 511	130	2 223	158	2 511	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,61%	0,16
Chemilly	4 019	3 189	830	0	3 836	95%	1 651	41%	15	10	5		30								30	0,98%	0,29
Chevagnes	4 823	4 086	0	737	4 823	100%	0	0%	15	10	5		30								30	1,18%	0,35
Coulandon	5 513	5 234	176	103	4 198	76%	0	0%	15	10	2		27								27	1,35%	0,36
Couzon	722	722	0	0	722	100%	722	100%	15	10	5	15	45	15	10	10	10		10		100	0,18%	0,18
Dornes	7 100	5 264	1 679	157	6 942	98%	0	0%	15	10	5		30								30	1,74%	0,52
Gannay-sur-Loire	2 648	1 650	0	998	2 648	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,65%	0,19
Garnat-sur-Englevieure	3 491	2 419	0	1 072	3 491	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,85%	0,26
Gennetines	2 711	1 809	900	3	2 355	87%	0	0%	15	10	3		28								28	0,68%	0,19
Gouise	1 566	1 566	0	0	1 566	100%	1 566	100%	15	10	5	15	45	15	10	10	10		10		100	0,38%	0,38
La Chapelle-aux-Chasses	738	66	672	0	738	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,18%	0,05
Le Veudre	5 772	2 804	2 750	218	5 772	100%	0	0%	15	10	5		30								30	1,41%	0,42
Limoise	908	335	573	0	908	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,22%	0,07
Lurcy-Lévis	16 870	10 492	4 678	1 700	15 578	92%	0	0%	15	10	4		29								29	4,13%	1,20
Lusigny	13 186	9 053	3 113	1 020	13 186	100%	0	0%	15	10	5		30								30	3,22%	0,97
Marigny	2 154	1 638	516	0	2 038	95%	0	0%	15	10	4		29								29	0,53%	0,15
Montbeugny	4 277	4 057	0	220	2 107	49%	629	15%	15	10	0		25								25	1,05%	0,26
Montilly	1 947	1 947	0	0	1 947	100%	1 947	100%	15	10	5	15	45	15	10	10	10		10		100	0,45%	0,45
Moullins	97 731	32 190	61 306	4 235	67 680	69%	11 093	11%	15	10	1		26								26	23,30%	6,21
Neuilly le Réal	11 741	9 225	2 516	0	11 022	94%	3 055	26%	15	10	4		29								29	2,87%	0,83
Neure	1 120	121	999	0	1 120	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,27%	0,08
Neuville	10 953	10 784	0	169	10 030	92%	0	0%	15	10	4		29								29	2,68%	0,78
Paray-le-Frésil	1 787	1 787	0	0	1 787	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,44%	0,13
Pouzy-Méanov	967	0	967	0	967	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,24%	0,07
St Ennemond	3 175	2 301	659	214	2 217	70%	0	0%	15	10	1		26								26	0,78%	0,20
Saint-Leopardin-d'Augy	2 176	386	1 631	159	2 176	100%	0	0%	15	10	5		30								30	0,53%	0,16
Souvigny	12 419	4 596	7 059	774	10 021	81%	361	3%	15	10	3		28								28	3,04%	0,85
Thiel-sur-Acolin	4 962	4 815	0	147	4 962	100%	0	0%	15	10	5		30								30	1,21%	0,36
Toulon/Allier	10 810	9 835	0	975	8 648	80%	0	0%	15	10	2		27								27	2,64%	0,71
Trévol	5 435	3 366	1 685	383	4 447	82%	0	0%	15	10	3		28								28	1,33%	0,37
Villeneuve sur Allier	6 387	5 554	0	833	5 685	89%	1 918	30%	15	10	3		28								28	1,56%	0,44
Yezeure	87 657	40 875	45 021	1 761	77 232	88%	10 200	12%	15	10	3		28								28	21,44%	6,00
TOTAL	408 929	237 780	145 695	25 455	322 853		43 803			TOTAL ≥ 15				TOTAL ≥ 40						100,00%	28,86		

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXE 9

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel

Mise à jour : avril 2022

Communes	Nb DO	Pollution dom totale collectée* (kg DBO5/j)	Pollution industrielle totale collectée (kg DBO5/j)	Éléments communs (A)						Réseaux séparatifs (B)	Réseaux unitaires (C)	Total	Pondération	Indice consolidé
				Identification sur plan /20	Evaluation sur carte	Enquêtes terrain	Mesures de débit	Rapport	Connaissance qualité milieu récepteur	Pollution déversée par réseaux EP	Suivi pluviométrique			
Aubigny	0	2,8		20	10	20	30	10				90	0,08%	0,08
Aurouer	0	13,7		20	10	20	30	10				90	0,41%	0,37
Avermes	0	211,7	177,0	20	10	20	30	10			10	100	11,65%	11,65
Bagneux	0	11,9		20	10	20	30	10				90	0,36%	0,32
Bessay	1	66,7	68,5	20	10	20	30	10			10	100	4,05%	4,05
Besson	3	12,8		20								20	0,38%	0,08
Bresnay	4	8,1		20								20	0,24%	0,05
Bressolles	0	47,4		20	10	20	30	10				90	1,42%	1,28
Chapeau	2	4,1		20								20	0,12%	0,02
Château-sur-Allier	5	5,1		20								20	0,15%	0,03
Chemilly	2	12,8		20								20	0,38%	0,08
Chevagnes	1	25,0		20								20	0,75%	0,15
Coulandon	0	19,2		20	10	20	30	10				90	0,58%	0,52
Couzon	0	4,0		20	10	20	30	10				90	0,12%	0,11
Dornes	7	41,3		20								20	1,24%	0,25
Gannay-sur-Loire	0	10,1		20	10			10				40	0,30%	0,12
Garnat-sur-Engièvre	0	17,8		20	10			10				40	0,53%	0,21
Gennetines	2	14,2		20								20	0,42%	0,08
Gouise	0	5,0		20	10	20	30	10				90	0,15%	0,13
La Chapelle-aux-Chasses	1	3,2		20								20	0,10%	0,02
Le Veudre	1	24,8		20								20	0,74%	0,15
Limoise	4	2,5		20								20	0,08%	0,02
Lurcy-Lévis	12	79,3		20								20	2,38%	0,48
Lusigny	3	65,6		20								20	1,97%	0,39
Marigny	0	4,6		20	10	20	30	10				90	0,14%	0,12
Montbeugny	0	26,2		20	10			10				40	0,78%	0,31
Montilly	0	6,8		20	10	20	30	10				90	0,20%	0,18
Moulins	5	1 144,4		20	10	20	30	10			10	100	34,29%	34,29
Neuilly le Réal	2	63,1		20								20	1,89%	0,38
Neure	2	2,4		20								20	0,07%	0,01
Neuvy	1	50,1		20								20	1,50%	0,30
Paray-le-Frénil	0	5,8		20	10			10				40	0,17%	0,07
Pouzy-Mésangy	2	4,9		20								20	0,15%	0,03
St Ennemond	0	15,9		20	10			10				40	0,48%	0,19
Saint-Léopardin-d'Augy	0	9,0		20								20	0,27%	0,05
Souigny	5	70,5		20								20	2,11%	0,42
Thiel-sur-Acolin	0	29,0		20	10			10				40	0,87%	0,35
Toulon/Allier	0	52,5		20	10			10				40	1,57%	0,63
Trévol	1	42,5		20								20	1,27%	0,25
Villeneuve sur Allier	0	38,9		20	10	20	30	10				90	1,16%	1,05
Yzeure	0	735,7	80,6	20	10	20	30	10			10	100	24,46%	24,46
TOTAL	66	3 011	326									3 337	100%	83,74

* pollution théorique /nb d'habitants desservis

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXE 10

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MOULINS

POSTE COMPTABLE DE MOULINS

SPANC

Compte Administratif

M49

**ANNEE
2021**

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)			
Section d'exploitation	a 20 127.43	g 39 368.61	19 241.18
Section d'investissement	b 4 800.00	h 3 339.00	-1 461.00

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	j 16 348.57 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 1 758.50 (si excédent)

+

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d 24 927.43	=g+h+i+j 60 814.68	35 887.25

=

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Section d'exploitation	=a+c+e 20 127.43	=g+i+k 55 717.18	35 589.75
Section d'investissement	=b+d+f 4 800.00	=h+j+l 5 097.50	297.50
TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 24 927.43	=g+h+i+j+k+l 60 814.68	35 887.25

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

3

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	44 327.07	12 341.32			31 985.75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 350.00	4 349.11			0.89
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	130.00				130.00
	Total des dépenses de gestion courante	48 807.07	16 690.43			32 116.64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00	98.00			202.00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	49 107.07	16 788.43			32 318.64
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	602.50				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 339.00	3 339.00			
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	3 941.50	3 339.00			602.50
	TOTAL	53 048.57	20 127.43			32 921.14
D 002	Déficit d'exploitation					
	Pour information					
	reporté de N-1					

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DMJ+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70 75	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	36 700.00	39 368.11			-2 668.11
Total des recettes de gestion courante		36 700.00	39 368.11			-2 668.11
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0.50			-0.50
Total des recettes réelles d'exploitation		36 700.00	39 368.61			-2 668.61
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		36 700.00	39 368.61			-2 668.61
R 002 Excédent d'exploitation		16 348.57				
Pour information						
reporté de N-1						

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Total des opérations d'équipement	5 700.00	4 800.00		900.00
Total des dépenses d'équipement		5 700.00	4 800.00		900.00

Total des dépenses financières					
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		5 700.00	4 800.00		900.00

Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		5 700.00	4 800.00		900.00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

f

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DIM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021 040	Virement de la section d'exploitation OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	602.50 3 339.00	3 339.00		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 941.50	3 339.00		602.50
	TOTAL	3 941.50	3 339.00		602.50
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 Pour information	1 758.50			

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

2

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 341.32		12 341.32
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 349.11		4 349.11
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	98.00		98.00
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		3 339.00	3 339.00
	Dépenses d'exploitation - Total	16 788.43	3 339.00	20 127.43

+

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 127.43
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	4 800,00		4 800,00
	Dépenses d'investissement - Total	4 800,00		4 800,00

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 800,00
---	-----------------

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	39 368.11		39 368.11
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.50		0.50
	Recettes d'exploitation - Total	39 368.61		39 368.61

+

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	16 348.57
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 717.18
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		3 339.00	3 339.00
	Recettes d'investissement - Total		3 339.00	3 339.00

+

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 758.50
---	-----------------

+

Affectation aux comptes 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 097.50
---	-----------------

11

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	44 327.07	12 341.32			31 985.75
- 60 - 604	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	16 000.00 16 000.00	7 540.82 7 540.82			8 459.18 8 459.18
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	4 980.00	4 800.50			179.50
6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS MAINTENANCE	1 980.00	1 820.00			160.00
618	DIVERS	3 000.00	2 980.50			19.50
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 347.07				23 347.07
6236	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES CATALOGUES ET IMPRIMES					
6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS AUTRES	23 347.07				23 347.07
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 350.00	4 349.11			0.89
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 350.00	4 349.11			0.89
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	4 350.00	4 349.11			0.89
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	130.00				130.00
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	130.00				130.00
	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	120.00				120.00

Accusé de réception en préfecture
0030000711420220622
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10.00				10.00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65	48 807.07	16 690.43			32 116.64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00	98.00			202.00
-67 - 673 678	CHARGES EXCEPTIONNELLES TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00 300.00	98.00 98.00			202.00 202.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022	49 107.07	16 788.43			32 318.64

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DMI+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	602.50				602.50
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 339.00	3 339.00			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 339.00	3 339.00			
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPUELLES ET CORPELLES	3 339.00	3 339.00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 941.50	3 339.00			602.50
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 941.50	3 339.00			602.50

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	53 048.57	20 127.43	32 921.14
--	------------------	------------------	------------------

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	36 700.00	39 368.11			-2 668.11
- 70 - 704	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES TRAVAUX	36 700.00 22 000.00	39 368.11 22 022.11			-2 668.11 -22.11
7068	PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	14 700.00	17 346.00			-2 646.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
- 75 - 7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE					
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		36 700.00	39 368.11			-2 668.11
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0.50			-0.50
- 77 - 7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.		0.50 0.50			-0.50 -0.50
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		36 700.00	39 368.61			-2 668.61
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		36 700.00	39 368.61			-2 668.61

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1 **16 348.57**

Accusé de réception en préfecture
003-2022-1140-2022-0624-C-2-265-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception en préfecture : 06/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES		A2

Chapitre / Article	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
--------------------	---------	------------------------------------	-------------	-----------------------	----------------------	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 700.00	4 800.00		900.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 700.00	4 800.00		900.00
2051	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES ... CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	5 700.00	4 800.00		900.00
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 700.00	4 800.00		900.00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
	TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 700.00	4 800.00		900.00

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	5 700.00	4 800.00	900.00
--	-----------------	-----------------	---------------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DIM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	602.50			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 339.00	3 339.00		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	3 339.00	3 339.00		
2805	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORABLES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	3 339.00	3 339.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 941.50	3 339.00		602.50
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 941.50	3 339.00		602.50
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	3 941.50	3 339.00		602.50

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 **1 758.50**

IV - ANNEXES	
IV	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
A2	

A2 AMORTISSEMENTS METHODES UTILISEES	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-2 du CGCT) :	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

Accusé de réception en préfecture
 003-200071140-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II

Dépenses à couvrir par les ressources propres
 Accusé de réception en préfecture
 003-2020-20220624-C-22-65-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

IV

A4.2

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 941.50	3 339.00
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	3 941.50	3 339.00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	3 339.00	3 339.00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	3 339.00	3 339.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
	Virement de la section de fonctionnement	602.50	

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
3 339.00		1 758.50		5 097.50

Accusé de réception en préfecture
0034200071140-20220624-01
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 5 097.50
Solde (IV - II)	V 5 097.50

85

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Collaborateur de cabinet			
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)			
FILIERE TECHNIQUE (2)			
FILIERE SOCIALE (3)			
TOTAL GENERAL			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/2021

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS EN DOUZIEME	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur général des services	A	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00
Collaborateur de cabinet	A	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché Principal	A	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère Cl.	B	0,00	0,00
Rédacteur Principal 2ème Cl.	B	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00
Adjoint Administratif Pal 1ère Cl.	C	0,00	0,00
Adjoint Administratif Pal 2ème Cl.	C	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur principal	A	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00
Technicien Principal 1ère Cl.	B	0,00	0,00
Technicien Principal 2ème Cl.	B	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00
Agent Maîtrise Principal	C	0,00	0,00
Agent Maîtrise	C	1,44	4 349,11
Adjoint Technique Pal 1ère Cl.	C	0,00	0,00
Adjoint Technique Pal 2ème Cl.	C	0,00	0,00
Adjoint Technique	C	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1,44	4 349,11

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ANNEXE 11

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022



Édition mars 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

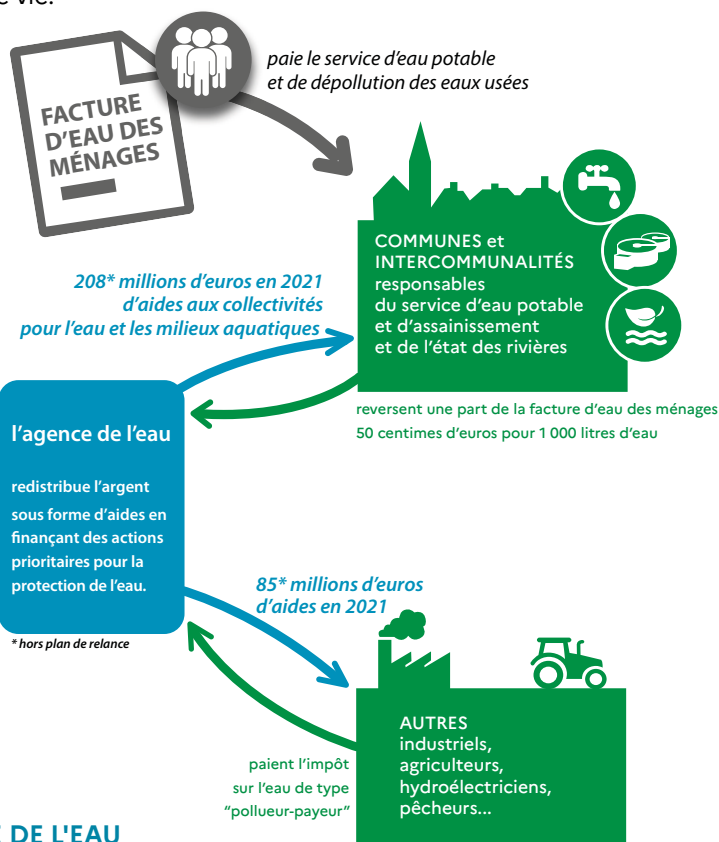
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (Sispea - données agrégées disponibles - 2019).

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou la/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau. Les redevances sur la facture d'eau des abonnés sont de 0,00071440022024 € par litre d'eau consommé. Date de télétransmission : 28/06/2022

RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr>

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU - LOIRE-BRETAGNE

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 382 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



0,67 €
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés



2,98 €
de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés



64,04 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



11,94 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits

100 €
de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2021



0,56 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs



1,93 € de redevance cynégétique payé par les chasseurs



2,60 € de redevance de prélèvement payés par les irrigants



6,09 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques



9,19 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2021 est la troisième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



5,22 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle



36,99 € aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie



13,91 € pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages

100 €
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2021



2,14 € aux collectivités rurales et urbaines pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable



9,98 € pour la gestion quantitative et les économies d'eau



24,49 € principalement aux collectivités pour la préservation de la qualité et la richesse des milieux aquatiques



7,26 € pour l'animation des politiques de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale

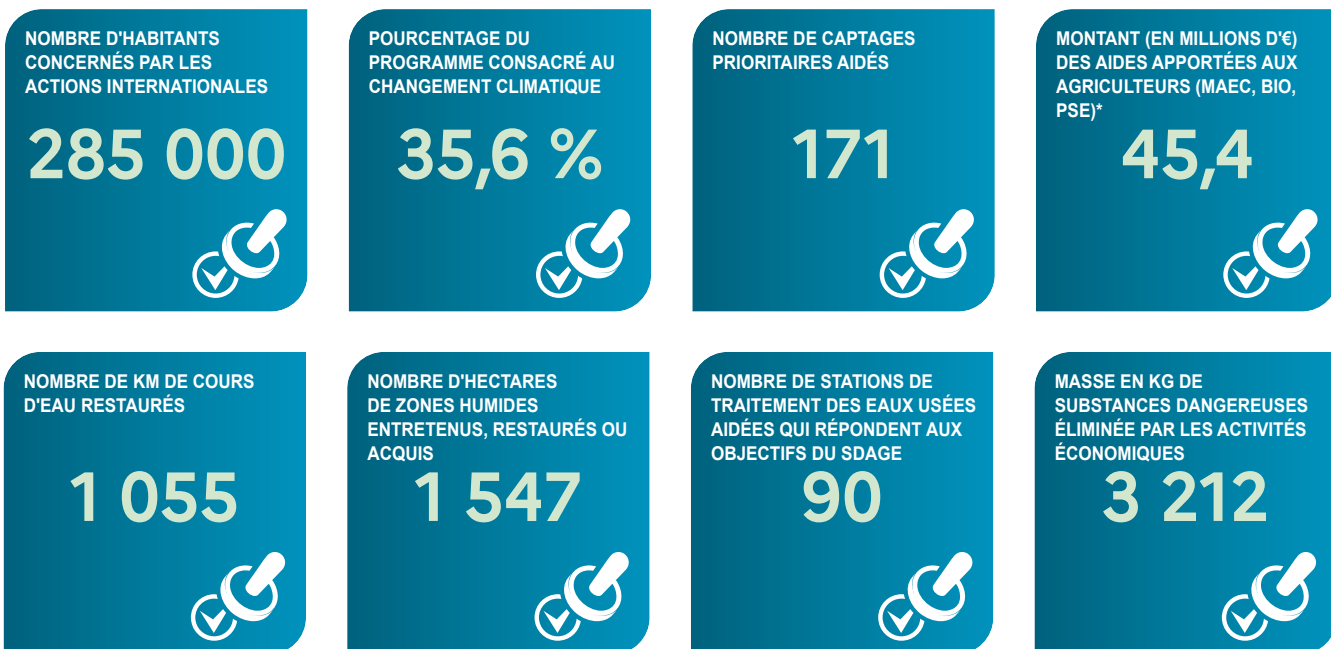
En 2021, sur 100 euros d'aides, 11,57 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales. Avec France Relance (État), l'agence a consacré 43,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau.

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de transmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 45 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2021 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 720 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 340 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 3 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de ce patrimoine précieux et essentiel qu'est l'eau.



<https://sdage-sage.eau.loire-bretagne.fr>
 Accusé de réception en préfecture
 Date de télétransmission : 28/06/2022
 Date de réception préfecture : 28/06/2022

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

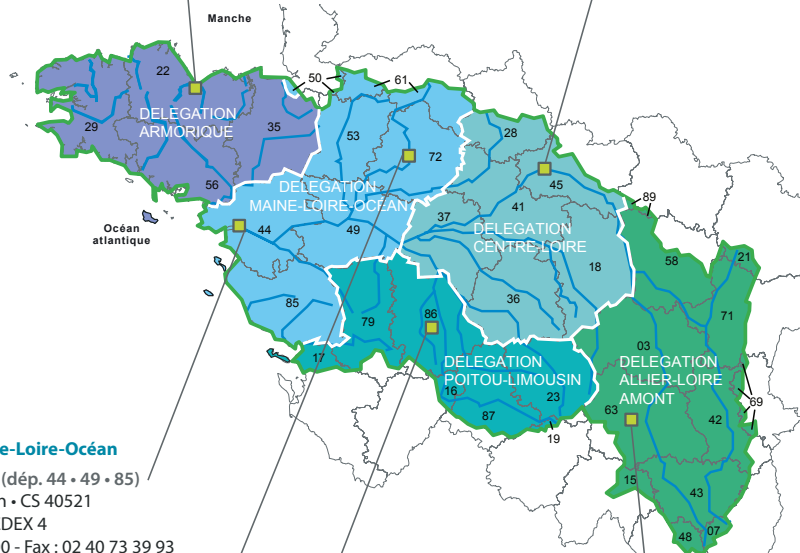
→ Site de Nantes (dépt. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr

& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Découvrez les podcasts



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Eau
Epave
Fluviale

LES
AGENCES
DE L'EAU

Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site

enimmersion-eau.fr

Accusé de réception en préfecture
003-200071140-20220624-C-22-65-DE
Date de télétransmission : 28/06/2022
Date de réception préfecture : 28/06/2022

